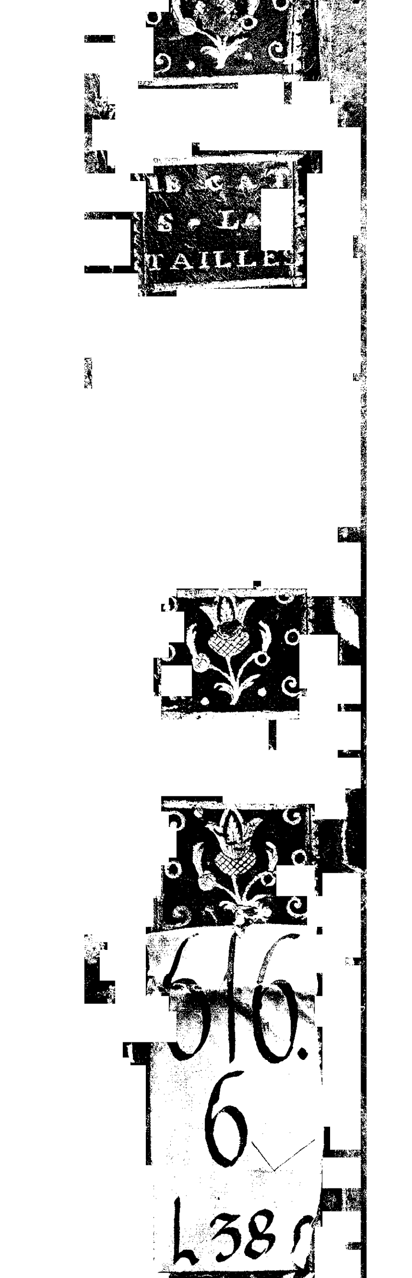

TAILLES
516.
6
L 38

PIECES
CONCERNANT
L'OPERATION
DE LA TAILLE.

PREMIER RECUEIL

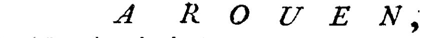
Qui traite principalement de cette Opération pratiquée ſur les Femmes.

Des avantages de la Dilatation ménagée, du danger éminent des grandes Inciſions au corps de la veſſie ; de l'abus des Cannules & autres points importans diſcutés par des Pieces polémiques contradictoires.

Par CLAUDE-NICOLAS LE CAT.



A ROUEN,
De l'Imprimerie de LAURENT DUMESNIL, rue aux Juifs.



M. DCC. XLIX.

Quod equidem non ob aliam causſam dixi, niſi ne juvenes, antequam exercitarentur apud exercitatum præceptorem, in in ipſam lapidis extractionem temerè irruerent.

Marianus Sanctus de lapid. veſic. excid. cap. 18.

La Permiſſion eſt au ſecond Recueil, & les Aprobations ſont au ſecond & troiſieme Recueil.



PRÉFACE.

UNE critique, une diſpute littéraire a donné naiſſance à cet Ouvrage, ou plutôt ce Recueil n'eſt formé que des pieces de ce Procès. Qu'ai-je affaire, dira le Public, d'ètre informé d'une diſcuſſion ſurvenue entre deux ou trois Chirurgiens ? L'objet de ce démêlé, mon cher Lecteur, eſt moins l'intérêt particulier des Chirurgiens qui y figurent, que celui du Public. Il y eſt queſtion d'une opération de la derniere importance. On y traite aſſez à fond les points les plus eſſentiels de l'opération de la

Taille, l'incision & la dilatation, deux moyens employés, tantôt séparément, tantôt conjointement, par différens Opérateurs: On fixe des bornes à l'incision; on rétablit les prérogatives de la dilatation, & l'on fait voir que le chef-d'œuvre de l'opération de la Taille consiste à combiner, à un certain degré, ces deux moyens de l'extraction de la Pierre. On traite encore assez amplement de l'abus des Canules, de l'usage des Instrumens simples préférables, toutes choses égales d'ailleurs, aux Instrumens composés aux Machines, *

* C'est en donnant à cette proposition trop d'étendue que j'ai été jusqu'à blâmer, p. 27. mon Gorgeret-cistitome, instrument excellent qui est le seul dont je me sers aujourd'hui & avec le succès le plus constant; j'en pressentois néanmoins dès lors les utilités, puisque je dis, p 133. du même Ouvrage... Depuis que je l'ai encore perfectionné...

& l'on rend publiques des méthodes de tailler des Hommes & les Femmes, très-circonstanciées, avec les instrumens nouvellement imaginés pour ces métho-

je lui trouve des avantages pour la Taille des Hommes que je n'y avois pas encore aperçus... *Je ne suis donc pas sûr que ... cet ... instrument ne subjugue bientôt chez moi-même ses aînés.*

Je dois ajouter ici que je me sers actuellement du Gorgeret-cistitome simple pour les Femmes comme pour les Hommes. J'introduis d'abord dans la vessie des premieres la Sonde cannelée destinée à l'ouverture des abcès, à laquelle je donne une petite convexité par sa face cannelée. Cette Sonde ainsi placée, je m'en sers pour relever l'urethre & le cou de la vessie sous le pubis, vers le côté droit du sujet; je tourne sa cannelure vers le côté gauche & très-peu en bas; alors je pousse mon Gorgeret-cistitome sur cette cannelure, en tournant sa lame sortie & arrêtée à un degré convenable, dans la même direction de cette cannelure, c'est-à-dire, du côté gauche du sujet & un peu en bas. Le débridement fait, je retire la lame dans sa gaine & je l'y fixe. Je pousse sur ce Gorgeret un dilatatoire, le doigt, une tenette, &c.

des. Voilà ce qui revient de net au Public de notre Procès littéraire ; mais falloit-il un Procès, dira-t-on, pour faire éclorre ces productions utiles ? Et supposé que ces chocs fussent nécessaires pour exciter ces étincelles, ne pouvoit-on pas nous en donner la lumiere dégagée des discussions qui les ont fait naître ?

Oui, sans doute, si nous n'avions que de bonnes méthodes à publier ; mais nous en avons de défectueuses à combattre, & dans ce cas-là on ne condamne pas les gens sans les entendre. Il faut faire parler les Parties, rassembler les pieces du Procès, & en faire le Public juge.

A ces raisons s'en joint une autre, dont le Lecteur fera le le cas qu'il jugera à propos : Mais, s'il est équitable, il la re-

gardera comme importante.

L'Auteur le plus désinterressé, le plus dévoué au bien public a deux buts, lorsqu'il travaille ; le bien public & le sien propre, soit honneur, soit profit. Celui qui ne le dit pas, le pense, ou, s'est possible qu'il n'y pense pas, il est entraîné par ce sentiment, comme par instinct. Le Public n'est pas la dupe de celui qui cache ce sentiment avec le plus d'art ; c'est la condition tacite avec laquelle il veut bien qu'on le serve, & elle est très-juste. Quand un Auteur a rempli ou cru remplir sa premiere intention, le bien public, (& l'on n'est pas malheureux quand c'est-là la premiere,) il lui est permis de penser à la seconde. Parmi les intérêts particuliers que les Auteurs ont le plus à cœur,

un des principaux eſt le titre d'inventeur, on voit bien que je parle ici d'Auteurs généreux, d'Auteurs touchés de la belle gloire; c'eſt pourtant de ce nombre que ſont les Chirurgiens qui ont fourni à ce Recueil. Il eſt queſtion de la méthode de tailler les Femmes par inciſion; il y eſt queſtion d'Inſtrumens imaginés pour cette opération, & pour celle des Hommes. Le Public, en trouvant ſon compte dans ces perfections ajoutées aux méthodes connues, doit être bien-aiſe auſſi que les Inventeurs y trouvent le leur, c'eſt-à-dire, que chacun d'eux ait ſa part de l'honneur attribué à ces perfections, proportionnellement à celle qu'il a eue à l'invention. Or le Public ne ſçauroit jamais leur adjuger ces branches de laurier, ſans en-

trer dans les diſcuſſions que renferme ce Recueil, & il me ſemble qu'il le doit par reconnoiſſance.

Cet Ouvrage a été imprimé en 1749, ſans Préface. Je n'en ai debité alors aucun exemplaire : je me ſuis contenté d'en donner quelques-uns aux Perſonnes intéreſſées & à des amis. J'en gardois l'édition entiere pour la joindre à un Ouvrage plus complet ſur la Taille dont elle devoit faire partie. Diverſes circonſtances m'ont fait changer de projet : L'importunité d'un grand nombre de Perſonnes qui demandent mes Recueils ſur la Taille eſt une de ces circonſtances. J'ai cru devoir enfin condeſcendre à leur demande & à celle des Libraires auxquels la plupart s'adreſſent.

Mais en y ajoutant aujourd'hui cette Préface, je dois apprendre à mes Lecteurs que la contestation, qui a produit ce Recueil en particulier, a été terminée par une amitié sincere entre les Contendants.

On verra par le Recueil même la candeur avec laquelle M. le Blanc a renoncé à son opinion pour embrasser la nôtre & me donner son amitié. M. Louis n'a pas porté beaucoup plus loin la petite rancune restée de cette discussion. J'avois de mon côté la plus grande disposition à cette réconciliation. Je l'estimois beaucoup en le combattant; pouvois-je ne pas l'aimer, dès qu'il m'en offriroit l'occasion? Et puis-je ne le pas faire sincérement, lorsque je suis sûr, par ses actions mêmes, de la réciprocité de ses sentimens.

» Heureuſes les querelles qui
» ſe terminent ainſi, dit M. de
» la Motte ! Le cours de la
» conteſtation inſtruit les Lec-
» teurs ; ils y voient ſous quels
» aſpects on peut regarder les
» choſes, & ils n'ont qu'à choi-
» ſir entre les raiſons alléguées,
» les plus déciſives & les plus
» convaincantes ; mais quand ils
» ſont ſuffiſamment inſtruits par
» les raiſons, il reſte encore aux
» Auteurs à donner une Leçon
» plus importante : Ils doivent
» montrer, en ſe réuniſſant de
» bonne-foi, que la diverſité des
» opinions ne doit jamais alié-
» ner les cœurs ; que l'eſtime &
» l'amitié peuvent ſe ſoutenir au
» milieu même de la contradic-
» tion, & qu'il faut que les diſ-
» putes des gens de Lettres reſ-
» ſemblent à ces converſations

» animées, où après des avis dif-
» férens & soutenus de part &
» d'autre avec toute la vivacité
» qui en fait le charme, on se
» sépare en s'embrassant & sou-
» vent plus amis que si l'on avoit
» été froidement d'accord.

A Rouen, ce *1763.*



RECUEIL DE PIECES *CONCERNANT* L'OPERATION DE LA TAILLE,

Et particuliérement celle qu'on pratique ſur les Femmes.

QUOIQUE les perſonnes du ſexe ſoient beaucoup moins ſujettes à la Pierre, & par conſéquent à ſe ſoumettre à l'opération de la taille que les hommes, cependant ce malheur leur arrive quelquefois.

Hiſtoire de la taille pratiquée ſur les femmes.

Les premiers ſiécles de la Chirurgie, qui ont imaginé les moyens de nous délivrer de la Pierre de la veſſie, ont apli-

qué ces mêmes ſecours aux femmes qui ſe trouvoient dans le même cas.

Les Auteurs de tous les ſiécles s'accordent à tirer la Pierre aux femmes par la ſimple dilatation des organes, lorſque la Pierre eſt petite; mais lorſqu'elle eſt groſſe, & que l'inciſion eſt indiſpenſable, alors chaque ſiécle a employé à cette inciſion celle qui étoit en uſage alors pour les hommes. Dans ces tems reculés où le ſeul petit appareil étoit en régne, on tailloit les femmes par cette méthode. Quand les Chirurgiens François, comme Franco, ont inventé la méthode de tailler les hommes par une inciſion au col de la veſſie, faite latéralement ſur une ſonde cannelée, on fit la même opération aux femmes, comme on le peut voir dans Franco, chap. 34. dans Paré, l. 16. chap. 69.

Franco, Auteur de la taille latérale.

On ſera peut-être étonné que je faſſe remonter juſqu'au ſiécle de Franco l'invention de l'appareil latéral, qu'on croyoit tenir de Frere Jacques. Voici le paſſage de ce Chirurgien, où il me ſemble que notre méthode ſe trouve très-clairement décrite.... Franco, après avoir donné la deſcription du petit appareil, propoſe, en ces termes, *une autre*

façon de tirer la Pierre avec tenailles. *

» Pour venir à cette seconde maniére » de tirer la Pierre, dit-il, il faut que le » corps soit préparé comme dessus, & le » patient situé de même, puis faire l'in- » cision au lieu même (du petit appareil); » mais avant il convient avoir une canule » d'argent, laquelle sera de la figure de » la sonde, hormis qu'elle doit être ou- » verte au dehors, & d'assez large ouver- » ture, & non par trop seulement, afin » que le rasoir y puisse entrer, & suivre » le long d'icelle: il faut passer ladite ca- » nulle par la verge, comme avons dit » ci-dessus de la sonde, n'étant besoin » qu'elle soit du tout si longue que la » sonde, mais qu'elle soit assez forte; » l'ayant mise jusqu'au vuide de la vessie, » un serviteur ou autre la tiendra ferme, » en l'apuyant aucunement en bas contre » la commissure ou perineum, étant tou- » tefois tourné un peu vers le côté droit » (c'est-à-dire, le manche de la sonde du » côté droit du malade), afin de faire » l'incision droitement dedans icelle; & » afin que le rasoir y entre plus facile- » ment, d'autant qu'il vient (ce rasoir) » aucunement du côté gauche, là où » communément est faite l'incision; étant

* Traité des Hernies &c. p. 130. année 1561.

» le rasoir à l'endroit de ladite canule, il
» faut *copper le col de la vessie sur la cavité*
» *d'icelle*. Ce fait, on traine ledit rasoir
» par dedans icelle, lequel, comme avons
» dit par ci-devant, coppera des deux
» côtés.... ayant fait assez bonne ouver-
» ture vers la capacité de la vessie & con-
» tre la verge; grande, dis-je, selon la
» Pierre; jaçoit que la moindre incision
» soit la meilleure..... Cela fait, il faut
» ôter le rasoir, & prendre le gorgeret,
» &c. » Il introduit le gorgeret dans la
vessie sur la sonde cannelée, il ôte cette
sonde, passe les tenettes sur le gorge-
ret, manœuvre avec les tenettes, &
tire la Pierre précisément comme nous
le faisons dans notre méthode.

L'opération au grand appareil qui s'é-
tablit en France vers ce tems-là, c'est-à-
dire, vers le milieu du 15e siécle, & qui
n'employe que la dilatation, donna oc-
casion à quelques Chirurgiens de l'em-
ployer aussi uniquement pour les fem-
mes, soit que leurs Pierres fussent peti-
tes ou grosses. Cependant le plus grand
nombre des Praticiens, les Colots mê-
mes, ces Lithotomistes si fameux par le
grand appareil, n'employoient pas cette
méthode, pour les femmes (distinction
fort singuliére), mais ils les tailloient par

une incision au col de la vessie, & non pas *par une incision à côté, comme on fait aux hommes*, dit Paré,* *mais par une incision tout au-dessus, & en ligne droite.* J'avouë que, sans avoir lû cet endroit, j'ai essayé nombre de fois sur le cadavre cette méthode d'inciser l'uréthre des femmes supérieurement, avant de me déterminer pour la latérale, mais que je n'ai osé la pratiquer sur le vivant, parce que j'ai cru que cette incision supérieure étoit dangereuse par raport à un plexus de vaisseau assez considérable qui s'y trouve.

Cette diversité dans la façon de tailler les femmes, venoit de la diversité des méthodes en usage pour tailler les hommes. Les Colots étoient les Lithotomistes de l'Europe qui faisoient le plus de bruit, parce qu'ils étoient sur le plus grand théatre. Ils se disoient même les uniques.** Ils étoient aparemment de ces hommes qui, enyvrés par le grand tourbillon qui les environne, éblouïs de leur propre éclat, ne voyent plus rien autour d'eux, ou ne l'entrevoyent que comme quelque chose d'obscur, ainsi il n'est pas étonnant qu'ils ne se soient point fait de scrupule de se donner quelquefois pour Auteurs des découvertes qui aparte-

* L. 16. chap. 49. ** P. 69. & autres.

noient à des Auteurs Regnicoles, tel est, par exemple, *celle de l'opération faite en deux tems*, que François Colot s'aproprie hardiment p. 182. (1) & qui est encore de Franco, chap. 33. p. 134.

Cependant les divers Cantons de la France avoient, comme aujourd'hui, leurs Lithotomistes; & le Livre de Franco Chirurgien de Turriéres en Provence dans le 16e siécle; celui d'Olivier, (2) Chirurgien de Roüen; celui de Joseph Covillard, (3) Chirurgien de Montelimard dans le 17e, nous sont garands qu'il y en avoit à qui il ne manquoit, pour être supérieurs aux Colots, que d'être à leur place. Chacun de ces Chirurgiens tailloit par la méthode qu'il croyoit la meilleure, les uns au petit appareil, les autres par l'appareil latéral décrit par Franco, les autres enfin par le grand appareil que Marianus Sanctus & Franco * même avoient rendu publique. Par la même raison on tailloit les femmes par diverses méthodes; mais commes les Colots avoient donné le ton

* Chap. 36. 39.

(1) Traité de l'opération de la taille, avec des observations, &c. Ouvrage postume de M. Fr. Colot. A Paris 1737.

(2) Traité des maladies des reins & de la vessie, &c. Roüen 1631.

(3) Le Chirurgien Opérateur, &c. Lyon 1640.

à la Chirurgie de Paris, & celle-ci à toute la France, on tailloit communément les femmes qui avoient de grosses Pierres, par incision.

Enfin M. Jonnot célébre Lithotomiste au grand appareil, plus conséquent que ses prédécesseurs, fit passer cette méthode, qu'il croyoit la meilleure de toutes, dans la taille des femmes, où il interdit toute incision. Ce grand Maître inspira ses sentimens, & communiqua sa méthode à M. Tolet son Eléve, & celui-ci à tous les Lithotomistes qui nous ont précédé, ensorte que, depuis environ un demi siécle, on ne tailloit les femmes que par la dilatation de l'uréthre & du col de la vessie.

Epoque de ma méthode de tailler les femmes.

Les heureux succès que j'éprouvai en pratiquant la taille latérale que m'aprit M. Morand, & que je commençai à exercer sous ses yeux en 1732, me firent prendre la résolution dès-lors d'en faire usage pour les femmes, comme pour les hommes, au moins dans les cas où les Pierres seroient trop grosses pour pouvoir être tirées par la simple dilatation de l'urétre; quoique j'aye lieu de présumer que je n'aye pas attendu long-tems après l'occasion d'exécuter ce projet, cependant la premiere taille de cette espéce sur les

femmes, dont j'aye conſervé l'hiſtoire dans mes Journaux, eſt celle de la veuve Néel, fermiére du Plaimboſc, proche Yvetot pays de Caux, taillée le 18 Octobre 1735. Depuis ce tems-là j'en ai taillé par la même méthode grand nombre d'autres. M. Morand fut informé de celle dont je viens de parler, & j'ai conſervé ſa réponſe. Dans le compte que je rendis à l'Académie des Sciences de Paris des tailles latérales que j'avois faites en 1738. *Madeleine le Marchand*, fille âgée de 22. ans, faiſoit la neuviéme des tailles de cette année, qui toutes avoient guéries, & je donnai dans ce Mémoire une deſcription de ma méthode de tailler latéralement les femmes. Toutes ces opérations ont été faites en public, & au concours de pluſieurs étrangers. Enfin dans une lettre que j'écrivis en 1732. à M. Gunz, Profeſſeur d'Anatomie à Léipſik, ſur ma taille latérale des hommes, & qui fut imprimée dans le Journal de Verdun du mois d'Août ; j'y fais auſſi mention de ma taille latérale des femmes, & d'un inſtrument que j'avois imaginé pour réünir en un ſeul l'urétrociſtitome & le gorgeret, que j'employois à cette taille.

Des travaux auſſi long-tems continués

& auſſi autentiques, pour établir la taille latérale des femmes, ſembloient m'aſſurer le titre d'inventeur, ou de reſtaurateur de cette taille, ou au moins une mention honorable parmi ceux qui y avoient travaillé.

Origine du démêlé littéraire ſurvenu entre Meſſieurs Loüis, le Blanc, & Moi.

Cependant quelques Auteurs, qui ont écrit depuis ſur cette matiére, ont gardé un profond ſilence ſur mon opération. De ce nombre eſt M. Loüis, Chirurgien de Paris, également diſtingué par les talens d'opérer & d'écrire, lequel lût à l'Académie de Chirurgie, onze ans après ma premiere taille des femmes, un Mémoire dans lequel il propoſe de faire cette opération par une inciſion latérale de chaque côté de l'uréthre & du col de la veſſie. Au ſimple extrait de ce Mémoire que je vis dans le Mercure, & dont je ne connoiſſois alors nullement l'Auteur, pas même ſon nom, je ſoubçonnai que ce devoit être l'eſſai d'un jeune homme ardent, & peut-être trop prompt à ſe diſtinguer ſur cette matiére. Cependant je ne voulus point le décourager par une critique, & j'eſpérai que l'expérience & ſes propres réflexions ſuffiroient pour le déſabuſer. Content de la publicité de mes opérations, je fus peu touché de l'injuſtice qu'il me faiſoit d'attribuer à M. le

Dran l'aplication des avantages de la taille latérale aux femmes, dans un ouvrage & à propos d'une opération que je comptois bien qui n'auroit jamais de cours. Néanmoins au commencement de l'année 1748. une personne de l'art m'informa que M. Loüis avoit fait sur le vivant, à Orléans, des tailles par cette méthode, & que M. le Blanc, Lithotomiste en cette Ville, y avoit déja fait des corrections importantes, qui la raprochoient de la mienne, mais qui ne lui procuroient pas encore toute sa simplicité, & son utilité. A cette nouvelle, le bien public fit sur moi ce que mon propre intérêt n'y avoit pû faire. J'écrivis à M. le Blanc la lettre suivante.

Ma premiere Lettre à M. le Blanc.

J'ai reçu avec plaisir, Monsieur, les complimens que vous avez bien voulu m'adresser par M.** qui est actuellement en notre Ville. Il m'a dit, Monsieur, que vous songiez à réformer le cistitôme que M. Loüis a, dit-on, inventé pour la taille des femmes. Il y a plus d'un an, ce me semble, que j'entens parler de cette prétenduë invention de M. Loüis, & je suis étonné que personne ne l'ait encore fait revenir de son erreur. Il y a pourtant bien des

gens de l'art dans Paris, qui savent qu'il y a treize ou quatorze ans que je taille à Roüen les femmes, *par un débridement que je fais au col de la vessie.* Je n'employe que deux instrumens pour cette opération, un gorgeret terminé par une sonde cannelée d'un pouce de longueur, & un cistitôme droit & à dos, qui ne tranche que d'un côté. (Planche 1.)

Ma premiere Lettre à M. le Blanc.

Pour tailler, après avoir fait situer le sujet, comme à l'ordinaire, j'introduis le bout cannelé B. Fig. 1. ou la sonde de mon gorgeret dans l'uréthre, la cannelure du côté gauche du sujet, & je pousse sur cette cannelure mon *uréthro-cistitôme* Fig. 2., pour débrider le col de la vessie; je retire cet instrument, j'achéve de passer le gorgeret dans la vessie, pour en commencer la dilatation, j'y introduis doucement le doigt index pour augmenter cette dilatation, puis les tenettes que j'écarte à la même fin, & je tire la Pierre, avec les ménagemens qu'exige l'extension de la vessie nécessaire à son passage.

J'ai donné ces instrumens à plusieurs Etrangers, Allemands, Italiens, Anglois; rien n'est si connu, entr'autres à Leipsik. Les Couteliers de Paris en ont

Ma premiere Lettre à M. le Blanc.

fait, & je ſerois très-étonné que M. Loüis n'en ait rien apris. A l'égard de ſon ciſtitôme à deux tranchans, il différe très-peu de mon uréthrotôme. * Je ſuis bien éloigné de vouloir offenſer M. Loüis, que je ne connois point, & dont les intentions ne peuvent être que bonnes; mais je ne puis m'empêcher de vous dire, que je crois ſa méthode de faire deux inciſions à l'uréthre des femmes, tout-à-fait contraire à la bonne chirurgie. C'eſt l'uſage que M. Gunz, Profeſſeur célébre à Leipſik, croyoit que je faiſois de cet uréthrotôme, dont je viens de parler, & qu'il a décrit dans l'ouvrage latin qu'il a publié en 1740; ** mais j'ai eû grand ſoin de le détromper, & le public auſſi ſur cette mauvaiſe méthode, que des mémoires infidèles lui avoient raportés. Si vous connoiſſez M. Loüis, Monſieur, c'eſt lui rendre un vrai ſervice que de le tirer d'erreur.

J'ai l'honneur d'être &c.

A Roüen ce 24 Février 1748.

M. le Blanc me fit la réponſe ſuivante.

* Voyez Pl. 11. K.

** *Juſti. Godefrid.* Gunzii *Anatom. & Chirurg. in Acad. Lipſ. Profeſſ. obſervationum chirurgic. de calculum errandi viis & liber unus. Lipſiæ.*

Monſieur. J'ai bien des remercimens à faire à M. ** de vous avoir fait mes complimens. J'ai eû l'honneur de vous voir pluſieurs fois à Paris, & la lettre, dont vous m'avez honoré, me fournit l'occaſion de lier un commerce littéraire avec vous.

Réponſe de M. le Blanc à ma premiere Lettre.

Vous penſez, Monſieur, que M. Loüis a copié votre méthode, & que ſon uréthrociſtitôme eſt ſemblable au votre. Non, Monſieur, la méthode & l'inſtrument ſont bien différens.

M. Loüis lût un Mémoire à la ſéance publique de l'Académie de Chirurgie, le 7 Juin 1746. ſur la taille des femmes. C'eſt un paralelle des diverſes méthodes de tailler. Après avoir établi ces différentes méthodes, il propoſe la ſienne. Vous pouvez en voir la deſcription : elle eſt inſérée dans l'extrait que l'on a fait de cette ſéance, à la page 72. du 2. Vol. du Mercure de France, du mois de Décembre 1746.

M. Loüis m'ayant fait part de cette invention, & m'ayant offert qu'il viendroit ici pour y faire ſon opération, ſi j'en trouvois l'occaſion, deux filles de l'âge de dix à douze ans ſe preſentérent à l'Hôtel-Dieu de cette Ville, au mois

Réponse de M. le Blanc à ma premiere Lettre.

de Mai dernier, pour s'y faire tailler. Je saisis cette occasion, j'en informai M. Loüis, qui vint ici tailler ces deux petites filles, suivant sa méthode; l'extraction de la Pierre se fit avec facilité, & l'opération fut faite en moins d'une minute.

Méthode de M. Loüis par M. le Blanc.

Par sa méthode, il fait deux sections latérales. Après l'extraction de la Pierre, il met une canule de plomb au milieu des deux sections, c'est-à-dire, directement dans les deux goutiéres formées par l'uréthre; il bourre & tamponne ensuite le vagin avec de la charpie brute, afin d'élever & d'aprocher le plancher inférieur qui est posé sur le vagin & qui y tient, du supérieur qui est attaché à l'arcade du pubis. La canule est terminée par un petit bec, afin que l'urine ne coule point vers le vagin, ni sur les lévres, & qu'elle soit versée plus loin. Aux deux côtés de ce bec sont percés deux trous par où passent deux petits cordons qui vont s'attacher avec des épingles au bandage, afin d'empêcher la canule de sortir de sa place & de se déranger. Cet appareil est pour procurer la réünion des deux sections, & conserver à l'uréthre son calibre & sa direction naturelle. Le lendemain de

l'opération, ces Messieurs retournérent à Paris.

Réponse de M. le Blanc à ma premiere Lettre.

J'ai pansé réguliérement ces deux petites filles, & je me suis aperçu qu'au moindre mouvement qu'elles faisoient, la canule se dérangeoit de la ligne de direction de l'uréthre ; que tantôt elle se portoit d'un côté, tantôt de l'autre ; ce qui divisoit les sections qu'on avoit unies au moyen du tamponement du vagin. C'est cette vacillation de la canule qui a empêché la réünion parfaite des deux sections, & qui a donné naissance à l'incontinence d'urine qui s'en est ensuivie. J'écrivis à M. Loüis les réflexions que je faisois sur sa méthode. Je fis copier son instrument, (Pl. II.) qu'il m'avoit laissé, & je fis faire un uréthrocistitôme à un tranchant. J'opérai sur le cadavre avec cet instrument à un tranchant, pour voir si je tirerois la Pierre avec autant de facilité que lui ; je reconnus par différentes tentatives, que les plus grosses Pierres étoient extraites avec facilité, & qu'au moyen de cette seule section, ma canule ne pouvoit se déranger, tels mouvemens que feroit la malade, parce qu'elle étoit logée dans le canal de l'uréthre, qui n'étoit fendu que latéralement.

Réponse de M. le Blanc à ma premiere Lettre.

Les différentes tentatives que j'ai faites sur le cadavre, m'ont apris qu'il n'étoit pas commode de bourer le vagin dans une vierge, à cause de la petitesse de son entrée, & que dans les femmes qui avoient l'entrée du vagin aussi large, & plus large que le fond, il étoit difficile d'y contenir les tampons de charpie qui servoient à le bourer mollement, circonstance absolument nécessaire pour écarter le plancher inférieur, & l'aprocher de celui qui est attaché à l'arcade du pubis.

Pour remédier à cette difficulté, je me sers d'un bout de boyau de cochon desseché, de grosseur convenable, fermé par une extrêmité, & ouvert par l'autre. Ce boyau graissé, le doigt dedans, je l'introduis dans le vagin, ensuite j'emplis ce boyau de charpie brute, ou d'oüate de coton; j'éleve par ce moyen le plancher inférieur vers le supérieur. S'il arrive que ce boyau vienne à se gâter, je l'ôte, & en mets un autre à sa place.

Je me sers d'une canule d'argent flexible, terminée par un petit bec, comme celle de plomb de M. Loüis. Elle est assujettie au bandage, au moyen de quatre petits rubans qui vont s'y attacher,

cher, deux au-dessous vers le périnée, & deux au-dessus vers les aines. Cette canule flexible ne blesse pas tant les parois de l'uréthre que la canule roide de M. Loüis. D'ailleurs elle prend mieux le contours de l'uréthre qui n'est pas tout-à-fait droit. A ce moyen, la section latérale se réünit, & le canal de l'uréthre est conservé dans son entier. Sept à huit jours suffisent pour faire cette réünion. Après j'ôte la canule.

Réponse de M. le Blanc à ma premiere Lettre.

Pour faire cette opération, il faut attendre que les régles soient écoulées. Je situë la malade comme dans l'opération ordinaire. J'introduis le bec, d, de l'instrument dans l'uréthre, ayant eû soin auparavant de dégager l'uréthrocistitôme o, t, de son ressort x, & m, l, qui le tient assujetti dans sa chappe c, s; le bec introduit dans l'uréthre, je baisse le corps de l'instrument vers l'anus, & je le place de façon que l'extrémité de son bec réponde au fond de la vessie, ou à l'ombilic, ce qui est la même chose.

Méthode de M. le Blanc. Planc. II.

Dans cette position, j'apuye le bec de l'instrument sur la branche du pubis oposée à la section que je veux faire. L'instrument ainsi placé & tenu par le doigt index de la main gauche passé

Réponse de M. le Blanc à ma premiere Lettre.

dans l'anneau Y, & le pouce posé sur la platine X, je prends avec le pouce & le doigt index de la main droite la piéce de pouce e, de l'uréthrocistitôme, d, A, e, je le pousse vers le haut, & au moyen de ce mouvement, je fais d'un seul coup la section latérale. Je retire tout de suite l'uréthrocistitôme pour le remettre dans sa chape, & y être assujetti au moyen du ressort; ensuite je fais faire un demi tour à l'instrument de la gauche à la droite de l'opérateur. Le doigt index de la main droite trempé dans l'huile, je l'introduis dans la playe, je m'arme d'une tenette que j'introduis dans la vessie à la faveur de la crête, S, A, S, située sur la chape & le bec de l'instrument. Ladite tenette étant dans la vessie, j'ôte l'instrument, & le quitte, je charge la Pierre & la tire.

Lorsque l'on reconnoît par la sonde une très-grosse Pierre dans la vessie, il faut avoir l'attention, en opérant, qu'après avoir poussé l'uréthrocistitôme, pour faire la section, il faut pousser un peu l'instrument vers le haut, afin de brider d'avantage le col de la vessie, & conséquemment faciliter l'extraction de cette grosse Pierre.

On monte sur la même chape des

uréthrociſtitômes de différente grandeur, pour les ſujets de différens âges, ou de différentes conſtructions, & pour les groſſes ou petites Pierres.

Réponſe de M. le Blanc à ma premiere Lettre.

Il n'eſt pas toûjours néceſſaire de lier la malade, comme le dit M. Loüis dans ſon Mémoire cité ci-deſſus : C'eſt un avantage. La ſection réünie, le reſſort de l'uréthre & du ſphincter de la veſſie ſe rétablit. Il s'enſuit de ce rétabliſſement que la malade guérit ſans incontinence ? avantage qu'on ne trouve point dans la méthode ordinaire.

Voilà, Monſieur, mon opération, qui ne différe de celle de M. Loüis, qu'en ce que je ne fais qu'une ſeule ſection, & qu'il en fait deux. Elle a quelque analogie avec la votre, & avec celle de M. le Dran. Vous fendez, l'un & l'autre, l'uréthre ſur le côté gauche du malade ; je le fais auſſi. Toute la différence, c'eſt qu'il vous faut deux inſtrumens pour faire cette coupe, & pour vous faciliter l'introduction de la tenette, & que pour mon opération, le même inſtrument, ſans ſortir de ſa place, fait la coupe, & me ſert de gorgeret ou de conducteur pour l'introduction de la tenette.

Vous ſçavez, Monſieur, que la mul-

Réponse de M. le Blanc à ma premiere Lettre.

tiplication des instrumens allonge beaucoup une opération ; plus elle est longue, plus elle est douloureuse, & par conséquent plus souvent suivie d'accidens.

Avec cet instrument, l'opération se fait en moins d'une minute, trente secondes suffisent le plus souvent.

J'ai l'honneur d'être &c.

A Orléans ce 2 Mars 1748.

Par cette Lettre, M. le Blanc me parut en si beau chemin d'abandonner tout-à-fait la méthode de M. Loüis, & d'adopter la bonne, que je crus devoir l'encourager à achever son ouvrage, pour son utilité, & pour celle du public. Ainsi je crus devoir lui écrire la lettre suivante, qui ayant été communiquée à M. Loüis, puis insérée au Mercure de Juin 1748, fut comme le signal de la petite guerre littéraire qui s'est allumée entre M. Loüis & moi ; si je dois apeller guerre, une correspondance animée d'un peu de contradiction, qui m'a fait connoître & estimer M. Loüis.

Ma replique à M. le Blanc.

A Dieu ne plaise, Monsieur, que j'accuse M. Loüis d'avoir copié ni mes ins-

trumens, ni ma méthode pour la taille des femmes. Quoique je n'aye pas l'honneur de le connoître, il suffit que je le sçache homme de Lettres & distingué dans son art, pour le croire incapable d'un tel plagiat; mais j'ai soupçonné que M. Loüis, ayant fait de son côté cette découverte, il auroit cru pouvoir la publier, sans faire aucune mention de la mienne, quoiqu'il en eût entendu parler. J'avois lieu de le croire, parce que Messieurs de l'Académie des Sciences en étoient informés; grand nombre d'Etrangers m'avoient vû opérer, ou en étoient instruits par mes correspondances: je fûs encore plus porté à croire que M. Loüis n'ignoroit pas ma découverte, quand je me suis souvenu que dans une lettre adressée à M. Gunz, célébre Professeur à Léipsik, & publiée dans le Journal de Verdun, mois d'Août 1742. j'avois annoncé, à l'occasion de mon gorgeret pour les hommes, celui que j'avois imaginé pour tailler les femmes à l'appareil latéral, comme les hommes, c'est-à-dire, par un débridement latéral du cou de la vessie. Je n'avois pas de peine à me persuader que toutes ces notions n'auroient pas mérité l'attention de M. Loüis, quelque délicat qu'il fût naturel-

Ma replique à M. le Blanc.

Ma replique à M. le Blanc.

lement ſur cet article. C'eſt l'effet aſſez ordinaire du malheur attaché aux productions des Provinces.

Quoiqu'il en ſoit, Monſieur, vous penſez que ſon inſtrument eſt nouveau, ſa méthode de tailler les femmes, rectifiée par vos ſoins, préférable à la mienne. Examinons chacun de ces points.

L'inſtrument de M. Loüis, ſoit tel qu'il l'a d'abord imaginé, ſoit rectifié par vous, Monſieur, eſt composé eſſentiellement d'une ſonde canelée ou à languette, pour diriger les tenettes dans la veſſie, & d'une lame qui ouvre ou débride le cou de ce viſcére avant que de paſſer les tenettes; & c'eſt dans ces deux inſtrumens réünis en un ſeul, que vous faites conſiſter l'avantage de la découverte de M. Loüis, ſur celle que je vous ai communiquée, laquelle conſiſte en un gorgeret terminé par une ſonde canelée, & un uréthrociſtitôme ſéparé du gorgeret.

J'oſe penſer, Monſieur, que cet avantage de l'inſtrument de M. Loüis n'eſt pas à beaucoup près, tel que vous le préſumez, mais en le ſupoſant réel, cet avantage, la découverte n'en apartiendroit pas encore à M. Loüis. Liſez, s'il vous plaît, Monſieur, la Lettre du Journal de Verdun, mois d'Août 1742. que je

viens de citer tout à l'heure, vous y trouverez ce qui suit. Ma replique à M. le Blanc.

Mon gorgeret pour les hommes ne différe du gorgeret ordinaire qu'en ce que la languette est plus courte & plus petite. Je dis gorgeret pour les hommes, parce que j'en ai inventé un particulier pour tailler les femmes latéralement, mais il n'est pas question ici de cette taille. J'ai même imaginé depuis peu un autre gorgeret qui a à sa partie convexe une lame mobile qui fait le débridement nécessaire, & dans les femmes, & dans l'appareil latéral des hommes, sans qu'on soit obligé de se servir d'autres instrumens. (Pl. I. Fig. 3. 4.) Voilà, Monsieur, les deux instrumens pour la taille des femmes réünis en un seul. Y a-t'il un seul avantage de l'instrument de M. Loüis, même rectifié, qui ne se trouve dans celui-ci ; & même les avantages si connus du gorgeret sur toutes les autres espéces de conducteurs ne donnent-ils pas encore la supériorité à mon instrument sur celui de M. Loüis ? Vous observerez, Monsieur, que ma Lettre est écrite du 10 Juin 1742, & que le Mémoire de M. Loüis a été lû à l'Académie le 7 Juin 1746, c'est-à-dire, quatre ans après. Il est un peu surprenant que dans une Académie aussi nombreuse, il ne se

Ma replique à M. le Blanc.

soit trouvé personne qui ait lû le Journal de Verdun du mois d'Août 1742. ou qui s'en soit souvenu ; cependant une singularité n'est pas une impossibilité, & je croirai, dès que vous me l'assurerez, que cet endroit étoit totalement inconnu à ces Messieurs, & même à M. Loüis. Toujours demeureroit-il pour constant que l'invention est toute à moi, & que je suis en droit de la revendiquer. (1)

Mais, me direz-vous, d'où vient ne m'avez-vous pas envoyé ce dernier gorgeret armé d'une lame tranchante, plûtôt que les deux instrumens séparés que vous m'avez adressés ? Est-ce que vous auriez abandonné cet instrument composé ? Oüi, Monsieur, je l'ai abandonné, & les raisons que j'en ai eû sont les mêmes qui me font penser que l'instrument de M. Loüis, tout perfectionné qu'il est par vous, c'est-à-dire, ramené au mécanisme du mien, est moins avantageux que mes deux instrumens séparés. (2)

(1) Je revendique l'invention de la *réünion des deux instrumens pour la taille des femmes en un seul*, comme on vient de le dire, & non pas l'invention de l'instrument de M. Loüis, comme il affecte de l'entendre.

(2) C'est *à plus fortes raisons* que je tire cette conclusion ; car on verra dans la suite de cet ouvrage que mon gorgeret uréthrocistitôme a des avantages considérables sur le lithotôme de M. Loüis, qu'il peut être très-utile dans la taille des femmes, encore plus dans celle des

Le principe sur lequel vous fondez l'avantage de l'instrument perfectionné de M. Loüis, est que.... Ma replique à M. le Blanc.

La multiplication des instrumens allonge une opération.

Prenez garde, Monsieur, que cet axiome est souvent faux. Je conviens qu'une multiplication d'instrumens, qui allonge une opération est un défaut, & qu'on doit rejetter la méthode, à moins que ce défaut même ne soit compensé par d'autres avantages; mais faites attention qu'on peut opérer avec deux instrumens à la fois, dans le même instant, & cela, parce que nous avons deux mains, & alors vous voyez bien que cette multiplication d'instrumens n'allonge point du tout l'opération. Dans ma taille des femmes, je tiens le gorgeret de la main gauche, & l'uréthrocistitôme de la droite, j'introduis d'une main le bout canelé du gorgeret, & de l'autre, avec l'uréthrocistitôme poussé sur cette canelure, je débride le cou de la vessie; tout cela se fait dans les mêmes instans, dans les mêmes mesures de tems que votre opé-

hommes, & que parmi les motifs qui m'ont empêché de me servir de ce gorgeret, on doit compter non-seulement la grande simplicité, commodité & sûreté de mes anciens instrumens, mais encore l'habitude où je suis de m'en servir.

Ma replique à M. le Blanc.

ration. Reste à present à sçavoir lequel des deux est plus avantageux, de débrider avec une lame attachée à un instrument assez composé, ou avec une lame que la main même conduit. Je présume, Monsieur, que les Praticiens préféreront toujours ce dernier parti; il y auroit bien des raisons pour les apuyer, mais l'expérience est plus parlante; les Praticiens sont plus sûrs des coups que leurs mains dirigent immédiatement, que de ceux que produisent des ressors ou des machines.

Pour emprunter quelques exemples des autres arts, y avoit-il rien de plus brillant, de plus expéditif que cet instrument, qui d'un seul coup vous donnoit une plume toute taillée, & très-réguliérement taillée? Néanmoins quelqu'un s'avise-t'il de s'en servir? Non; l'ancien & simple canif est toûjours resté en usage. L'invention est tombée, par cela seul qu'elle est une machine, & qu'un simple petit trenchant avec quelques secondes de plus, fait la même chose, & le fait au gré de celui qui s'en sert. Que dirions-nous, Monsieur, d'un Mécanicien qui nous donneroit, comme une invention extrêmement utile, un instrument qui renfermeroit à la fois les usages de la fourchette & du couteau, ensorte que

d'une ſeule main nous pourrions couper notre viande, & la porter à la bouche? Cet inſtrument ſeroit ingénieux, admirable, ſi vous le voulez, mais à quoi bon, je vous prie? A me donner la facilité de manger d'une main, & d'avoir l'autre dans ma poche? C'eſt là préciſément le ridicul du gorgeret uréthrociſtitôme que j'ai abandonné, & de la plûpart des machines qui réüniſſent deux inſtrumens deſtinés pour les deux mains. (1) Les machines peuvent, ſans doute, être très-utiles, mais il faut, comme vous le dites fort bien, Monſieur, ou qu'elles nous abrégent le tems & les douleurs, ou qu'elles faſſent les choſes mieux que nos mains, ſans quoi ce n'eſt qu'un pur étalage de vanité. C'eſt ce qu'Hypocrates a fort bien exprimé dans ſon Traité des Luxations, où il fronde la manie d'inventer les machines de ſimple apparat déja en vogue de ſon tems. (2)

Ma replique à M. le Blanc.

(1) Quoiqu'il me ſoit très-permis de traiter mes propres inventions de ridicules, le ſeul amour de la vérité nous oblige d'obſerver, que nous avons maltraité ici le gorgeret uréthrociſtitôme, comme un pere reprimande quelquefois ſon fils innocent, pour des fautes qu'il voit faire en ſa compagnie à ſes camarades.

(2) *Turpe autem eſt, cum in omni arte, tùm verò in arte medendi vel maximè, poſt multum exhibitum negotium, multum apparatum, multamque de ſe excitare opinionem, tandemque nihil opis adferre. Hyppoc. Fœſii in fol. p. 809.*

Ma replique à M. le Blanc.

Vous avez fort bien fait, Monsieur, de suprimer un des tranchans de l'instrument de M. Loüis, & je ne doute pas que par la suite vous n'en fassiez autant de la canule, instrument totalement inutil à tous égards, & très-propre à exciter des suppurations mortelles, ou au moins des fistules, des incontinences d'urine ; vous l'avez déja éprouvé dans le cas de la double incision de M. Loüis ; vous n'avez fait que diminuer les inconvéniens, en ne faisant plus qu'une incision, comme dans ma méthode ; la canule fera moins de dégât, mais elle en fera toujours ; & qui pourra jamais l'empêcher au moindre mouvement, de divaguer dans l'incision, & de l'irriter ? Vous avez senti les inconvéniens du tamponement du vagin des filles, vous avez déja été obligé d'abandonner celui de M. Loüis pour les autres femmes ; l'expérience vous dégoutera aussi bien-tôt du votre, comme parfaitement inutil au but que vous vous proposez, si même il n'y est pas nuisible. Les femmes que j'ai taillées latéralement, *sans ce tamponement*, ont guéri en très-peu de jours. Je tirai en 1738. à la nommée Madeleine le Marchand, âgée de 22. ans, une Pierre des plus grosses ; elle fut parfaitement guérie en dix

jours ; celles qui ont eu des Pierres plus petites ont guéri en moins de tems ; mais en voici une dont la prompte guérison vous surprendra, parce qu'en effet elle est unique. Marie le Comte de Diepdal près de Roüen eut une Pierre de moyenne grosseur ; au bout de trois heures elle retint son urine, & ne la rendit que volontairement. Je crus que c'étoit l'effet assez ordinaire du gonflement inflammatoire qui survient souvent après l'opération, & que la supuration auroit bientôt relâché ces parties, & r'ouvert la playe. Je me trompois ; il ne vint aucune supuration ; Marie le Comte fit à son ordinaire toutes les fonctions de cet organe, & ennuyée au lit où on la retenoit malgré elle en bonne santé, elle se leva le troisiéme jour, & n'eut aucun accident. J'ose vous répondre que, si cette taillée avoit eu une canule dans l'uréthre, & un tampon dans le vagin, ce bonheur ne lui seroit pas arrivé.

Ma replique à M. le Blanc.

Cependant, Monsieur, quelque perfection que nous ayons donnée à cette opération, en y transportant les avantages de la taille latérale des hommes, il ne faut pas se flater qu'elle soit, non plus que celle-ci, absolument exempte des incontinences d'urine, ni même de

Ma replique à M. le Blanc.

de la mort, quoique ce dernier accident soit très-rare. J'ai vû arriver l'un & l'autre, dans le cas de Pierres extrêmement grosses, situées dans les organes d'une grande petitesse, comme à un enfant de quatre ans ; car notre débridement, Monsieur, n'exclud pas l'allongement des fibres, & dans le cas précédent un grand déchirement. Que ne faites-vous l'incision grande assez, me direz-vous ; je m'en garderez bien ; je n'ai qu'un trop grand nombre d'expériences qui prouvent que *les grandes playes au corps de la vessie sont presque toujours mortelles, & que l'allongement de ses fibres, leur déchirement même ménagé, est préférable aux grandes incisions, & peut-être même aux incisions tout court.* Si vous en doutiez, j'aurois assez de preuves de faits & de raisonnemens pour en remplir une Lettre.

Toutes ces réfléxions, Monsieur, n'empêchent pas que je ne vous sois très-sincérement obligé de l'élégante figure de l'instrument que vous avez bien voulu m'envoyer, aussi bien que de toutes les choses obligeantes que contient votre Lettre. Je ne laisserai échaper aucune occasion de m'en revancher, & de mériter la correspondance d'un Chirurgien aussi

zèlé, aussi ingénieux, & aussi laborieux que vous me paroissez l'être.

Ma replique à M. le Blanc.

N'avez-vous point vû, Monsieur, les instrumens que j'ai inventés pour la taille au haut appareil, & avec lesquels j'ai fait heureusement cette taille en 1742. & quelques autres les années suivantes, dans le cas de très-grosses Pierres? Par cette méthode la Pierre & les tenettes ne touchent point du tout à la playe, mais elles passent entre les instrumens qui en soutiennent & écartent les lévres.

Vous connoissez ceux avec lesquels je taille latéralement les hommes, * mais vous ignorez peut-être une derniére perfection que j'y ajoutai en l'année 1747. Une seule chose dans ma méthode pouroit embarrasser ceux qui ne seroient pas fort exercés avec mes instrumens, c'est que le cistitome, après avoir débridé le cou de la vessie, & en revenant vers l'Opérateur, échapoit quelquefois de la canelure de la sonde; car pour que l'extrêmité B. de mon cistitome (Pl. V. Fig. I.) ne sorte point de cette canelure, il faut que le poignet de l'Opérateur qui pousse cet intrument, décrive une certaine courbe de haut en bas, laquelle ne laisse point que d'exiger de l'attention, de l'intelligence & de l'habitude; sans

* Voyez Pl. IV.

Description de la derniére correction de mes instrumens.

Ma repli-que à M. le Blanc.

cette manœuvre l'extrêmité B. du cistitome, s'éloigne de la canelure de la sonde, S. T. & quand l'Opérateur rameine vers lui le cistitome, il arrive seuvent que cette extrêmité B. prend à côté de la sonde, & tout l'instrument se trouve hors de cette voye. Quoique ceci soit sans danger, il oblige toujours à retrouver cette route, & redonneroit à ma méthode les inconvéniens que j'ai sauvés par les canelures. Pour rémédier à ce défaut, j'ai fait faire à l'extrêmité B. du cistitome qui entre dans la canelure de la sonde, une petite larme transversale ou en croix, cette petite traverse coule dans deux espéces de galeries creusées dans les côtés de la canelure de la sonde; ces galeries se font en rabattant un peu en dedans les lévres de cette canelure, excepté à l'endroit C. de la sonde qui répond à l'incision, où la canelure évasée à l'ordinaire reçoit cette traverse, qui de là entre dans les galeries, & ne permet plus à l'instrument de s'échaper, que quand son extrêmité est ramenée à la premiere incision, &c.

Pour que ces instrumens ayent les perfections qu'exige leur destination, il faut .... *de la part du cistitome*... 1°. Qu'il ait la courbure exprimée par la Figure I.

2°. Que

2°. Que la petite traverſe, a, b, ou goupille fixe placée à ſon extrêmité, ſoit la plus longue qu'il ſera poſſible, bien arrondie en cilindre ou goupille émincée par les extrêmités & polie en tous ſens, ou faite de chaque côté en viſiére de fuſil, très-courte dans ſa longueur, & très-ſaillante dans ſa hauteur ou épaiſſeur. 3°. Que l'extrêmité du ciſtitôme qui lui ſert de baſe, ſoit elle-même très-ſaillante en deſſous ou dans le ſens de la concavité, B, E, du dos de l'inſtrument, afin de ne point gêner ce dos & n'en être point gêné, lorſqu'il coule ſur la convexité de la ſonde. 4°. Par le même motif, ce dos du ciſtitôme doit avoir une certaine largeur, exprimée dans la figure, & finir preſqu'en un trenchant deſtiné à entrer un peu en gliſſant dans la canelure de la convexité de la ſonde. 5°. Pour la même raiſon, la canelure du ciſtitôme doit être à peu près auſſi voiſine du trenchant que du dos; il faut qu'elle ſoit profonde, que ſes rebords ſoient très-ſaillans, excepté vers l'extrêmité où il doit y avoir une petite partie preſque plate pour la liberté du jeu du ciſtitôme dans la canelure de la ſonde. La vive-arrette de la partie opoſée doit auſſi être fort ſaillante & répondre au fond de la canelure du ciſtitôme. Faute

Ma replique à M. le Blanc.

Pl V. Fig. 3. l'inſtrument vû par ſon épaiſſeur.

Marcpli-que à M. le Blanc. de cette largeur du dos & de ces ſaillies des rebords de la canelure & de la vive-arrette, la canelure du ciſtitôme s'engageroit dans celle de la ſonde & arrêteroit le jeu de l'inſtrument, qui pour bien couler, ne doit laiſſer entrer qu'une partie de ſon dos entre les galeries rabattuës, & le reſte qui conduit aux ſaillies de la vive-arrette & de la canelure du ciſtitôme, doit porter au-dehors ſur les lévres de ces galeries de la ſonde.

Nota. *Que la ciſtitome de notre Pl. V. eſt celui qui eſt à l'adulte.*

Du côté de la ſonde ... 1°. La partie retrecie de la canelure, ou les galeries rabattuës, placées à l'extrêmité de la ſonde, doivent y occuper deux pouces quelques lignes, dans les ſondes deſtinées aux adultes : la partie évaſée à l'ordinaire occupe tout le reſte. 2°. Ces galeries doivent être exactement évuidées & polies, non-ſeulement latéralement intérieurement, ſous chaque galerie, mais encore extérieurement, & dans l'eſpace ou fente qui reſte entre les lévres rabattuës. 3°. Le paſſage, c, de la portion évaſée à la portion retrecie de la canelure, doit être en pente douce pour ne point arrêter ou ralentir le jeu du ciſtitôme. 4°. Il faut que les deux portions de la canelure, l'évaſée & la rabattuë ſoient de hauteur égale.

Pl. V. Fig. 2.

Cette correction de la ſonde, en exige

aussi une au gorgeret ordinaire dont la languette devient trop grosse en dessus pour entrer & couler entre les lévres rabattuës de cette sonde. Il faut donc que cette languette ait sa lévre supérieure assez émincée pour couler entre ces galeries, & conserver néanmoins son extrêmité arrondie pour ne point exposer l'opérateur à blesser la vessie. Ma replique à M. le Blanc.

La rupture du périnée qui arrive quelquefois dans certains accouchemens, m'a paru mériter nos efforts pour en procurer la réünion, lors même qu'elle est ancienne, & qu'elle exige le raffraichissement des lévres ; j'ai inventé à cet effet un instrument qui m'a paru réünir les *avantages des sutures entortillées & enchevillées* ; mais cette Lettre est déja trop longue ; gardons ces matériaux & quelques autres pour une seconde Lettre, si vous les jugés dignes de votre curiosité.

J'ai l'honneur d'être &c.

A Roüen ce 12 Mars 1748.

Cette Lettre fit faire à M. le Blanc de sérieuses réflexions. Je fus fort long-tems sans avoir de ses nouvelles, & enfin j'en reçûs celles qu'on va lire.

Seconde Lettre de M. le Blanc, en réponse à la précédente.

Monsieur, vous serez sans doute surpris de ce que j'ai tardé si long-tems à faire réponse à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire datée du 12 Mars dernier. Souffrez que je vous rende compte de l'usage que j'en ai fait. J'ai cru qu'il étoit convenable de l'envoyer à Paris à un de mes amis pour la communiquer à M. Loüis, ensemble votre premiere Lettre, & la copie de la réponse que je vous ai adressée. M. Hévin, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, & Secretaire de l'Académie de Chirurgie, à qui le tout à été communiqué, a jugé à propos d'en faire part à l'Académie. Et pour que vous soyez plus en état de juger de quelle façon M. Loüis a pris la chose, je vous envoye ci-incluse la copie de la Lettre qu'il m'a écrite à cette occasion, & celle de la réponse que j'y ai faite. Vous connoîtrez par la lecture de l'une & de l'autre, lequel, de lui ou de moi, doit avoir lieu d'être fâché, en suivant ce principe qu'il pose .... *lorsque deux personnes se disputent, c'est à celle qui a tort à se fâcher* .... Il dit,

que je ne m'attendois pas sans doute qu'il se réünîroit avec vous pour m'ôter les idées avantageuses que j'ai conçûes, & qu'il établira assez l'état de la contestation pour régler nos prétentions respectives. 2e Lettre de M. le Blanc.

Vous pouvez voir, Monsieur, dans la copie de la réponse que je lui ai faite, si je prétens quelque chose à votre découverte. J'y fais seulement sentir que mon opération est différente de la votre, & je proteste que dans le cas où vous ferez connoître.... *que les grandes playes faites au corps de la vessie sont presque toujours mortelles, & que l'allongement de ses fibres, leur déchirement même ménagé est préférable aux grandes incisions, & peut-être même aux incisions tout court.....* que dans ce cas, dis-je, j'abandonnerai ma façon de tailler pour me servir de la votre.

Vous verrez de quelle façon il m'habille à l'occasion de l'instrument pour la taille des hommes que j'avois envie de mettre au jour, parce que je dis à un de mes amis que vous pourriez revendiquer cet instrument. Sa Lettre est un peu vive, & je me persuade que ma réponse est concluante.

Je vous ai engagé, Monsieur, dans une dispute littéraire avec M. Loüis, l'art

& le public y gagneront beaucoup.

2e Lettre de M. le Blanc.

Faites-moi la grace, Monſieur, de m'adreſſer vos *preuves de fait & de raiſonnemens* ſur les playes de la veſſie, & ſur l'allongement & le déchirement de ſes fibres, afin de me décider.

Vos réflexions fondées ſur l'expérience, me feront abandonner le tamponnement du vagin, auſſi-bien que l'uſage de la canule, toute flexible qu'elle eſt. C'eſt à M. Loüis à ſoutenir cette pratique ; pour moi, vous m'avez convaincu qu'elle étoit pernicieuſe.

Je n'ai point vû les inſtrumens que vous avez inventés pour la taille au haut appareil ; faites-moi le plaiſir de m'envoyer la figure & la deſcription de ces inſtrumens. Je vous demande la même grace pour votre inſtrument qui réünit la rupture du périnée.

Oüi, Monſieur, je connois vos inſtrumens pour la taille latérale des hommes, mais je ne ſçavois pas la perfection que vous avez donnée à votre ciſtitôme ; elle eſt bien imaginée cette perfection, & ſans l'avoir jamais ſçû, mon inſtrument pour la taille des hommes remplit les mêmes vûës.

Vous dites, Monſieur, que vous avez d'autres matériaux que vous gardez pour

une seconde Lettre, si je les juge dignes de ma curiosité; je vous suplie de m'en faire part. 2e Lettre de M. le Blanc.

J'ai l'honneur d'être &c.

A Orléans le 27 Avril 1748.

Lettre de M. Loüis, adressée à M. le Blanc. A Paris ce 19 Avril 1748.

On a lû à l'Académie de Chirurgie, Monsieur, un Mémoire formé des extraits de quelques Lettres que vous avez écrites à M. le Cat, & des réponses que ce Sçavant & habile Chirurgien vous a faites à l'occasion de ma méthode de tailler les femmes. Vous avez été servi selon vos desirs, mais l'Académie qui ne prend point de part aux démêlés qui intéressent ses Membres, m'a remis ce Mémoire pour en faire l'usage que je jugerois à propos. Vous avez pensé avec raison, Monsieur, que je lirois ma réponse à l'Académie; mais vous vous êtes trompé en croyant que je ne pourrois pas me dispenser de parler de votre méthode.

En effet, si vous voulez bien vous dégager pour un moment de l'implication où vous vous trouvez à l'occasion de la taille des femmes, & supposer, s'il se peut, qu'il s'agisse d'un autre que de vous, je

Lettre de M. Loüis à M. le Blanc.

n'aurai pas de peine à vous persuader que celui à qui vous auriez fait cette cession, ne peut reclamer que des droits imaginaires, & qu'il n'est nullement fondé à dire *ma méthode*. Réünissons l'objet de votre prétention, pour vous convaincre de ce que j'avance. L'état de la question est fort simple. Pour tailler les femmes, je fais deux sections latérales à l'uréthre, & au col de la vessie : vous n'adoptez point cette opération, & je veux bien suposer que vous avez contre elle les meilleures raisons du monde : vous vous déterminez, en conséquence, en faveur d'une seule section : voilà la méthode que vous vous proposez de suivre, lorsque l'occasion s'en presentera.

Comment pouvez-vous, Monsieur, vous aproprier cette méthode de tailler, & vous en dire l'Auteur ? M. le Cat vous dit qu'il ne traite pas autrement depuis 14. ans. Il vous prouve très-solidement par une Lettre insérée dans le Journal de Verdun au mois d'Août 1742. qu'il a fait aux femmes l'aplication de la taille latérale des hommes, en leur incisant latéralement l'uréthre, & le col de la vessie. Cette époque est le titre essentiel & fondamental de M. le Cat : je l'ignorois absolument, & il n'y a personne qui ne

me dispense de l'avoir lû. Je connoissois néanmoins cette méthode, car M. le Dran en parle dans son Traité d'Opérations imprimé en 1742. il cite plusieurs observations circonstanciées sur la méthode curative qu'il a suivie après cette opération. Tout le monde sçait & connoit la bonne foi, & la probité de l'Auteur. Il a eu dans le tems plusieurs Membres de l'Académie pour témoins de sa pratique, & je n'ai pas passé cette méthode sous silence dans le parallele que j'ai fait des différentes maniéres de tailler les femmes.

Lettre de M. Loüis à M. le Blanc

Vous devez vous souvenir, Monsieur, que je vous ai mandé que M. le Dran revendiqueroit votre prétenduë nouvelle méthode, & si vous en avez perdu la mémoire, il me suffiroit, pour vous la rapeller, d'extraire ce qui suit d'une Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en datte du 14. Octobre 1747. ..... *vous dites que M. le Dran pourra revendiquer cette opération, je doute que la sienne soit la même, puisque le fond vient de vous. D'ailleurs, pour la bien faire, il faut votre instrument; conséquemment, ce n'est point l'opération de M. le Dran, c'est la votre, &c.*

Non, Monsieur, ce n'est point mon

Lettre de M. Loüis à M. le Blanc

opération, puiſque je fais deux ſections, & que M. le Dran n'en fait qu'une. D'ailleurs le moyen de pratiquer une opération ne change point le fond de la méthode, & mon inſtrument avec un ſeul trenchant ne fait que la taille latérale, comme Mrs le Dran & le Cat. Il y a plus, c'eſt que mon inſtrument, tel que je l'ai imaginé, & comme je m'en ſuis ſervi en votre preſence, en taillant à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, n'eſt point abſolument néceſſaire à ma méthode. Si vous avez lû l'extrait que vous citez du Mercure du mois de Décembre 1746. vous y trouverez poſitivement qu'ayant projetté de faire deux ſections latérales, en même tems je fis faire une ſonde fenduë des deux côtés, dans laquelle il étoit aiſé de pouſſer des lithotomes proportionnés aux differens volumes de Pierres, & à l'écartement des os, à raiſon de l'âge, de la grandeur, & de la conformation des differens ſujets. Vous lirez enſuite les avantages de cette nouvelle opération, & vous verrez que je n'ai fait conſtruire mon inſtrument que pour plus grande commodité, afin de rendre l'opération *plus promte*, *plus ſûre*, *& plus facile à pratiquer*. En reliſant attentivement cet endroit de l'extrait de mon Mémoire, vous vous aper-

cevrez avec quel ſoin je diſtingue une opération d'avec les inſtrumens qui l'exécutent. La lecture du Mémoire vous mettroit bien mieux à portée de juger de mon extrême délicateſſe, puiſqu'à l'occaſion de la ſonde fenduë latéralement, avec laquelle j'ai fait les premiéres tentatives de mon opération, je dis que je l'ai fait conſtruire à l'imitation de la canule du Trocart dont M. Petit ſe ſert pour l'imperforation de *l'anus*. Permettez que je vous renvoye, Monſieur, au Mémoire que ce grand Maître a donné ſur ce vice de conformation : il eſt inſéré dans le premier Volume de ceux de notre Académie. *

Il demeure donc conſtant que vous n'êtes point l'Auteur d'une méthode de tailler les femmes ; & ſi M. le Cat ne vous le conteſtoit pas, je le ferois pour l'amour de la vérité qui, ſelon vous & ſelon moi, doit l'emporter ſur toutes conſidérations. On ne peut cependant pas vous refuſer d'avoir fait ôter un des trenchans de mon inſtrument ; mais cela n'a pas demandé une grande force de génie : il falloit néceſſairement ſuprimer un trenchant pour ne faire qu'une inciſion ; & ne pourrois-je pas revendiquer à bon droit le com-

* Page 377.

Lettre de M. Loüis à M. le Blanc

pliment que M. le Cat vous fait sur la forme élégante de votre instrument.

Quand vous avez imaginé ce changement, vous confondiez assez mal à propos ma méthode avec celle dont vous vous croyez l'Auteur. Voici ce que je lis à ce sujet dans une de vos Lettres du 4. Octobre 1747. *J'ai rëïtéré avec M. de la Croix sur plusieurs cadavres la même opération : nous avons toujours remarqué que la Pierre se tire avec assez de facilité. Nous avons comparé ces deux méthodes,* QUI N'EST CEPENDANT ESSENTIELLEMENT QUE LA VÔTRE; *& nous nous sommes déterminés pour la seule section. Vous serez, sans doute, surpris de cette préférence; mais comme vous êtes judicieux, j'espére que vous ne me blâmerez pas de faire quelques changemens à une opération que vous avez si ingénieusement inventé. Si ce changement, comme je le pense, peut y aporter quelque avantage, je me trouverai fort heureux d'avoir marché sur vos traces &c.*

Je prendrois tout cela pour purs complimens, si le vrai vous touchoit moins, & ne l'emportoit sur toutes les considérations. Rendez donc, Monsieur, justice à la vérité, & convenez que vous n'avez aucun droit à l'invention de ma méthode de tailler les femmes. C'est une question

Lettre de M. Loüis à M. le Blanc

de fait dont vous devez être convaincu. Je dois à preſent défendre ou abandonner ma façon de tailler ; c'eſt une queſtion de droit que je diſcuterai : je vous envoyerai mon travail ſur ce point dès qu'il aura été communiqué à l'Académie.

Vous ne vous attendiez pas, ſans doute, que je me réünirois à M. le Cat pour vous ôter les idées avantageuſes que vous avez conçûës à ce ſujet ; je ne lis pas ſans quelque peine pour vous, ce que vous mandez à M. Levret dans votre Lettre du 13 Avril dernier .... *Les productions de M. le Cat*, dites-vous, *refroidiſſent un peu l'envie que j'avois de mettre au jour mon inſtrument pour la taille des hommes ; comme il a de l'analogie avec ſon gorgeret, à la partie convexe duquel eſt une lame mobile, il ne manqueroit pas de revendiquer cet inſtrument.*

Je louë beaucoup, Monſieur, le projet de ce nouvel inſtrument : mais que dis-je nouveau ? Ce n'eſt autre choſe que l'inſtrument qui a été communiqué à M. Morand par un Chirurgien Pruſſien, ſi je ne me trompe, & qui avoit été ſon éléve. M. Morand informé de ma nouvelle façon de tailler, par M. Simon Membre de l'Académie de Chirurgie, Démonſtrateur Royal, & Chirurgien-Major des

Lettre de M. Loüis à M. le Blanc

Chevaux Legers de la garde du Roi, me fit l'honneur de se transporter chez moi le Samedi premier Avril 1747. accompagné de M. Simon, & d'un de ses Eléves, fils de M. Beaumont, Chirurgien du Roi d'Espagne, Membre de l'Académie de Séville, & mon Confrere en qualité d'Associé à celle de Chirurgie. Il me fit voir alors cet instrument dont je vous ai parlé pendant mon séjour à Orléans; & je le prouve par une Lettre que vous m'avez écrite en date du 21 Mai 1747. Vous me faites le recit de l'ouverture du cadavre d'un taillé, & vous dites.. *Cette observation fait voir combien il y a d'avantage dans l'opération du grand appareil d'inciser le sphincter de la vessie. Le lithotome de M. Morand, dont vous m'avez parlé, seroit bien convenable dans le cas de grosses Pierres &c.*

Vous voyez clairement, je pense, qu'un peu moins d'ardeur, pouroit donner lieu à plus de réflexions, & éloigneroit le reproche qu'on pouroit vous faire sur votre peu de précaution à vous ajuger les productions d'autrui.

Ce que j'écrirai à M. le Cat, ne vous empêchera pas de continuer votre correspondance, je me bornerai à ce qui me regarde, & ce que je lui dirai sur la réü-

nion de plusieurs instrumens en un, poura vous dispenser de toucher cet article.

Lettre de M. Loüis à M. le Blanc

Je ne sçai ce que M. Levret vous aura mandé sur la façon dont j'ai pris la chose, après la communication qu'il m'en a faite. Il auroit mal jugé de moi, s'il m'eût cru fâché, comme vous le présumés : Il y a long-tems que je sçai, que lorsque deux personnes se disputent, c'est à celle qui a tort à se fâcher ; je vous établis mon juge ; décidez, Monsieur, si j'ai lieu d'être de mauvaise humeur.

Ce démêlé ne change point les sentimens que j'ai toujours eû pour vous. Je dois ce reciproque aux politesses, aux égards, & aux considérations particuliéres que vous avez eû pour moi jusqu'à ce jour ; & vous ne me rendriez pas justice, si vous ne receviez avec amitié les assurances de l'attachement sincére avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

On ne sçait pas trop où vous avez vû que le vagin des femmes étoit aussi large, ou plus large dans le fond qu'à l'entrée.

Lettre de M. le Blanc, en réponse à la précédente de M. Loüis. A Orléans ce 25 Avril 1748.

Vous vous efforcez, Monsieur, de persuader que vous n'êtes pas fâché, & que

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

vous n'avez aucun lieu d'être de mauvaise humeur, parce que, dites-vous, ... *lorsque deux personnes se disputent, c'est à celle qui a tort à se fâcher*... Malgré les assurances des sentimens que vous dites avoir toujours pour moi, vous ne persuaderez jamais à ceux qui liront votre Lettre, que vous n'êtes pas fâché.

Ce n'est pas toujours les paroles qui font connoître qu'une personne est fâchée, c'est l'expression ou le ton avec lequel elles sont dites, qui caractérise la bonne ou mauvaise humeur de celui qui les prononce.

Je ne me suis point attiré les choses desobligeantes que vous me dites. La premiere Lettre de M. le Cat, la réponse que j'y ai faite, celle qu'il m'a ensuite adressée, & la conduite que j'ai tenuë depuis, ne devoient en aucune façon exciter votre bile. Que pouvois-je faire de mieux que d'envoyer le tout à M. Levret pour vous le communiquer, afin de vous défendre contre la prétention de M. le Cat? Je lui ai marqué, il est vrai, de communiquer le tout à M. Hévin, s'il le jugeoit à propos. Il l'a fait, & ce dernier lui a conseillé de vous donner communication de toutes ces Piéces, pour ensuite les presenter à l'Académie... Il

n'y

n'y a point-là ce me ſemble dequoi vous fâcher. Rendez-moi plus de juſtice. Quand vous y aurez un peu reflêchi, vous reviendrez de votre prévention. Mais laiſſons tout ceci pour nous attacher à l'eſſentiel.

Réponſe de M. le Blanc à M. Loüis.

Le démêlé que nous avons, Monſieur, ne donnera jamais aucune atteinte aux ſentimens que j'ai pour vous, il ſervira ſeulement d'un puiſſant aiguillon à mon émulation.

Vous dites que ... *le moyen de pratiquer une opération ne change point le fond de la méthode*; & vous faites ſentir plus bas la diſtinction qu'il faut faire d'une opération d'avec les inſtrumens qui l'exécutent; delà vous concluez, ſans doute, que la conſtruction des inſtrumens, la maniére d'opérer, les circonſtances & les tems de l'opération, ne changent rien dans la méthode, & que toutes ces choſes qui peuvent être variées à l'infini pour la perfection de l'art, ne doivent point s'apeller méthodes.

La taille latérale des hommes, par exemple, eſt une méthode, mais cette méthode a été diverſifiée, non-ſeulement par différentes maniéres d'opérer, mais encore par des inſtrumens que le génie des Chirurgiens a inventés. Ainſi, quoi-

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

que Frere Jacques paroisse le prémier qui ait trouvé la méthode de tailler latéralement, il ne s'ensuit pas delà qu'on ne puisse pas dire, la méthode de M. Cheselden; la méthode de M. le Dran; la méthode de M. Foubert; la méthode de M. le Cat &c. Ce seroit donner dans l'erreur, que de soutenir que les différentes méthodes de ces Praticiens ne doivent point être ainsi nommées, ce seront, si vous le voulez, des méthodes subalternes ou relatives à la premiére, mais ces méthodes l'emporteront toujours sur celle du premier qui en a donné l'idée, lorsqu'au jugement des Praticiens, elles auront été reconnuës, & décidées comme préférables.

C'est ici le point où je me trouve vis-à-vis de vous; vous avez trouvé une méthode pour la taille des femmes, & vous avez imaginé un instrument pour rendre l'opération *plus prompte, plus sûre, & plus facile à pratiquer.* Vous donnez à votre méthode tous les avantages qu'elle a sur les autres; rien de mieux? Pour moi qui ai vû par expérience, par les divers essais que j'ai faits sur le cadavre, que les deux sections ne répondoient pas au but que je me proposois, & y refléchissant, comme j'ai eû l'honneur de vous

le marquer dans le tems, j'ai pensé qu'en suprimant un des trenchans de l'instrument, j'éviterois les inconvéniens que j'ai remarqués dans votre méthode. J'ai fait en cela ce que les Cheselden, les le Cat &c. ont fait à l'occasion de l'opération de Frere Jacques. Les uns ont inventé de nouveaux instrumens, d'autres ont perfectionné ceux dont ce Moine se servoit; & enfin par différens moyens ils ont remédié aux inconvéniens de la taille latérale, & y ont aporté des avantages qu'elle n'avoit point. Ce seroit ne pas rendre justice à ces grands hommes, que de ne point caractériser leurs corrections de méthode. Aussi c'est l'épithéte que tous les Sçavans donnent à leur maniére de tailler.

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

Ne suis-je donc pas en droit, par la correction que j'ai faite à votre instrument, & par la *multiplication des avantages que j'ai aportés à votre méthode*, * de dire, à l'exemple de ceux que je viens de citer, ma méthode? J'ai eu la délicatesse de ne point me servir de cette expression dans la réponse que j'ai adressée à M. le Cat. Il est vrai que j'ai dit, *mon opération*: mais ne m'en faites point un

* Ce sont vos termes insérés dans votre Lettre du 7 Octobre dernier.

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

crime, puisque ce n'est qu'après vous que je l'ai ainsi nommée, comme il paroît par votre Lettre du 7 Octobre dernier, dont je vous donnerai l'extrait dans un instant.

Vous me marquez expressément, Monsieur, que j'ai *confondu assez mal à propos votre méthode avec celle dont je me crois l'Auteur*. Vous avez raison; j'ai confondu assez mal à propos *ma méthode* avec la votre; je reconnois mon erreur. Ce n'est point la votre, elle est bien différente; je n'ai pas besoin ici d'établir ces différences.

Quoique cette maniere de tailler ait quelque analogie avec les méthodes de Mrs le Dran, & le Cat, elle a quelque chose d'essentiel qui la distingue de ces méthodes. M. le Dran n'incise par son opération que l'uréthre, & le col de la vessie, il paroît que M. le Cat n'en fait pas plus par sa méthode. Par ma maniére de tailler, si le mot de méthode vous choque, j'incise non seulement l'uréthre & le col de la vessie, mais encore le corps même de cet organe, cela rélativement aux vûës de votre méthode : car, au moyen de cette seule section, l'introduction des tenettes, & l'extraction des grosses Pierres, se font avec autant de faci-

lité que par votre méthode. C'eſt pour-tant là le grand avantage que vous trou-vez dans votre découverte ; mais lorſque cet avantage eſt procuré par deux ſec-tions, il en réſulte des inconvéniens dif-ficiles à vaincre, & que j'évite par une ſeule ſection.

Réponſe de M. le Blanc à M. Loüis.

Vous ne pouvez donc diſconvenir, Monſieur, que cette maniére de tailler ne ſoit bien différente des méthodes de Mrs le Dran, & le Cat, quoique vous les confondiez enſemble. Vous vous ou-bliez lorſque vous me dites, *mon inſtru-ment avec un ſeul trenchant ne fait que la taille latérale de Mrs le Dran & le Cat*. Si vous aviez refléchi à l'eſſay que vous avez fait de cette opération, pour la comparer avec la votre, vous ne di-riez pas qu'elle eſt ſemblable à celle de Mrs le Dran & le Cat : car vous avez dû vous apercevoir que la ſection ne ſe bor-ne pas au ſeul débridement de la veſſie, & qu'elle va beaucoup plus loin. Oüi, Monſieur, je dis que vous vous oubliez, ou que vous manquez de mémoire ; pour vous la rapeller, ſouffrez que je vous ra-porte ce que vous m'écrivez dans votre Lettre dattée du 7. Octobre dernier. ... *Vos réflexions & votre opération entre-ront dans mon Mémoire, & tiendront une*

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

place distinguée dans l'Histoire de la Lithotomie des femmes ; car, toutes choses égales, lorsqu'une femme aura une Pierre médiocre, au lieu de me servir d'un petit lithotome pour faire deux sections latérales, je crois qu'il sera plus avantageux de se servir d'un demi lithotome large, & faire VÔTRE OPERATION. *Vous me ferez plaisir*, continuez-vous, *de me marquer au juste, quelle part vous avez respectivement avec M. de la Croix, dans le projet & dans l'exécution de cette opération, afin que je puisse rendre à chacun le juste tribut qui lui est dû. Il n'y aura qu'un inconvénient, c'est que M. le Dran revendiquera peut-être cette opération, ayant parlé d'une section, & l'ayant même exécutée : mais* JE ME RETOURNERAI DE FAÇON *à faire voir que les opérations* SONT BIEN DIFFERENTES.

Vous convenez donc, dans un tems non suspect, dans un tems où vous n'êtes point fâché, que *mon opération* est différente de celle de M. le Dran ; vous en sentiez pour lors la différence essentielle ; & vous affectez de l'oublier aujourd'hui. Je ne puis vous oposer que vos propres sentimens : c'est à vous à les faire cadrer avec ceux que vous avez aujourd'hui. D'ailleurs vous n'aviez pas besoin de faire un grand effort pour vous *retourner*, afin

de faire voir cette différence; vous l'aviez bien ſenti, & vous affectez, non ſeulement de l'avoir oublié, mais vous parlez contre. Conciliez-vous donc avec vous-même.

Réponſe de M. le Blanc à M. Loüis.

Si j'ai cru que vous ne pouviez pas vous diſpenſer de parler de ma méthode dans la réponſe que vous deviez lire à l'Académie, c'eſt vous-même qui m'avez donné cette croïance; c'eſt votre Lettre dont je vous donne ci-deſſus l'etrait qui m'a fait penſer que vous ne pouviez faire autrement. Vous me marquez que je me ſuis trompé dans cette *croïance*; c'eſt votre affaire; vous êtes bien le maître defaire là-deſſus ce que vous jugerez à propos.

Il réſulte de tout ceci, que ma façon, maniére ou méthode (vous lui donnerez le nom que vous voudrez) de tailler les femmes, quoiqu'elle ſoit plus récente que la votre; il réſulte, dis-je, qu'on peut, ſans oſtentation, lui donner le nom de *méthode*, quoiqu'il n'ait pas fallu, pour me ſervir de votre expreſſion énergique, *une grande force de génie pour la trouver*. Je vous rends la juſtice qui vous eſt dûë; vous m'aviez frayé le chemin, il n'étoit donc queſtion que de rectifier cette voye, & de trouver un moyen plus ſûr, auſſi prompt & auſſi facile à pratiquer que vo-

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

tre opération. C'est, je pense, ce que j'ai trouvé sans une grande force de génie, car je ne m'en pique pas.

Si M. le Cat prouve que.... *les grandes playes faites au corps de la vessie sont presque toujours mortelles, & que l'allongement de ses fibres, leur déchirement même ménagé, est préférable aux grandes incisions, & peut-être même aux incisions tout court*.... j'abandonnerai ma méthode pour me servir de la sienne, mais que deviendra la votre? Vous avez plus d'intérêt que moi à vous deffendre contre *les preuves de fait & de raisonnement*; qu'il offre d'en donner. Pour moi je me rendrai toujours à une décision fondée sur l'expérience & l'observation: je l'attends cette décision, & j'espére que le combat qui se doit faire entre vous deux me décidera. Car si l'allongement des fibres de la vessie & leur déchirement est préférable à la section de cès mêmes fibres faite par un instrument bien tranchant, je dois abandonner ma méthode; à plus forte raison devez-vous abandonner la votre, puisque vous faites deux sections, & que je n'en fais qu'une.

Vous dites ensuite, Monsieur,... *vous ne vous attendiez pas, sans doute, que je me réünirois avec M. le Cat pour vous ôter*

les idées avantageuses que vous avez conçûës : en lui écrivant, je tacherai d'éclaircir assez l'état de la contestation pour régler vos prétentions respectives à ce sujet. Je ne lis pas, sans quelque peine pour vous, ce que vous mandez à M. Levret dans votre Lettre du 13 *Avril dernier... Les productions de M. le Cat, dites vous, refroidissent un peu l'envie que j'avois de mettre au jour mon instrument pour la taille des hommes, comme il a de l'analogie avec son gorgeret à la partie convexe duquel est une lame mobile, il ne manqueroit pas de revendiquer cet instrument.*

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

Croyez-vous, Monsieur, continuez-vous, *que M. le Cat soit homme à tout envahir? Quoiqu'il en soit, vous avez agi fort prudemment de ne pas avancer plus loin. Vous vous seriez exposé à un contretems qui vous eût infailliblement fâché.*

Cet instrument, que vous dites fort hardiment avoir inventé, incise &c. Je loüe beaucoup le projet de ce nouvel instrument. Mais, que dis-je nouveau? Ce n'est autre chose que l'instrument qui a été communiqué à M. Morand par un Chirurgien Prussien &c... Vous dites plus bas... *je vous ai parlé de cet instrument dans mon séjour à Orléans...* & dans la crainte que je n'en veüille pas convenir, vous me don-

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

nez l'extrait d'une de mes Lettres dans laquelle je vous parle de l'instrument de M. Morand. Delà vous concluez, en disant .... *Vous voyez clairement, je pense, qu'un peu moins d'ardeur pouroit donner lieu à plus de réflexions, & éloigneroit le reproche qu'on pouroit vous faire sur votre peu de précaution à vous adjuger les productions d'autrui.*

Sont-ce là les preuves des sentimens que vous dites avoir toujours pour moi ? Selon vous, j'ai conçû des idées avantageuses de moi-même que vous voulez m'ôter. J'ai fait plus, je me suis adjugé les *productions d'autrui*. En vérité, Monsieur, ne pourois-je pas retorquer l'argument contre vous, & vous dire *qu'un peu moins d'ardeur pouroit donner lieu à plus de réflexions*. Quoiqu'il en soit, vous pensez que mon instrument pour la taille des hommes n'est autre chose que celui qui a été communiqué à M. Morand. Comment pouvez-vous avoir cette pensée. Avez-vous vû mon instrument ? Et comment moi pourai-je l'avoir fait construire comme l'instrument Prussien, ne l'ayant jamais vû, & vous, Monsieur, ne m'en ayant parlé que comme d'un instrument qui débride le col de la vessie. Vous me suposeriez bien du génie, si j'avois

pû faire exécuter un instrument sembla-ble à celui-là, sans l'avoir jamais vû, & sans en avoir la description. En vérité, Monsieur, vous faites tort à votre discernement, de penser ainsi. Quoiqu'il me paroisse, par ce que dit M. le Cat, que son instrument a quelque analogie avec le mien, il y a cependant une grande différence entre ces instrumens, non-seulement dans leurs constructions, mais encore dans la maniére ou méthode d'opérer. Ses productions m'avoient, je l'avouë, un peu refroidi, mais l'injure que vous me faites de m'accuser d'un larcin aussi noir, me rechauffe, & m'engage à mettre au jour cet instrument, afin de vous convaincre que je n'ai pas copié l'instrument Prussien, m'étant impossible de le faire.

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

Je croyois être assez connu de vous pour ne point m'attirer toutes ces choses; je me suis trompé; j'espére que vous me connoîtrez mieux &c.

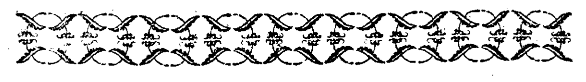
Vous ajoûtez, par apostille, qu'on ne sçait pas trop où j'ai vû que le *vagin des femmes étoit aussi large ou plus large dans le fond qu'à l'entrée.* Vous vous, trompez, Monsieur, il faut renverser la phrase, & dire les termes de ma réponse à M. le Cat.... *& que dans les femmes qui avoient*

Réponse de M. le Blanc à M. Loüis.

l'entrée du vagin aussi large ou plus large que le fond, il étoit difficile d'y contenir des tampons de charpie qui servoient à le bourer mollement. C'est ce que M. de la Croix & moi avons vû plusieurs fois dans les essais que nous avons faits sur les cadavres, dans le nombre desquels se sont trouvées des femmes, qui ayant eû des relaxations du vagin, avoient l'entrée du vagin aussi large & plus large que le fond, & il étoit difficile d'y contenir des tampons de charpie.

A Orléans ce &c.

Les vérités que j'avois déja exposées à M. le Blanc, l'avoient ébranlé; j'achevois ma conquête, si je prouvois à cet habile Chirurgien la proposition que j'avois avancée sur les playes de la vessie, & sur la dilatation de cet organe; voici mes efforts sur cette matiére, dans un Mémoire en forme de Lettre que je lui adressai, & que j'ai encore un peu augmenté & retouché depuis.



PROPOSITION CAPITALE DANS LA THEORIE DES OPERATIONS DE LA TAILLE.

Les grandes Playes,
faites au corps de la Vessie,
sont presque toujours mortelles.

L'allongement de ses fibres,
leur déchirement même ménagé,
est préférable aux grandes incisions,
& peut-être même aux incisions tout court.

TElle est, Monsieur, la proposition que je vous ai avancée dans ma Lettre du 12. Mars; & vous *protestez* dans votre derniere, que si je vous la prouve par *des faits & des raisonnemens*, vous abandonnerez votre façon de tailler pour vous servir de la mienne. Cette conquête, Monsieur, est trop flatteuse pour que je vous manque de parole. Votre droiture, & la netteté avec laquelle vous ré- En forme de Lettre à M. le Blanc

duiſez notre diſpute à ce ſeul point, me perſuadent que vous tiendrez auſſi la votre.

ARTICLE I.

Preuves tirées de l'autorité & de l'expérience.

1°. *LEs playes de la veſſie ſont mortelles*, dit Hipocrates. (1) Ce grand Chirurgien n'a ſans doute avancé cet aphoriſme qu'après avoir vû périr un grand nombre de ſujets bleſſés à la veſſie ; parce qu'aparemment la plûpart de ces bleſſures étoient conſidérables. Depuis lui, on a vû quantité de ces bleſſés guérir, parce que celles-ci étoient moins grandes ; & on a trouvé avec raiſon que ſa propoſition eſt trop générale ; mais s'il avoit dit ſeulement que... *les grandes playes de la veſſie ſont preſque toujours mortelles*, on n'auroit jamais apellé de ſa Sentence. 1°. Parce que l'expérience l'auroit confirmée. 2°. Parce qu'aucun Chirurgien n'a plus, ni mieux obſervé que lui, & qu'il n'a prononcé ainſi ſur les bleſſures de la veſſie, que parce qu'il a vû mourir au

(1) *Veſica diſciſſa, aut cerebrô, aut corde, aut ſeptô &c. Lethale eſt. Aphor.* 18. *Sect.* 6.

moins le plus grand nombre de ces bleſſés, & qu'ainſi, en ſupoſant que toutes les bleſſures qu'il a vû, ayent été grandes, il réſultera toujours de ces obſervations, *que ces grandes playes ſont preſque toujours mortelles.* Notre propoſition eſt donc vraye, même dans la ſupoſition la moins favorable à notre opinion, car ſi l'on en fait une plus vraiſemblable, qui eſt que parmi le grand nombre de bleſſés à la veſſie, qu'Hypocrates a vû mourir, il y en avoit dont les playes n'étoient pas conſidérables; nous ſommes encore plus autoriſés à réputer *preſque toujours mortelles* les grandes playes de la veſſie.

Dangers des grandes playes à la veſſie.

C'eſt auſſi le ſentiment de Galien, Auteur reſpectable en fait de pratique, dans ſon Commentaire ſur cet aphoriſme. L'expreſſion, *diſciſſa*, d'Hypocrates, dit-il, ſignifie qu'il entend parler dans cet aphoriſme des playes *grandes* & *profondes*, comme celles qui percent la parois entiere de la veſſie; & il en ajoute tout de ſuite la raiſon, qui eſt que, c'eſt une choſe dont tout le monde convient qu'une grande playe de la veſſie ne ſe réünit point *, parce qu'elle eſt nerveuſe, *mince & exangue*; car nous voyons tous les jours, continuë-t'il, ſon col ſe repren-

* Que rarement eſt *été exactement vrai.*

Dangers des grandes playes à la vessie.

dre, après l'extraction de la Pierre; *parce qu'il est charnu.* (1)

Quoique Celse ne compte pas les playes de la vessie parmi celles qui sont absolument incurables, voici néanmoins comme il en donne les signes.... Dans les blessures de la vessie il y a douleur aux aînes, l'hypogastre est tendu, l'urine coule de la playe, l'estomac est affecté, il survient ou un vomissement bilieux, ou le hoquet, puis un froid, & delà la mort. (2)

Le même Auteur recommande partout d'épargner la vessie, parce que ses blessures excitent des tiraillemens des éretismes dans les nerfs avec dangers de mort; il veut bien qu'on incise le cou de la vessie, mais il prescrit de grandes attentions pour que le ferrement n'aille pas jusqu'à son corps, & que la Pierre brisée

(1) *Non.... vulnus quodcumque mortem afferre inevitabilem, sed illud quod magnum est atque profundum; ut tota vesicæ tunica divisa, usque ad spatium interius.... si quidem in vesica confessum est tale vulnus non coalescere..... quia nervosa est ac tenuis & exanguis: nam ejus collum videmus quotidiè sanari, cum lapis extrahitur, quoniam carnosum est.* Galen. in aphorism. hipp. Com. VI. p. 48. in folio venet. 1556.

(2) *Vesica verò vulnerata dolent inguina. Quod super pubem est intenditur: pro urinâ sanguis, aut ex ipso vulnere urinâ descendit, stomachus afficitur; atquè aut bilem vomunt, aut singultiunt: frigus, & ex eô mors sequitur.* Cornel. Cels. l. V. p. c. 26. p. 432.

n'y faſſe pas quelque inciſion. (1) Toute l'antiquité a ſuivi le ſentiment de ces grands hommes, & les Praticiens des ſiécles précédens l'ont confirmé par leurs expériences.

Dangers des grandes playes à la veſſie.

Notre illuſtre Franco, ce Praticien ingénieux, l'inventeur du haut appareil, & qui par là ſembleroit devoir être le deffenſeur des inciſions au corps de la veſſie, ne recommande rien tant que d'épargner cet organe; cet Auteur, qui tailloit, comme nous, par une petite inciſion au col de la veſſie, dit p. 114. « Il » ſe faut donner de garde de ne copper » trop haut vers la capacité de la veſſie » pour le danger éminent, d'autant que » le lieu eſt membraneux; tellement qu'il » ne peut ſe conſolider ſans les accidens » qui ont coutume de s'enſuivre; car pour » le moins le patient piſſeroit toujours » par où l'inciſion auroit été faite. » Et pag. 136. il dit... « Et ſi la Pierre étoit » ſi groſſe qu'elle ne pût paſſer par le col » de la veſſie, (laquelle choſe eſt fort à » craindre pour les raiſons dites, qui eſt » la cauſe que tantôt s'enſuit inflamma» tion, & bien ſouvent la mort, ou bien

(1) *Læſa veſica nervorum diſtenſiones cum periculo mortis excitat. ibid. p. 525... magna cura habita, ne aut ipſam veſicam per ferramentum perveniet, aut calculi fractura, nè quid incidat. p. 527.*

Dangers des grandes playes à la vessie.

„ grands accidens ; joint que la playe ne „ se consolide point) il faut donc se garder de copper la vessie hors de son col.... „ mais étant la Pierre par trop grande, „ il faut avoir des tenailles incisives.... „ pour rompre la Pierre dans la vessie.

L'aphorisme d'Hypocrates, qui prononce que les playes de la vessie sont mortelles, nous trompe rarement, dit Beverovicius, on peut le regarder comme un oracle de la Sibylle.

Credite me vobis folium recitare Sibyllæ.

Le fameux Praticien Fabricius Hildanus est dans la même opinion... Quoiqu'on ait, dit-il, des exemples de playes de la vessie guéries, cela est si rare, que l'aphorisme d'Hypocrates n'en demeure pas moins une régle constante, car comme une hyrondelle ne fait pas le printems, une playe de la vessie guérie contre dix ou plus dont on est mort, n'empêche pas qu'on ne regarde en général les playes de cet organe comme mortelles. (1)

(1) *Quamvis experientiâ constet vulnera vesicæ interdum etiam sanari, rarò tamen illud contingit, firmamque manet, quòd scribit Hipocrates.... vulnera vesicæ lethalia esse, quemadmodum enim una hirundo non facit ver, ità etiam se habent vesicæ vulnera, & quamvis unum aliquod sanetur; è contrà tamen decem aut plures deplorati obeunt &c.* .... Fabric. Hild. de Lithot. vesic. lib. cap. XVII.

M. Denis Lithotomiste de Leyde, Eléve de M. Rau, & le seul * à qui celui-ci ait confié le secret de sa méthode, est du sentiment que les playes de la vessie ne se reprenent point ; il se sert de cet axiome pour improuver le haut appareil ; & relever la méthode de M. Rau : nouvelle démonstration, que celui-ci n'ouvroit pas le corps de la vessie, comme M. Albinus veut nous le persuader. (1)

Dangers des grandes playes à la vessie.

* *Selon lui.*

IIo. *La dilatation ménagée a toujours été préférée aux grandes incisions, & même aux incisions tout court de la vessie, par les plus grands Lithotomistes.*

Dilatation ménagée préférable à l'incision &c.

Mrs Collot qui ont été à la tête des Lithotomistes de l'Europe pendant plus d'un siécle, ont taillé au grand appareil avec un succès étonnant, & ils raportent eux-mêmes leurs succès à l'usage du dilatatoire ; ils s'élévent contre les modernes de leurs tems qui l'ont quitté, & c'est à cet abandon qu'ils attribuent les malheurs qui ont suivi le grand appareil entre les mains de ces reformateurs modernes.

» L'usage du dilatatoire, disent-ils, » pourroit passer pour une espéce de se- » cret difficile à pénétrer.... On ne doit » pas l'abandonner... c'est une perte que

p. 307.

(1) *Observationes Chirurgicæ de calculô &c. p.* 117.

Dilatation ménagée préférable à l'incision &c.

» de négliger l'uſage du dilatatoire, inſ-
» trument ſi utile pour la ſanté & pour la
» vie du Public.... ce ſont ſes bons effets
» qui en ont confirmé l'uſage de tous
» tems .... c'eſt par lui qu'on opére
» promptement & ſûrément.... l'uſage
» du dilatatoire eſt tout le ſecret de notre
» opération .... on ménage la dilation
p. 314. » ſelon le volume de la Pierre.... mais
» ce qui eſt plus conſidérable dans cette
» manœuvre, *c'eſt que les parties n'en ſouf-*
» *frent pas la moindre dilacération*, com-
» me quelques mal intentionnés ont vou-
» lu faire croire.... cette méthode con-
» duit au ſuccès.... ſans ce ferrement,
tout eſt à craindre & incertain.

Fabricius Hildanus penſoit comme Mrs Collot, à cela près qu'il vouloit, comme nous, frayer la route à la dilatation par une petite inciſion, un débridement.... « il ne faut pas, dit-il, que le
» Chirurgien croye devoir faire l'inciſion
» proportionnée à la groſſeur de la Pier-
» re.... la playe doit être de grandeur
» médiocre, & ſi la Pierre eſt grande, il
» faut dilater avec le ſpeculum, & la te-
» nette, aſſez pour que la Pierre puiſſe
» être tirée; *cette dilatation offenſe moins*
» *les parties que l'inciſion, & après l'opé-*
» *ration ces parties dilatées ſe reſſerrent*,

» *se rétablissent, & se disposent à une gué-* Dilatation
» *rison parfaite, beaucoup mieux que si elles* ménagée
» *avoient été divisées.* (1) C'est pour la mê- préférable
» me raison que dans le même Chapitre à l'incision
» il conseille de se servir du gorgeret, &c.
» parce que cet instrument fait au col de
» la vessie un commencement de dilata-
» tion qui donne entrée aux autres ins-
» trumens. (2)

Le célébre M. Rau, ce Lithotomiste si heureux, qu'on doit regarder comme un des principaux auteurs de la taille latérale, ne faisoit au col de la vessie qu'une incision médiocre, après quoi il y passoit les conducteurs mâle & femelle, pour dilater cet organe, puis les tenettes qu'il ouvroit avec force pour procurer une plus ample dilatation .... *cum ut vulnus diduceret, tum ut vesicam dilataret* ... dit M.

(1) *Chirurgo existimandum non est, quod incisionem secundum proportionem calculi facturus sit, vulnus mediocris magnitudinis esse oportet, & si calculus magnus deprehenderetur, vulnus cum speculo, atque forcipibus tantum dilatandum & extendendum est, ut calculus extrahi possit. In hâc verò vulneris extensione, venæ sicuti etiam musculus vesicæ, non tam citò ut per incisionem lædi possunt. Expansæ quoque istæ membranæ venæ & similia post operationem denuò contrahuntur, & multò melius quam si dissectæ essent, ad sanationem firmam disponuntur.* Fabric. Hild. de Lithot. vesic. lib.

(2) *Eum habet usum (conductor-semispeculum) ut vulnus, collumque vesicæ aliquandò dilatet; undè faciliùs immitti potest hamulus &c. ibid.*

Dilatation ménagée préférable à l'incision &c.

Albinus (1). Je puis démontrer par des preuves de faits & de raisons, que ce Lithotomiste ne faisoit pas une autre opération que celle de M. Chefelden, & la notre, & que c'est à cette méthode, & non à celle que lui attribuë M. Albinus, qu'il fut redevable de ses nombreux succès; ce que M[rs] Morand & Garengeot avoient déja conjecturé avant moi.

III°. On tailloit autrefois les femmes par incision; mais l'expérience a apris aux grands Praticiens que leur organe des urines est capable d'une si grande dilatation, que pour l'ordinaire cette incision est inutile aux femmes.

„ Dans la taille des femmes, dit Celse, si la Pierre est petite, l'instrument „ trenchant est inutil; le col de leur vessie plus court & plus lâche que celui des „ hommes, la laisse quelquefois tomber „ d'elle-même, & si elle se trouve arrêtée „ au passage, on peut la tirer avec le cro„ chet sans aucun danger. Ce crochet étoit l'instrument en usage alors pour tirer la Pierre aux deux sexes, les tenettes n'étant pas encore inventées. (2)

(1) *Index suppellectilis Anatomicæ. p. 23. 24.*

(2) *Si quidem in his (fœminis) ubi parvulus calculus est, scalpellus supervacuus est, quia is urinam in cervicem non compellit, quæ & brevior quam in maribus &*

Marianus Sanctus est du même sentiment que Celse, & il en cite les propres paroles. (1)

Dilatation ménagée préférable à l'incision &c.

» Le col de la vessie des femmes, dit » Hildanus, est court, droit & ample; » c'est pourquoi on est rarement obligé » d'y faire incision pour avoir la Pierre, » à moins qu'elle ne soit grosse, car alors » nécessité n'a point de loi; autrement, » puisque le col de la vessie des hommes » se dilate au point qu'on leur tire de » grandes Pierres, pourquoi n'en fera-» t'on pas autant aux femmes qui ont le » col de la vessie beaucoup plus court, » plus droit & plus ample que les hom-» mes. (2).

Il décrit ensuite la façon de tailler les femmes par dilatation; mais lorsqu'il vient à supposer la Pierre trop grosse pour être tirée par cette méthode, & dans le cas de l'incision, il dit que.... l'incision lui est suspecte, il exhorte à la dilatation par la raison qu'il vient d'en donner; mais si cela n'est pas possible sans un dan-

laxior est. Ergo & per se excidit; & si in primo, quod est angustius, inhæret, eodem tamen unco sine ullâ noxâ educitur. Cels. Lib. 7. p. 527. in fol.

(1) *Quem si parvum (lapidem) esse cognoverit (medicus) &c. Mariani Sanct. de lapide vesicæ extrahend. libell. cap.* XXII.

(2) *Hildan. de Lithotom. lib. cap. 22. p. 752.*

Dilatation ménagée préférable à l'incision &c.

ger évident, il recommande sa malade aux Médecins & aux Théologiens, & l'exhorte à prendre son mal en patience. Ce Praticien se fait ensuite à lui-même cette objection. Vous avez tiré une Pierre par une incision au col de la matrice, dira quelqu'un : oüi, dit-il, mais la Pierre s'étoit déja frayé sa route, en rongeant, par ses inégalités, la vessie, son col & le cou de la matrice même, où elle avoit fait un petit trou que je n'ai eû qu'à dilater. *Ibid.*

Conformément à l'opinion de Hildanus, les Lithotomistes du siécle précédent, M. Jonnot à leur tête, étendirent l'usage d'extraire les Pierres par la seule dilatation, à l'extraction même des grosses Pierres. Comment ceux qui se trouvoient si bien de la dilatation dans la taille des hommes ne l'auroient-ils pas employée encore d'avantage dans la Taille des femmes, dont les organes y ont plus d'aptitude.

C'est de lui, dit M. Tolet (1), en parlant de M. Jonnot, que j'ai apris que *l'incision à l'uréthre étoit inutile pour extraire la Pierre au sexe féminin. Il n'est pas croyable combien l'uréthre se dilate, tant aux hommes qu'aux femmes.* Ce qu'il dit

(1) Traité de la Lithotomie.... p. 151.

de l'uréthre est également vrai pour la vessie.

Dilatation ménagée préférable à l'incision &c.

L'uréthre des femmes se dilate extraordinairement, dit la Vauguion, dans son Traité des opérations, p. 118. ainsi il arrive rarement qu'on soit obligé de leur faire opération.

Nuk dans son Traité des opérations p. 138. s'exprime de même. Dionis p. 237. est aussi pour la taille des femmes par dilatation, qu'il apelle le petit appareil, & il assure que leur uréthre est dilatable au-delà de ce qu'on peut croire. M. de la Faye, dont le Commentaire sur ce Livre est imprimé en 1740., est du même sentiment, & ne décrit pas une autre méthode.

M. Denis Eleve de M. Rau, comme nous l'avons déja dit, pense qu'on doit tailler les femmes, plûtôt par le grand appareil, ou la simple dilatation, que par le haut appareil, ou l'incision du corps de la vessie; mais il préfére encore la méthode de M. Rau au grand appareil, c'est-à-dire la dilatation précédée du débridement, à la seule dilatation. *au Livre cité pages* 133. 134.

« Quand la Pierre est d'un volume assez » médiocre pour ne pas excéder le poids » d'une once ou deux, dit M. le Dan,

Dilatation ménagée préférable à l'incision &c.

» *Traité des opérations p.* 332. on peut » se dispenser de faire aucune incision, & » il faut imiter, autant qu'il est possible, » la nature, qui, pour faire passer un en- » fant par le col de la matrice, l'écarte » peu à peu, & à diverses reprises, à l'aide » des douleurs que la femme ressent. Il » faut donc faire prêter de même l'uré- » thre & le cou de la vessie peu à peu, & » sans trop les forcer. M. le Dran décrit » ensuite p. 333. la dilatation lente & » ménagé qu'il conseille, & qui dure, dit- » il, peut-être deux minutes ; mais, ajou- » te-t'il, ce tems est court, si on le com- » pare aux avantages qu'on en retire. » Voilà ce qui s'apelle de la bonne Chirurgie. J'avouë que je n'avois point lû cet endroit, quand j'ai envoyé cette Dissertation à M. le Blanc, & que j'ai été enchanté de me rencontrer si juste, comme on le verra à l'article de la théorie, avec un Praticien aussi consommé que M. le Dran.

» Les femmes pierreuses, dit le célé- » bre Heister, sont ordinairement plus » heureuses que les hommes, en ce qu'el- » les peuvent souvent être délivrées de » la Pierre, sans être exposées à une in- » cision dangereuse, & qu'une simple di- » latation de l'urétre, ou du col de la ves-

» ſie ſuffit à cette opération, & cela d'au- » tant mieux que le col de leur veſſie eſt » ſuſceptible d'une dilatation extraordi- » naire, étonnante, & qui n'eſt ordinaire- » ment ſuivie d'aucuns accidens ; c'eſt un » fait conſtaté par l'expérience ; car non » ſeulement nous avons des obſervations » de groſſes Pierres ſorties d'elles-mêmes » de la veſſie des femmes, mais encore » nous avons là-deſſus les témoignages » d'un grand nombre de Médécins & » Chirurgiens, & ſur tout de célébres Li- » thotomiſtes tels que Hildanus, Tolet, » Greenfield, Alghiſius, & d'autres mo- » dernes. L'obſervation raportée dans le » *Miſcellanea Naturæ Curioſorum. Dec.* » II. *an.* x. p. 147., eſt ſur-tout admira- » ble ; il y eſt queſtion d'une femme à » laquelle on tira par la ſimple dilatation » une Pierre qui peſoit cinq onces & de- » mie. On trouve dans les Tranſactions » Philoſophiques de Londres N°. 202. » 236. & ailleurs, pluſieurs obſervations » de cette eſpéce, & non moins célébres » que la précédente. (1)

Dilatation ménagée préférable à l'inciſion &c.

Tous les gens de l'Art ont lû dans le

(1) *Solent autem feminæ calculoſæ &c. Heiſter. Chirurg. part.* 2. *p.* 1030. Ce paſſage eſt trop long pour trouver place ici. La traduction que j'en donne eſt fidèle ; tout le monde a ce Livre. On peut comparer le texte à notre traduction.

Dilatation ménagée préférable à l'incision &c.

traité de la taille, au haut appareil de M. Morand, l'histoire d'une Pierre de plus de 4. onces, chassée de la vessie, d'une fille de 18. ans, par une toux violente, & qui guérit néanmoins *sans incontinence d'urine par la seule force de la nature.* p. 146. 49.

Après ces faits & ces autorités respectables, on voit ce qu'on doit penser de l'opinion de M. Loüis (1), qui veut que l'uréthre ne *puisse préter que fort peu*, & qui la fonde sur une autre proposition aussi peu orthodoxe, qui est que *le canal de l'uréthre est aponévrotique.*

IV°. Le bruit des succès de l'opération de M. Rau s'étant répandu avec de fausses descriptions de sa manœuvre, Mrs Bambére Médecin, & Cheselden Chirurgien Anglois, croyant suivre sa méthode, taillérent plusieurs sujets en ouvrant le corps de la vessie, sans toucher au col. Ces essais furent malheureux, & ces Chirurgiens abandonnérent cette façon de tailler.

V°. Dans l'automne de 1741. animé par les conseils de M. de la Peyronie, je taillai trois sujets, par la métho-

(2) Mercure de Décembre 1746.

de qui ne permet d'ouvrir que le corps de la veſſie, & je le fis à un endroit choiſi & déterminé avec certitude, par la ſonde que j'ai imaginé à cette fin, & dont je joins ici la figure. Ces trois ſujets ſont morts. Pl. III.

On peut éluder cette obſervation ci, en attribuant la mort de ces ſujets, au moins en partie, à la profondeur de la playe, aux clapiers & autres accidens annexés à cette eſpéce de taille, mais en voici d'autres où même ce ſubterfuge n'eſt pas admiſſible, & qui me paroiſſent décider nettement la queſtion.

Grandes playes à la veſſie ſouvent mortelles.

VI°. J'avois taillé par ma méthode ordinaire, qui, aux inſtrumens près, eſt celle de Mrs Morand, & Cheſelden, pendant les Printems de 1732. 33. 34, avec un ſi grand ſuccès, que dans ces trois tailles il ne m'étoit mort aucun ſujet. Quoique notre débridement latéral facilite beaucoup l'introduction des inſtrumens, & l'extraction de la Pierre, cependant il reſte toujours une certaine réſiſtance par la petiteſſe de l'inciſion, & cette réſiſtance oblige à des dilatations qui, ſi elles ne ſont pas ménagées, produiſent des accidens, ſur-tout lorſque la Pierre eſt groſſe. Quoiqu'aucun de mes

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

taillés ne fût mort, plusieurs avoient été très-mal, & m'avoit donné des inquiétudes cruelles que je cherchois à m'ôter. On auroit donné, me disois-je, la derniére perfection à notre opération, si l'on avoit trouvé le moyen de faire, sans inconvénient, une grande incision à la vessie; & puisqu'on le peut faire impunément, suivant l'opinion presque généralement reçûë aujourd'hui, pourquoi ne procurerai-je pas cet avantage à notre taille? Je fis faire mes cistitomes, larges depuis six lignes jusqu'à dix. Je taillai nombre de cadavres avec ces instrumens, les Pierres introduites dans la vessie en sortoient avec la plus grande aisance. L'incision intérieure coupoit le dedans de la prostate, le col de la vessie, & environ un grand pouce, ou un pouce & demi de son corps. Elle n'intéressoit ni le rectum, ni aucune autre partie respectable. Confirmé par ces essais, je me résolus d'ajoûter ce nouveau dégré de perfection à notre méthode.

Le 7 Mai 1735; je taillai avec ces instrumens quatre sujets en huit minutes; le premier Juin, cinq autres avec la même aisance; de ces neuf sujets, quatre sont morts dans la huitaine, deux après la quarantaine.

Ils furent tous pris de violentes douleurs de colique néphretique, d'opression, de toux &c. peu ou point de tension au ventre.

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

Tous les morts furent ouverts, à l'exception d'un qui mourut au bout de cinq semaines, & dans le tems que j'étois en campagne; l'on ne trouva dans aucun d'autres accidens, qu'une grande incision à la vessie.

Dans le premier, qui mourut le lendemain de l'opération, l'incision se trouva prolongée trois travers de doigts par-delà le col de la vessie.

Les autres qui moururent le 2, le 4. & le 8. n'avoient non plus d'autres causes ausquelles on pût attribuer leur mort qu'une incision faite à l'endroit légitime, mais prolongée d'environ un pouce par-delà le col de la vessie. Le peu qui en guérit fut pris des mêmes accidens que les autres & fut très-mal. L'un d'eux (Jean de Prelle de Biennet, âgé de 34 ans) après être échapé aux accidens des premiérs jours, ausquels on crut qu'il succomberoit, fut pris le 10. d'une colique néphretique terrible, avec gonflement de la verge: elle dura dix heures, & il fut si prêt d'en mourir, qu'on lui donna l'Extrême-Onction: cet accès le reprit

Grandes playes à la veſſie ſouvent mortelles.

le jour ſuivant, mais avec moins de violence. Dans le tems qu'il étoit convaleſcent, ſa playe bien fermée, & ſans la moindre aparence de fiévre, il fut faiſi tout à coup de phreneſie, & s'alla jetter ſur le Chirurgien de garde; heureuſement que cette fureur ne dura qu'un moment; cependant elle avoit fait une ſi grande révolution dans toute la machine qu'il en fut pendant vingt-quatre heures dans un état de moribond. Ce ſujet étoit des plus robuſtes & courageux; il avoit déja été taillé une fois, & il l'a encore été deux fois depuis; il jouït actuellement d'une très-bonne ſanté.

Une cataſtrophe auſſi générale & auſſi nouvelle pour moi que celle-ci, ne me permit pas de douter que l'inciſion prolongée juſqu'au corps de la veſſie n'en fût la cauſe, au moins à l'égard des quatre qui étoient morts très-promptement. Je fis retrecir mes ciſtitomes.

Je ſoubçonnai auſſi que la poſition ordinaire de la ſonde pouvoit avoir contribué à ces grandes inciſions, en portant le bec & la canelure de cet inſtrument un peu trop vers la parois inférieure de la veſſie. Je réſolus de faire baiſſer davantage ſa poignée vers l'Opérateur, afin de relever ſon bec.

C'eſt

C'est suivant ces reformes que je taillai en 1736. neuf sujets. La petite verole se mit dans mon troupeau, & j'en perdis deux visiblement par cette seule maladie. Des sept autres, deux moururent après avoir été attaqués de coliques néphretiques, de la petite toux, de l'opression, dont étoient morts ceux de l'année précédente; ils n'avoient point non plus le ventre tendu; on ne leur trouva aucuns dépôts dans les environs de l'opération, nulle lézion des parties voisines. L'incision étoit à l'ordinaire à côté du vérumontanum, mais elle avoit encore conservé un pouce de longueur, & elle alloit à deux lignes près de l'ouverture de l'uréthre gauche.

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

Je fus surpris qu'après les précautions que j'avois prises pour ne faire que débrider le cou de la vessie, mon incision eût encore passé outre dans ces deux sujets. Je fis de nouvelles expériences, & je vis que la figure droite qu'avoit alors mon cistitome, étoit la cause de cet inconvénient. On a beau écarter le bec de la sonde du *bas fond* de la vessie, si le cistitome ne suit la canelure dans cet écart; or cela n'est guéres possible; la sonde est une courbe; le cistitome poussé dans la canelure étant droit, devient la

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

tangente de cette courbe. L'ouverture que nous faisons à l'uréthre est en-deça des prostates. Si je porte mon cistitome droit dans la direction, d, e, la plus naturelle & la plus propre à enfiler le canal des prostates, & à le couper, on voit que la largeur de son incision marquée par des lignes ponctuées, entame le corps de la vessie, parce que le point de cette tangente est en g. vers le milieu des prostates, & c'est ce qui est arrivé dans les deux tailles raportées ci-dessus. Or, pour que mon incision soit toute dans le cou, comme, a, b, & n'en soit qu'un débridement, il faut que ce point de tangente soit en c, pour cela il faut que je baisse beaucoup le poignet, que je coupe ou écarte toute la partie antérieure de la prostate, ce que j'ai pourtant exécuté dans la plûpart de mes tailles ; mais comme toute manœuvre délicate, difficile, fait un défaut pour une méthode, j'ai inventé le cistitome courbe que vous connoissez, lequel peut suivre, & suit nécessairement, par ma derniére correction, la canelure de la sonde par tout le trajet qu'il parcourt.

Pl. V. Fig. 5.

Tant d'accidens attachés visiblement à des incisions prolongées dans le corps de la vessie, tant de recherches pour les éviter, m'ont convaincu, Monsieur, du danger de ces incisions.

VII°. On me dira que le haut appareil, dont l'incision est toute dans le corps de la vessie, a eu beaucoup de succès, que la matrice qui est de même nature a été ouverte par l'opération césarienne, sans causer la mort.

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

1°. On a fait des opérations césariennes avec succès, mais sont-elles communes ces réüssites, & empêcheront-elles qu'on ne regarde comme très-vraye cette proposition, que *les grandes playes à la matrice sont presque toujours mortelles?*

2°. Quelque grande que soit une playe faite à la matrice pour en tirer un enfant, elle est très-petite dans la tissure intrinséque de ce viscére.

La matrice, dont on tire un enfant, fait un volume immense comparé à celui qui lui est naturel; cet accroissement ne multiplie pas la quantité de sa tissure, de sa substance; au contraire, il est fait à ses dépens, en l'étendant, en la faisant devenir plus rare. Telle tissure fibreuse qui faisoit deux lignes d'espace de la matrice naturelle, se trouve obligée de s'étendre à quatre pouces vers le tems de l'accouchement. En coupant alors ces quatre pouces, je n'ouvre jamais que les deux lignes de fibres constitutives de cet

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

organe, & lorsqu'il aura repris son état naturel, mon incision se trouvera aussi réduite à ces deux lignes d'espace.

Le succès de plusieurs opérations de la taille au haut appareil, est dû à un semblable mécanisme, aussi-bien que les opérations de cette espéce qu'on a faites dans le cas de retentions d'urines desespérées. Par ces retentions, la vessie est distenduë, & ramenée au cas de la matrice d'une femme enceinte.

Par l'injection qui précéde l'opération au haut appareil, on aproche un peu la vessie de cet état de distension qui est si salutaire à la matrice, & les instrumens qu'on y passe, achévent de lui procurer cette dilatation.

Rousset, le grand Partisan, l'Apôtre, si l'on peut dire, de la taille au haut appareil, a bien senti que c'étoit-là une circonstance des plus avantageuses pour son opération favorite.... les parties » qu'on incise dans cette taille, dit-il, » se peuvent dilater extrêmement, du » moins la dilatation en est plus facile » & plus grande que celle des parties in- » terressées dans le grand appareil. (1)

(1) *Omnes enim ibi convulneratæ partes dilatari quàm maximè possunt. Certè verò multò facilius, & amplius quam perinei regio ab aliis secari solita.* Rousset.

M. Morand, dans son excellent ouvrage sur cette méthode, n'a garde d'obmettre cet avantage essentiel à cette taille .... le haut appareil, dit-il, « est une » incision dans une partie de la vessie ai» sément extensible. (1) C'est pourquoi M. Douglas, grand défenseur du haut appareil, répond à ceux qui lui disoient que cette méthode pratiquée jadis en France y avoit été abandonnée à cause de ses mauvais succès .... *La sûreté de cette opération*, dit-il, *consiste uniquement à remplir la vessie avec quelque liqueur, ce qu'on n'a jamais pratiqué avant moi.* (2) Je n'ignore pas que l'un des motifs de cette manœuvre est d'élever la vessie contre les tégumens de l'hypogastre, de la faire aller, pour ainsi dire, au-devant de l'instrument trenchant; mais je suis également certain que la *sûreté* de la réussite de cette opération dépend encore de cette circonstance, en ce que la distension de la vessie produite par l'injection, fait que l'incision, grande en aparence, est petite en effet. Les premiéres tailles de cette espéce que j'ai faites ont réussi, & j'avois constamment fait des incisions

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

(1) Traité de la taille au haut appareil. p. 258.

(2) Nouvelle maniere de faire l'opération de la taille, par M. Douglas. p. 102.

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

assez petites que mes instrumens dilatoient à proportion du besoin que j'en avois pour tirer la Pierre ; par la suite (en 1744.) je me suis enhardi à faire des incisions plus grandes, & une partie des sujets ont péri, l'un quatre jours après l'opération, un autre quelques mois après, par des clapiers, des fistules au bas-ventre &c. Ainsi, de quelque côté que j'aye pris la vessie, j'ai toujours trouvé que *les grandes incisions y sont presque toujours mortelles*, & si le haut appareil me paroît préférable aux autres pour l'extraction des Pierres fort grosses, c'est parce que la région de la vessie ouverte dans cette méthode peut être dilatée plus aisément qu'aucun autre, & plus sûrement de la part des organes voisins. Encore serois-je très-porté, dans le cas de ces Pierres énormes, de tailler à l'appareil latéral, en faisant revivre la méthode de nos peres, de briser ces grosses Pierres, avant de les tirer avec des tenettes inventées à cet usage par Franco, & Paré ; * car enfin quelque extension qu'on donne à la vessie, lorsqu'on a à tirer une grosse Pierre, il est difficile que la division ne soit pas

* Je supose que la manœuvre de ces tenettes ne donne donne point d'accidens plus considérables que l'extraction même des plus grosses Pierres ; ce qui mérite un examen très-long & très-exact.

grande, & au haut appareil, elle est toute dans le corps de la vessie, & par conséquent très-dangereuse. D'ailleurs le haut appareil a bien des circonstances défavorables; il seroit trop long de les déduire ici; il suffit presque de se rapeller que dans le tems de sa plus grande vogue en Angleterre, M. Pye, qui l'avoit expérimenté, comme les autres, écrivit contre cette méthode, que M. Cheselden lui-même l'a abandonnée, & que depuis cet espéce d'exil, cette opération n'a plus reparu en Angleterre, où elle a cédé la place, pour jamais vraisemblablement, à l'appareil latéral. (1)

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

Quant au brisement des Pierres qui effraye d'ordinaire les Opérateurs, & leur a fait donner l'épithete de laborieuse à l'opération où cet événement arrive, je conviens qu'elle est laborieuse pour le Chirurgien, mais c'est une erreur de croire qu'il soit si dangereux pour le malade de reporter un grand nombre de fois la tenette dans la vessie. Il arrive tous les ans à notre Hôpital de ces tailles où les Pierres se brisent. Ces Taillés ont pour l'ordinaire moins d'accidens & sont plûtôt guéris que les autres. Damien la Ro-

(1) M. Cheselden déclare lui-même qu'il lui est *dévoüé pour toujours. Mém. de l'Acad. an.* 1731. *p.* 145.

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

che âgé de dix-huit ans, de la Ville du Havre, taillé le 15 Mai 1748. avoit deux grosses Pierres qui toutes deux furent brisées, moyennant quoi l'opération dura huit minutes. Un des anciens Religieux de la Charité de Paris, apuyant son pronostic sur cette longue durée de l'opération, le regarda comme mort.... j'osai l'assurer du contraire: le Religieux vint huit jours après à notre Hôpital, & trouva ce Taillé en beaucoup meilleur état qu'aucun de ses confréres. C'est donc un bonheur pour un Taillé qui a une grosse Pierre, lorsqu'elle se brise, s'il a affaire à un Lithotomiste capable.

On attribuë pour l'ordinaire aux clapiers, aux fistules, la mort de ceux en qui on n'a pas ménagé le tissu de la vessie; mais on ne fait pas attention que ces clapiers, ces fistules ne sont que les accidens consécutifs des incisions peu ménagées, qui, si elles avoient été au contraire médiocres ou petites, se seroient fermées promptement, & n'auroient sûrement fait ni clapiers, ni fistules.

Telles sont, Monsieur, les expériences qui m'ont désabusé des grandes incisions à la vessie, & m'ont fait respecter l'axiome de nos vénérables Ancêtres.

Vous allez voir les raisons qui m'ont confirmé dans ce sentiment.

ARTICLE II.

Preuves tirées de la théorie ou du raisonnement.

JE ſuis ennemi d'une pratique aveugle, & ſçai bien qu'il n'y a point de mauvaiſe méthode qui ne cite ſes expériences. Il faut donc que l'expérience ſoit éclairée; il faut que les faits, quelques conſtans qu'ils ſoient en eux-mêmes, ſubiſſent l'épreuve de la pierre de touche qui ſeule en conſtate leur valeur, & la juſteſſe des conſéquences qu'on en tire. Cette pierre de touche, c'eſt ce que nous apellons les principes de notre Art, les notions phyſiologiques, & pathologiques tirées de la nature même.

Grandes playes à la veſſie ſouvent mortelles.

PROPOSITIONS FONDAMENTALES.

1°. *L'affluence des eſprits dans une partie eſt la ſource principale de ſa vie & de ſa ſanté* .... comme ....

2°. *La ſupreſſion de cette affluence eſt un principe capital de ſa maladie & de ſa mort.*

Grandes playes à la vessie souvent mortelles.

3°. *La maladie, ou la mort d'un viscére important, comme la vessie, jette l'économie entiére dans un pareil état.*

4°. *Dans une opération qui divise dans notre substance les fibres qui reçoivent & portent ce fluïde vital, la supression est proportionnée à la quantité des fibres qu'on divise.*

COROLLAIRES.

1. D'où il suit que .... *dans le cas de cette supression, plus elle sera grande, & plus la maladie & le danger seront considérables.*

2. Et qu'ainsi .... *dans une opération, plus on divisera de fibres d'un organe, plus le danger sera considérable.*

3. Que .... *dans le choix de deux méthodes, celle qui s'exécutera par une moindre division, sera préférable.*

La Question se trouve donc réduite à prouver que .... *dans l'allongement des fibres, dans leur déchirement même ménagé, il y a une moindre division que dans les grandes incisions, & peut-être même que dans les incisions tout court.*

Il ne faut point perdre de vûë qu'il s'agit ici d'une partie nerveuse, membraneuse; or une telle partie est faite de fi-

bres d'une grande fineſſe, le tiſſu en eſt *ſerré*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt compoſé de particules *plus fines*, *plus preſſées*, *plus ſolides*. En un mot, la partie membrano-nerveuſe eſt aux parties charnuës, ce qu'eſt aux métaux les plus groſſiers, l'or le plus pur, dont on ſçait que la ductilité eſt prodigieuſe. L'extenſion, dont ces eſpéces de fibres ſont capables, étonne l'imagination. On voit tous les jours la matrice, qui naturellement n'eſt pas plus groſſes que les deux pouces, parvenir à la groſſeur d'un ballon de quinze à vingt pintes ; j'ai vû un ovaire qui n'a ordinairement que le volume d'environ la moitié du pouce, ſurpaſſer même de beaucoup par ſon extenſion, celle des matrices les plus diſtenduës, & porter ſon volume juſques ſur l'eſtomac & le foye.

Dilatation ménagée préferable.

Or, je vous prie de remarquer attentivement que, quelques prodigieuſes que ſoient ces extenſions, elles ſe font ſans rompre aucune fibre, ſans diviſer leur tiſſure naturelle ; c'eſt le produit légitime de la ductilité naturelle à toute matiére d'un tiſſu fin & ſerré.

Les canaux que forment ces fibres, ne ſont ni rompus ni ouverts, leurs parois allongées, grandies en tous ſens, n'en ſont que renduës plus minces ; ces exten-

Dilatation ménagée préferable.

ſions ont été priſes ſur leur épaiſſeur, ſur leur denſité, la théorie rend ce fond inconteſtable, & les faits mettent à peine des bornes à ſes produits.

Ces vérités démontrent la poſſibilité de ce fait avancé par le grand Lithotomiſte Colot, que dans la *dilatation ménagée... les parties ne ſouffrent pas la moindre dilacération.* Mais obſervons avec lui que cette dilatation ſoit *ménagée*, pour que la propoſition ſoit vraye.

C'eſt un axiome de la phiſique moderne, que *rien ne ſe fait par ſaut dans la nature ;* cet axiome n'eſt nulle part ſi vrai que dans la phiſique du corps humain. La nature y ſçait arranger ſes manœuvres, graduer ſes opérations d'une façon inſenſible, quand elle a quelque grande révolution à faire ; comparés l'état d'une fille de 14 ans avec l'état de cette même perſonne, mariée, devenuë groſſe, & accouchant neuf mois après ; que le Chirurgien ſuive, en Anatomiſte Phiſicien, les procédés par leſquels la nature parvient à exécuter cette opération terrible, & au-deſſus de tout art, il aura un modéle de ce qu'il doit pratiquer lui-même pour opérer avec ſuccès.

Qu'il ſuive encore cette balle, qui, logée paiſiblement dans les parties molles,

voyage de côté & d'autre où sa pente la porte, en se frayant insensiblement des routes qui ne pouroient être faites par l'action précipitée de la même balle chassée par la poudre, sans causer des blessures très-graves, mortelles même, comme en font les grandes opérations brusques & à mains armées.

Dilatation ménagée préférable.

Dans une autre espéce, qu'il examine ces abscès à la matrice, par l'ouverture desquels sont sortis des fœtus pêle mêle avec le pus.

Qu'il voye ces intestins gangrénés par des décentes étranglées, s'attacher aux parois voisines de l'étranglement, & par cette barriére salutaires, rendre extérieures la gangréne & les dépôts, procurer ensuite une issuë aux escarres, aux matiéres, & le salut au malade desespéré.

Le principe de tous ces miracles que fait la nature, *c'est qu'elle ne fait rien par saut*; c'est que ses procédés ont des dégrés insensibles; gradation qui fait que l'économie animale passe d'un état dans un autre tout oposé, sans presque s'en apercevoir. Une conduite contraire à celle-ci brise, divise les solides, donne aux nerfs & à l'ame des secousses qu'ils ne sont pas capables de soutenir; les nerfs entrent en convulsion, la douleur vive,

Dilatation ménagée préferable. la terreur pervertissent les esprits ; ils deviennent les uns & les autres incapables des fonctions de la vie, l'économie animale tombe dans les plus affreux desordres, & quelquefois même la vie l'abandonne subitement.

Nous ne sçaurions imiter exactement cette lente gradation, ces passages insensibles de la nature dans la plûpart de nos opérations dont la promptitude fait une des conditions ; mais nous devons au moins tâcher d'en aprocher le plus qu'il nous est possible, en préférant dans le cas, dont il s'agit ici, les dilatations ménagées & imperceptiblement faites, à des déchiremens précipités, & à des incisions trop hardies.

Nous coupons cependant, ou débridons le cou de la vessie dans l'opération latérale ; nous sommes forcés d'admettre ici l'incision.

1°. Parce que ce col est le premier, & le plus grand obstacle à l'entrée des instrumens ; & qu'en voulant le forcer, sans le couper, nous risquerions de séparer ce cou de l'uréthre, comme il est arrivé plusieurs fois dans l'opération par le grand appareil ; au lieu qu'en commençant par débrider ce cou dans un endroit déter-

miné, nous nous frayons sans violence la voye à une dilatation, qui est d'autant moins nuisible, que ce débridement lui marque sa route par la région où elle sera le moins préjudiciable. Faute de ce débridement, de cette route déterminée, la division se pouroit faire, & s'est faite très-souvent au travers du verumontanum, au travers des orifices & des canaux de la liqueur séminale, & ce desordre dans les organes de la génération ne manque guéres de produire l'impuissance, accident assez commun chez les sujets qui ont souffert l'opération au grand appareil, & qui fait presque regretter à ces malheureux de n'être pas succombés sous les accidens de la Pierre ou de l'opération.

Dilatation ménagée préférable.

2°. Une seconde raison qui fait que nous aimons mieux couper le cou de la vessie que de le dilater, c'est que cette région est la plus charnuë de cet organe, & que la nature des chairs est d'être divisée sans beaucoup d'accidens, & de se réünir avec facilité, & cela parce que les canaux qui composent cette substance sont plus amples, admettent plus de fluïde artériel & limphatique, que par conséquent ils ont plus de ce beaume, ou de quoi former ce beaume, cette

Dilatation ménagée préferable.

gluë nouriciére néceſſaire à la réünion de nos parties diviſées. (1)

Par la raiſon contraire nous obſervons exactement de dilater, allonger les fibres du corps de la veſſie, toutes nerveuſes, fournies de beaucoup d'eſprits, de peu de ſuc nouricier, très-propres à s'étendre, fort peu à ſe réünir, à ſe régénérer.

Frere Jacques n'obmettoit pas cette circonſtance dans ſa méthode, toute informe qu'elle étoit, lorſqu'il vint à Paris, & M. Méry nous donne, pag. 18. la figure de ſon dilatatoire.

Nous nous contentons, pour plus de ſimplicité & de promptitude, de faire cette dilatation avec le gorgeret, enſuite avec le doigt, puis avec les tenettes, pouſſés doucement, lentement; & enfin avec la Pierre même chargée, ſi ces voyes ne ſont pas ſuffiſantes, en obſervant encore de la tirer avec ce ménagement que demande la dilatation légitime, *tout bellement*, comme dit Franco. Mais quand la dilatation ſeroit aſſez exceſſive pour qu'il ſe rompit quelques fibres, toujours ce ne ſera qu'un petit nombre, & les fibres voiſines entiéres

(1) Ceux qui voudront plus aprofondir les raiſons de la néceſſité des fluïdes artériels & limphatiques dans le mécaniſme de la régéneration des parties, n'ont qu'à voir mon Traité de la ſupuration de la veſſie.

ſupléeront

ſupléeront au défaut de ces défaillantes ; auſſi voyons nous dans les cas où nous avons préféré la dilatation ménagée à l'inciſion, que très-ſouvent quelques heures après l'opération, le malade rend l'urine par les conduits naturels, ce qui eſt une bonne marque, & en même-tems une preuve certaine que preſque toutes les fibres ſont reſtées entiéres, & ont déja repris leur longueur naturelle, à quoi aide un peu le gonflement produit par l'engorgement des fibres qui ont été fauſſées, ou l'extravaſion des fluïdes du petit nombre de celles qui ſe ſont rompuës, & dont la fonte produit enſuite un relachement ſalutaire.

Dilatation ménagée préférable.

Je crois avoir prouvé, Monſieur, que les grandes inciſions à la veſſie ſont preſque toujours mortelles, que la dilatation ménagée la plus ample rompt très-peu de fibres, d'où il ſuit que le danger étant proportionné à la quantité des fibres diviſées, non ſeulement ces dilatations ſeront préférables aux grandes inciſions, mais peut-être encore *aux inciſions tout court* ; car ſi les plus grandes dilatations ménagées rompent peu de fibres, les dilatations médiocres n'en rompront point du tout, celles-ci ſeront donc préférables à l'inciſion la plus petite ; &

Dilatation ménagée préférable. les dilatations plus grandes rompant un peu de fibres, comme les petites incisions, la préférence entre les deux méthodes dépendra alors de l'espace que procurera au passage de la Pierre la même quantité de fibres divisées. Or il n'est pas douteux que, si la dilatation sans rupture donne déja plus d'espace qu'une playe assez grande, la dilatation avec un peu de rupture donnera un espace incomparablement plus grand qu'une petite incision, & qu'ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, cette dilatation est préférable.

On fait beaucoup valoir contre cette ancienne & bonne opinion les ravages de la contusion & du déchirement : mais les sources de ces ravages sont, l'ébranlement & la division.

Quoique l'ébranlement soit suportable dans les extensions ménagées, j'avouë néanmoins qu'il est plus considérable que dans l'incision faite par un instrument trenchant ; mais cette commotion du genre nerveux est passagére, & l'on peut affoiblir extrêmement ses impressions, en préparant son malade à l'opération par tout ce qui peut diminuer la sensibilité, directement ou indirectement. *Indirectement*, en diminuant le principe de la sensibilité par les saignées copieuses ; en en-

levant les aiguillons naturels de ce même sentiment, en adoucissant les liqueurs, les dépouillans de leurs fluïdes salins, sulphureux. *Directement*, en relachant les solides, tantôt par des bains, d'autrefois par des cataplâmes émolliens. J'ai éprouvé le bon effet de toutes ces manœuvres; & j'ai vû une année malheureuse par cette seule circonstance, qu'à mon insçû on avoit donné libéralement du vin à mes Pierreux pendant leur préparation: que ces commotions du genre nerveux soient passagéres, & la plûpart instantanées, & sans suite, c'est ce que prouve l'expérience journaliére. Quelle douleur ne ressent pas quelqu'un qui tombe le genouil sur l'angle d'un pavé, ou qui se donne une violente entorse; j'en ai vû tomber en syncope de douleur, & courir néanmoins l'instant d'après, comme s'il ne leur étoit rien arrivé. Il est de ces commotions qui sont suivies d'accidens très-longs; mais mettez-les en parallele avec ceux qui arriveroient, si on faisoit des incisions dans ces mêmes articulations; comparez une entorse, un allongement forcé des ligamens, des tendons avec leur piqueure, & vous conviendrez qu'il n'y a nulle comparaison à faire entre ces accidens. La commotion

Dilatation ménagée préférable.

Dilatation ménagée préférable.

sans division est donc un accident passager, & qu'on peut prévenir; au lieu que la division est un accident permanent, qui intercepte constamment le cours des fluïdes, détruit les sources de la vie, & c'est cette division même qui rend certaines contusions, certaines dilatations très-sérieuses; car elles ne sont telles, que parce qu'il y a dilacération, division; mais puisqu'il est constant que la division est beaucoup moindre dans les méthodes qui employent la dilatation; il l'est aussi que ces méthodes sont exposées à de moindres ravages, & par conséquent qu'elles sont préférables.

Voilà, Monsieur, ce que je puis vous rassembler dans une Lettre, sur une matiére susceptible d'un détail beaucoup plus grand. Pour moi je suis convaincu des vérités que je viens de vous exposer, & plus encore par les faits que par le raisonnement. Je souhaite que vous soyez content des uns & des autres, & que vous embrassiez une méthode si salutaire au Public, & à celui même qui l'exerce.

J'ai l'honneur d'être &c.

A Rouen ce 10. Mai 1748.

SUITE DE L'HISTOIRE
du démêlé littéraire &c.

CE Mémoire fit sur M. le Blanc tout l'effet que je pouvois en attendre. Il le communiqua à Mrs de l'Académie de Chirurgie avec les autres Lettres concernant notre démêlé avec M. Loüis, & tint sa parole ; voici ses termes. M. le Blanc adopte ma méthode.

J'adopte votre méthode, Monsieur, pour la taille des femmes. Vous m'avez convaincu par des faits & par des raisons solides, que les plus grandes incisions faites au corps de la vessie sont presque toujours mortelles, & que pour extraire les grosses Pierres du sexe féminin, il faut se contenter du simple débridement du cou de cet organe, & y faire des dilatations graduées & ménagées. Lettre de M. le Blanc.

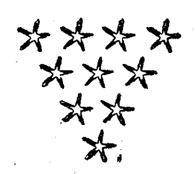
Vous m'avez aussi convaincu que votre opération latérale pour les hommes est préférable à toutes les autres méthodes ; je vous demande en grace de m'en adresser une description exacte, afin que je puisse la mettre en usage : mais comme mon Coutelier pouroit ne pas bien exécuter vos instrumens sur les desseins que

M. le Blanc adopte ma méthode.

vous m'avez envoyés, faites-moi le plaisir, Monsieur, de m'envoyer les votres pour les faire copier, ou bien faites-moi le plaisir de m'en faire construire de semblables & de me les envoyer &c.

A Orléans ce 17. Juin 1748.

J'envoyai mes Instrumens à un Coutelier de Paris, pour qu'il en fît de pareils à M. le Blanc, & j'adressai à ce Chirurgien le Manuel suivant, de mon opération latérale pratiquée sur les hommes.



MA METHODE de tailler les Hommes latéralement.*

Après les préparatifs ordinaires, je place mon Malade, & je le lie, comme ont coutume de le faire Mrs Chefelden, Morand &c. excepté qu'au lieu des lacs ordinaires, dont l'appareil est effrayant, je fais passer autour de chaque poignet du Malade, presque sans qu'il s'en apperçoive, un lac fait avec ces grandes ceintures de laine dont se servent les Couriers, & avec ce lac, tout à la fois doux & très-fort, je fais attacher la main avec le pied, ou la jambe : avec un troisiéme lac tout pareil, je fais lier, & serrer les bras derriere le dos. Cette façon de lier est moins terrible, plus douce & plus solide que celle du grand lac ordinaire, & beaucoup plus encore que celle qui se fait avec les lacs de M. *le Dran*; que j'ai aussi essayés. Ma méthode de tailler.

Quand je taille en Ville, & que j'ai af-

* Quand je dis *ma méthode*, c'est dans le sens que l'explique M. le Blanc dans sa Lettre à M. L** p. 49. car je l'ai déja dit, & je le répéte avec plaisir & reconnoissance, c'est la méthode latérale que m'a enseigné M. M. Morand, & à laquelle j'ai pris la liberté de faire quelques changemens, par lesquels j'ai cru rendre cette opération plus facile, plus sûre & plus heureuse.

Ma méthode de tailler,

faire à des gens très-susceptibles de terreur, je leur épargne encore le spectacle de la table. Je les place sur le bord de leur lit même, après avoir rendu ce bord un peu solide par une planche placée sous le matelas, ou bien je leur avance le derriere sur un tabouret matelassé qui est de niveau avec le lit; un petit matelas plié en deux suporte le reste du tronc, & la tête du malade. C'est ainsi que j'ai situé en 1735. la veuve Néel, & M. de C***; au reste cette situation n'est pas nouvelle, Franco, & Fabricius Hildanus l'ont prescrite & exécutée, & même François Colot blâme *ces Messieurs qui ont réformé*, dit-il, *sa conduite, & qui attachent la main & le pied de chaque côté l'un à l'autre. Cette situation*, ajoute-t'il, *est contrainte & embarrassante, elle inspire la terreur, elle hâte les douleurs en troublant les esprits* Selon lui, *un bon Opérateur laisse les bras & les mains libres, & il se contente d'une écharpe qui soutient les jambes*. pag. 311.

En quelque lieu que soit situé le Pierreux, que je dois tailler, trois aides le tiennent, un pour chaque cuisse, le troisiéme apuye sur les épaules, un quatriéme aide se place au flanc gauche du malade pour tenir la sonde & les bourses.

Quand le malade eſt aſſujetti, je lui paſſe une ſonde, fig. 1., qui différe de l'ordinaire, fig. 2., en ce que, 1°. Elle a un manche très-ſolide, que l'on tient à pleine main, & moyennant lequel on eſt maître de tenir la ſonde fermement, & de lui faire faire telle ſaillie que l'on veut à l'endroit de l'inciſion. 2°. La principale courbure de la ſonde, ſur laquelle on doit inciſer, eſt ſituée un peu plus bas que dans les ſondes vulgaires. Ma méthode de tailler. Pl IV. Fig. 1.

Quand ma ſonde eſt entrée, & que je me ſuis aſſuré de nouveau de la preſence de la Pierre, je baiſſe vers moi, & un peu vers la cuiſſe droite, la poignée de la ſonde, afin de faire répondre la principale ſaillie au lieu deſtiné à l'inciſion qui eſt entre l'anus & l'iſchion gauche, un peu au-deſſus.

Ma ſonde ainſi placée, je la fais prendre au quatriéme aide qui l'empoigne fermement de la main droite, tandis que de l'autre main il reléve les bourſes. Autrefois j'avois un cinquiéme aide qui mettoit dans l'anus le doigt index de la main droite, ou un inſtrument que j'ai fait faire exprès, avec lequel il tiroit l'inteſtin entre l'iſchion droit & le coccix. J'ai ſuprimé depuis cet inſtrument, & ce doigt, parce qu'en écartant beaucoup le rectum,

Ma méthode de tailler.

& laiſſant néanmoins cet inteſtin adhérant à la fin de l'uréthre, il m'expoſoit à ouvrir cette portion de l'inteſtin avec & avant l'uréthre qu'il touche, au lieu que quand le rectum eſt libre & qu'on ne fait que le baiſſer avec le doigt index de la main gauche, on diſtingue plus aiſément cet inteſtin de l'uréthre.

Quand ma ſonde & mes aides ſont placés, je mets le genou droit en terre; j'apuye le pouce de la main gauche ſur le raphé, entre les bourſes & l'anus, & de la droite tenant mon *uréthrotome*, fig. 3. & 5., je fais l'inciſion des tégumens, en la commençant où finit celle du grand appareil, & la finiſſant obliquement ſur la feſſe gauche comme tous ceux qui font l'opération latérale. Je tâte avec le doigt index de la main gauche, porté au fond de la playe; je reconnois & diſtingue le rectum, le bulbe & la portion de l'uréthre & de la canelure de la ſonde, qui eſt devant les proſtates. C'eſt vers cette portion de l'uréthre que je continuë mon inciſion; déprimant le rectum avec mon doigt conducteur; j'étends cette inciſion en bas latéralement ſur le muſcle tranſverſal, le ligament entr'oſſeux, ou plûtôt ſur *le plancher triangulaire aponévrotique muſculeux & caverneux; origine du*

bulbe & du tissu spongieux de l'uréthre. * J'ouvre enfin cette portion de l'uréthre située devant les prostates, & la canelure de ma sonde bien dégagée par cette incision, je fixe l'uréthrotome dans cette canelure, à l'endroit le plus aparent, & je me reléve en même-tems; ensuite je prends cet instrument de la main gauche, & de l'autre main j'introduis le cistitome, figure 6., sur la canelure de l'uréthrotome dans celle de la sonde, & je mets bas l'uréthrotome. Alors de la main gauche j'empoigne tout ensemble la main du quatriéme aide, & le manche de la sonde qu'il tient. Je souléve ce manche pour aprocher la canelure du pubis, & l'éloigner du rectum; je le jette un peu plus de côté, afin de faire au cou de la vessie une incision vraiment latérale, & d'éviter le rectum sur lequel est couché la prostate & le cou de la vessie; dans le même tems je pousse le cistitome par la canelure de la sonde jusques dans la vessie, ce qui se sent aisément à la résistance qui se presente, & qui cesse ensuite. Par là je coupe la prostate latéralement intérieurement, & je

Ma méthode de tailler.

* J'espére publier incessament cette découverte, avec les détails dont elle est susceptible.

Ma méthode de tailler.

débride ſimplement le bourlet intérieur du cou de la veſſie.

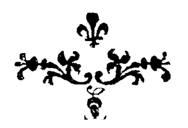
Après cela je rameine mon ciſtitome dans le haut de la canelure de la ſonde ; j'abandonne le manche de cette ſonde au ſeul aide qui la tient toujours ; je prends le ciſtitome de la main gauche, & de l'autre main je coule ſur ſa canelure dans celle de la ſonde, le gorgeret ordinaire, ou le gorgeret à charniére de Covillard que je pouſſe dans la veſſie ; l'aide retire la ſonde, & alors ſur le gorgeret, que j'ai d'abord ouvert pour commencer la dilatation, ſi c'eſt celui à charniére, je pouſſe avec douceur le doigt index de la main droite dans la veſſie, & enſuite les tenettes que j'écarte pour augmenter la dilatation, le tout avec un effort modéré & uniforme*, & je tire la Pierre avec les mêmes ménagemens, portant ça & là les branches de la tenette que je tire à moi, pour faire prêter peu à peu la veſſie.

Quand vous ſerez exercé avec mes inſtrumens, Monſieur, vous verrez qu'ils procurent une grande facilité, & une grande ſûreté à cette manœuvre. Mais ſi le ciſtitome vous échapoit par hazard de la canelure, vous trouverez dans la plan-

* *Continuò, uniformique impulſû, nè impulſûs variatione naturâ irritetur.* Marianus Sanctus. Cap. 18.

che V. que vous connoissez déja par ma Lettre du 12. Mars, les moyens de ne jamais faire de manœuvres fausses ou inutiles avec cet instrument. Ma méthode de tailler.

Ma table pour la taille, quand je m'en sers, a une planchette & un baquet avec de l'huile placée presque sous mes mains; c'est-là que je pose mes instrumens; ce qui contribuë à rendre l'opération beaucoup plus prompte.



SUITE DE L'HISTOIRE *du démêlé littéraire.*

PEndant que ces choſes ſe paſſoient entre M. le Blanc & moi, M. Loüis informé de tout ce démêlé porté à l'Académie, ne ſuivit pas l'exemple de M. le Blanc, il ſçut au contraire mauvais gré au Chirurgien d'Orléans de ſa conduite, ainſi qu'on l'a déja vû par ſa Lettre du 19. Avril, & il m'écrivit une Lettre grande & vive, en réponſe à celle du 12. Mars que j'avois adreſſée à M. le Blanc; cette Lettre étoit datée du 20. Avril; j'y répondis le 25. du même mois. M. Loüis fit inſérer l'eſſentiel de ſa Lettre dans le Mercure d'Avril 1748.; j'ai promis par une réponſe préliminaire envoyée à l'Auteur du Mercure le 23. Octobre 1748. & inſérée dans cet ouvrage périodique au mois de Mars 1749. une ample réponſe à M. Loüis, je vais lui tenir parole.

La réponſe de M. Loüis à ma Lettre du 12. Mars 1748 *, eſt compoſée de deux Lettres, dont l'une eſt ſous les auſpices d'un Anonime, qui n'eſt que M. Loüis déguiſé (1), & l'autre en réponſe à l'Anonime eſt ſignée de M. Loüis; les voici toutes deux.

* *Pag. 20 de ce Recueil.*

(1) Ceci n'eſt pas une conjecture, c'eſt un fait dont j'ai les preuves en main.

LETTRES DE M. LOUIS insérées au Mercure d'Août 1748.

I.

*Lettre de M. *** Maître Chirurgien à Orléans, à M. Loüis, Chirurgien de l'Hôpital de la Salpêtriere. A Paris.*

La Lettre de M. le Cat Chirurgien de Rouen, insérée dans le Mercure de France, Juin 1748. 1. vol., m'a fait faire, Monsieur, quelques réflexions, que je vous prie de recevoir comme une marque de mon attention, & une preuve de mon zèle pour tout ce qui vous intéresse.

Ce Chirurgien vous dispute l'invention de votre méthode de tailler les femmes: il vous croit néanmoins incapable de plagiat, mais il pense qu'ayant fait de votre côté cette découverte, vous avez cru pouvoir la publier, sans faire mention de la sienne. Il revendique aussi votre instrument; voilà ses prétentions, qui me paroissent injustes, & c'est ce que vous pouvez démontrer en peu de mots.

1°. Vous ne pratiquez pas la même méthode que M. le Cat. Il débride l'uréthre & le cou de la vessie d'un seul côté;

Lettres de M. Loüis insérées au Mercure de Août 1748

& vous, par des raisons de préférence, suffisamment expliquées dans l'extrait de votre Mémoire inséré dans le Mercure de Décembre 1746. 2e. vol., vous ouvrez l'uréthre & le cou de la vessie de chaque côté. Comment M. le Cat peut-il revendiquer une opération qu'il blâme beaucoup, & à laquelle il fabrique des inconvéniens que la pratique dement? Je vous avouë qu'il m'est impossible de pénétrer le motif de cette prétention.

2°. M. le Cat a un tort manifeste, en vous accusant de n'avoir fait aucune mention de la méthode qu'il pratique en taillant les femmes. Vous mettez cette méthode en parallele avec la votre, p. 78. du Mercure de France 1746. Décembre 2. vol. Il est vrai que vous ne parlez point de M. le Cat, & que vous citez M. le Dran comme l'Auteur de cette façon de tailler; mais il n'en est pas moins constant que vous n'avez point passé sous silence l'opération dont M. le Cat fait usage.

Au reste, les raisons de M. le Cat sont nulles & caduques, car il raporte pour titre essentiel & primitif une Lettre insérée dans le Journal de Verdun en Août 1742. mais on n'a point de réproche à vous faire à ce sujet; vos occupations dans les Armées du Roi ne vous ont pas permis

permis d'avoir alors connoiſſance de ce Journal. Au ſurplus, de l'aveu de M. le Cat même, on n'y trouve qu'une ſimple allégation de l'inciſion latérale de l'uréthre des femmes, & cette allégation ne ſuffit pas pour pouvoir mettre cette opération en parallele avec d'autres, puiſqu'il n'y eſt fait aucune mention de la méthode de la pratiquer. Mais ce qui eſt encore plus fort contre la prétention de M. le Cat, c'eſt que vous citez M. le Dran, d'après ſon traité d'opérations imprimé en 1742. Cet Auteur décrit une méthode, il raporte des obſervations circonſtanciées ſur les accidens qui ont traverſé ſes cures ; ces obſervations ſont antérieures à leur publicité, & par conſéquent au titre de M. le Cat. Auquel donc des deux avez-vous dû adjuger l'invention de cette opération ? Il n'y a perſonne qui ne doive reconnoître que les dattes, que M. le Cat vous opoſe, ne prouvent rien en ſa faveur.

Lettres de Mr Loüis inſérées au Mercure de Août 1748

3°. M. le Cat ne peut revendiquer votre inſtrument, puiſqu'il eſt uniquement fait pour votre opération qu'il déſaprouve formellement. Il a inventé, dit-il, un gorgeret avec une lame mobile qui fait le débridement néceſſaire & dans les femmes, & dans l'appareil latéral des

Lettres de M. Loüis insérées au Mercure de Août 1748

hommes. Comment M. le Cat peut-il rapeller un mauvais instrument, dont il dit ne se plus servir ? On peut bien se tromper sur le projet d'un instrument, mais on ne doit jamais se trouver dans le cas de l'abandonner : s'il est défectueux, il faut avoir assez de discernement pour ne s'en point servir, & mettre une pareille machine au nombre d'une infinité de productions stériles & infructueuses.

Les exemples que M. le Cat emprunte des autres Arts, me paroissent aussi peu concluans que superflus, parce qu'il prête à votre instrument des défauts qu'il n'a point. Mais s'il y a autant de ridicule qu'il en supose, à réünir deux instrumens en un, il n'auroit pas dû annoncer un instrument qui réünit les avantages des sutures entortillées & enchevillées pour la rupture du périné qui arrive dans certains accouchemens.

Faites-moi le plaisir de me marquer ce que vous pensez de la derniére correction que M. le Cat dit avoir faite à ses instrumens pour la taille des hommes ; cela me paroît assez avantageux.

J'ai l'honneur d'être &c.

A Orléans ce 24 Juillet 1748.

I I.

Réponse de M. Loüis à la Lettre précédente.

Les remarques que vous m'adressez, Monsieur, sur la Lettre de M. le Cat, sont fort judicieuses pour ce qui concerne mon opération. J'ai eû connoissance de cette Lettre plusieurs mois avant qu'elle devint publique : elle a donné lieu de part & d'autre à plusieurs écrits qui ont été d'abord un peu vifs, mais nous sommes presentement amis, & d'accord sur les questions de fait. M. le Cat convient, non-seulement de l'opération de M. le Dran, mais que Paré, Collot, & plusieurs autres Auteurs plus anciens, la pratiquoient. Il reste à éclaircir une question de droit ; il s'agit de sçavoir si mon opération, au moyen de laquelle je fais deux sections latérales, est préférable à celle qui ne débride que d'un côté.

Lettres de M. Loüis intérées au Mercure de Août 1748.

Il ne m'est pas possible de traiter cette matiére assez briévement par la voye du Mercure. Je veux apuyer mes raisons de préférence sur des faits, & sur des observations constantes ; il faut que je réponde assez au long aux objections que l'on fait sur les pansemens & autres cir-

Lettres de M. Loüis insérées au Mercure de Août 1748.

constances nécessaires à ma méthode : je ne dois pas négliger les preuves que je peux tirer des succès de mon opération. Le Public est aussi sensible à ce genre d'argumentation, qu'à toute autre espéce de raisonnement. Ces discussions formeront un petit traité qui est actuellement sous presse, & dont je vous prierai d'accepter un exemplaire. Quoique la plûpart des objections soient de M. le Cat, j'espére qu'il sera content de mon travail : je vous prie de rendre justice à ses lumiéres & à ses talens : M. le Cat ne connoissoit point ma méthode, il n'en a même encore que des notions imparfaites, & j'ose vous assurer très-positivement, qu'il en a reçû des instructions fausses, lesquelles pouront servir à excuser le jugement qu'il en a porté.

Je vous écrirai une autre fois sur les galeries de la sonde creuse, & sur la larme transversale du bistouri pour la taille des hommes. Cette invention date d'un peu plus haut que M. le Cat, qui au surplus ne s'en sert pas, & n'entend même jamais s'en servir, selon le raport des gens qui ont assisté cette année à sa taille, & je crois qu'il a raison. Je suis &c.

A Paris le 26 Juillet 1748.



MA REPONSE

Aux deux Lettres précédentes de M. Loüis.

MOnſieur Loüis diſtingue deux choſes dans notre démêlé, la queſtion de fait qui concerne ſes droits & les miens ſur ſon opération, & la queſtion de droit qui regarde la valeur de cette opération, ſon excellence ou ſa réprobation. Ce ſera, ſans doute, ſervir M. Loüis à ſon gré que de ſuivre dans ma réponſe le plan qu'il nous a lui-même tracé. Chacun de ces points va diviſer ma réponſe en deux parties.

PREMIERE PARTIE

Où l'on examine ce qui apartient à M. Loüis dans ce qu'il apelle ſa méthode de tailler les femmes.

Ce qu'il peut y avoir de nouveau & de propre à M. Loüis dans la méthode qu'il pratique; c'eſt... 1°. L'inciſion du cou de la veſſie des femmes qu'on ne fait ordinairement que dilater. 2°. L'inciſion des deux côtés de ce cou de la veſſie.

Ma répon-seaux deux lettres précédentes.

3°. L'instrument qui réünit *l'urétrocistitome* avec le *conducteur*.

1°. M. Loüis n'aspire au titre ni d'inventeur, ni de Restaurateur de la taille latérale des femmes par une seule incision. A cet égard nous n'avons rien à démêler ensemble; mais il devoit un petit hommage à ceux qui méritent ce titre, & il croit avoir rempli pleinement ce devoir, en portant cet hommage à M. le Dran; c'est le premier sujet de plainte que j'ai à former contre lui.

Il m'est bien aisé de prouver que M. le Dran n'est point l'Auteur de ma méthode de tailler les femmes, ou au moins du renouvellement que j'en ai fait. Son Livre imprimé en 1742, & devenu public en 1743. n'a pû me conduire dans une taille faite en 1735. Cet Auteur raporte, dit-on, des *observations circonstanciées* &c. Il n'y a dans le Livre de M. le Dran qu'une seule observation, & elle est si peu circonstanciée qu'il n'y a ni nom, ni date d'aucune espéce, ce que M. le Dran n'oublie point au Chapitre de la taille des hommes, où il a toujours soin de dire, & avec raison .... En 1733. *j'ai taillé chez moi un homme très-grand, âgé de 40. ans.... En 1732. j'ai taillé un enfant de* 8. *ans* &c. D'où vient M. le

Dran n'a-t'il point eû la même attention pour cette taille latérale de la femme, qui, par sa nouveauté, étoit beaucoup plus digne de conserver sa date? N'est-ce pas que cette date seroit, à peu près, la même que celle de l'édition du Livre. L'observation de M. le Dran, dit-on, est antérieure à sa publicité; sans doute, mais elle peut-être du commencement de l'année 1742, elle peut être de 1741, 1740, & précédentes jusqu'à 1735, sans qu'elle m'ôte le titre de premier inventeur. M. le Dran étoit déja un grand maître que je n'étois qu'un aprentif, il a bien pû trouver, & exécuter cette méthode avant moi, il en est fort capable, mais la question est de sçavoir s'il l'a fait. Il est sûr que ni lui ni son Livre ne me l'ont point apris. Sa date de 1742. est postérieure de sept ans à ma premiere taille des femmes; jusqu'à ce qu'on cite en sa faveur une époque antérieure à 1735, j'ai le droit incontestable de me regarder comme l'Auteur ou le Restaurateur de cette méthode, & il est presque démontré qu'on n'en poura citer avant 1741. ou 40; car de l'aveu même de M. Loüis, M. le Dran *a eû dans le tems de ses tailles plusieurs Membres de l'Académie pour témoins de sa Pratique*; or M. de la Faye,

Ma réponse aux deux lettres précédentes.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

un de ces Membres, a fait imprimer en 1740. des notes sur les opérations de Dionis. Il n'y décrit d'autre méthode de tailler les femmes que celle qui employe la simple dilatation; est-il vrai-semblable que M. de la Faye au centre de la Chirurgie de Paris, grand Chirurgien lui-même, & Académicien zèlé, occupé à enrichir la nouvelle édition du Dionis, de tout ce qu'on avoit fait de nouveau en ce genre, lié d'amitié & de correspondance, pour y mieux réüssir, avec M. Morand, qui ne peut pas ne pas être instruit des nouveautés de cette espéce? Est-il vrai-semblable, dis-je, que M. de la Faye, dans de pareilles circonstances, eût obmis l'opération de M. le Dran dans ses remarques sur Dionis, si cette opération étoit seulement de 1740?

Mais en suposant, contre toute vrai-semblance, que M. le Dran puisse citer une époque antérieure à la mienne, on ne peut encore me refuser le titre de co-inventeur, puisque je ne l'ai aprise ni de M. le Dran, ni d'aucun autre.

Il n'y a personne, dit M. Loüis, *qui ne doive reconnoître que les dates que M. le Cat opose, ne prouvent rien en sa faveur.* Ce raisonnement n'est-il pas bien admirable dans un homme aussi spirituel, aussi éclai-

ré que M. Loüis ; sans que M. le Dran donne aucune date de sa taille des femmes, on conclut de l'édition de son Livre en 1742, que ses opérations sont antérieures aux miennes ; on lui en adjuge l'invention ; ma méthode est annoncée dans les Journaux plusieurs mois avant la publication du Livre de M. le Dran, & à ce seul égard j'ai encore l'avantage sur M. le Dran ; car *si les observations de M. le Dran sont antérieures à leur publicité*, sans doute que mes tailles doivent aussi être antérieures au Journal qui les annonce. Mais il y a plus, j'ai envoyé depuis à M. Loüis des dates, des histoires vraiment *circonstanciées* de tailles faites sept années avant cette publication ; c'est envain ; il y a une exception exprès pour moi ; mes dates ne prouvent rien, & M. le Dran sans dates a tout prouvé.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

M. Loüis a une meilleure excuse de ne pas m'avoir cité dans son Mémoire de 1746. Il étoit occupé à l'Armée dans le tems que parut le Journal où il est fait mention de ma taille latérale des femmes, & je veux bien croire qu'il n'en avoit entendu parler à aucun des Académiciens, ou Chirurgiens qui en étoient informés. Mais cette excuse n'ayant plus lieu après mes éclaircissemens, il devoit

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

réparer la premiere faute par des aveux, & non pas la ſoutenir par des raiſonnemens comme ceux qu'on vient de refuter. (1)

2°. La ſeconde choſe ſur laquelle M. Loüis peut avoir donné du nouveau, eſt *l'inciſion des deux côtez du cou de la veſſie.*

Cette double inciſion diſtingue ſa méthode de la mienne, & franchement je ſerois fâché de partager avec lui cette faute; mais ce qu'il y a de conſolant pour lui, c'eſt que cette faute-là même n'eſt point de ſon invention.

1°. M. Gunz, Profeſſeur d'Anatomie à Léipſik, & excellent Médecin-Chirurgien, dans un Livre imprimé en 1740. donne une deſcription de ma méthode de tailler; & ayant été mal informé de cette méthode, il ſupoſe que je fais .... *une playe de chaque côté aux proſtates & au cou de la veſſie, ſçavoir*, une grande du côté gauche, & une petite du côté droit. M. Loüis dira-t'il qu'il a fait l'aplication de cette manœuvre à la taille des femmes?

2°. Cette aplication-là même n'eſt pas de ſon cru, on la trouve tout au long dans

(1) *Turpè eſt Philoſophò aberraſſe, ſed turpius multò errari ſemel cognito pertinaciter adhærere.*

la Chirurgie d'Heister; (1) cet Auteur est d'avis, dans le cas de très-grosses Pierres, de les briser avec des tenettes inventées depuis long-tems à cet usage par « Franco, Paré, &c. mais que si on » ne peut pas les briser, ou qu'on ait des » raisons pour *s'en abstenir*, on doit cou» per l'uréthre, ou d'un côté seulement, » *ou des deux à la fois*, & même couper » en entier le cou de la vessie, & une par» tie de cet organe.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

3°. Mais pourquoi chercher dans des Chirurgiens étrangers la double section de la vessie des femmes prescrite antérieurement à M. Loüis, tandis que nous en avons tant en France qui en font mention. Franco, déja cité tant de fois, donne, p. 152, la figure d'un instrument qu'il propose d'introduire dans la vessie, pour faire, en le retirant, une incision de chaque côté, au cou seulement de cet organe. Il est vrai qu'il ajoute au même endroit .... *toute-fois je n'en ai encore point usé*, p. 151. *& je crois qu'il a eu de bonnes raisons pour ne le point faire.* Depuis Franco, la Vauguion, en parlant de la taille des femmes, p. 118. donne un semblable conseil, mais il ne raporte pas non plus l'avoir jamais mis en exécu-

(1) Pag. 1033. Edit. de 1739.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

tion .... si la Pierre est si grosse, dit-il, qu'elle ne puisse sortir (par la simple dilatation,) *on fera une petite incision à droite & à gauche.*

Dionis même décrit page 238. une méthode de tailler les femmes, par une petite incision faite *à droite & à gauche de l'orifice externe du canal de l'urine*, ce qu'il nomme le grand appareil pour les femmes, reservant le nom de petit appareil à l'opération par la simple dilatation; distinction peu juste, selon moi.

Il est vrai que les incisions de M. Loüis ne se bornent pas à *l'orifice externe* de l'uréthre, pas même à l'uréthre & au cou de la vessie, mais qu'elles entament le corps même, & ceci pourroit bien être une circonstance qui lui apartiendroit; mais outre qu'il n'y a pas un grand mérite à agrandir deux incisions déja inventées, c'est en vérité le pire que je sçache dans sa méthode.

Quoiqu'il en soit, il est très-évident, par tout ce qui précéde, que la taille des femmes par une double incision est une opération fort ancienne, & dont la description se trouve dans un grand nombre d'Auteurs, même de notre siécle, & qu'ainsi M. Loüis n'en est pas l'inventeur. M. Loüis dira peut-être, par re-

presailles, que mon incision unique & latérale pour tailler les femmes se trouve aussi prescrite par plusieurs Praticiens, & entr'autres par Heister en 1739., & qu'ainsi je ne suis pas non plus le restaurateur de cette méthode : mais j'avois taillé deux ans avant l'impression de ce Livre, & quand M. Loüis douteroit que j'eusse conçu ce projet dès 1732. au moins faudra-t'il qu'il m'accorde que je l'ai formé avant de l'exécuter, & qu'ainsi j'ai dû posséder la théorie de cette opération plusieurs années avant qu'Heister l'eût publiée.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

3°. L'instrument avec lequel M. Loüis taille les femmes, est ce qu'il y a de plus brillant dans sa méthode ; il est composé essentiellement d'une lame, b, Pl. 11., & d'une sonde conductrice, d, s. Pour voir combien cette lame ressemble à mon *uréthrotome*, il ne faut que jetter les yeux sur les deux figures, b, k. La manœuvre de la double incision à la vessie que M. Gunz me fait faire avec cet instrument, ne ressemble pas moins à celle de M. Loüis : c'est de part & d'autre une lame à deux trenchans poussée à plat vers le fond de la vessie ; celle de M. Loüis est conduite dans une sonde fenduë ; le mien, selon M. Gunz, coule sur une sonde ca-

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

nelée où logent ſa pointe & ſa vive arrête.

La ſonde fenduë qui donne paſſage à la lame de M. Loüis, de ſon aveu, n'eſt pas de lui; il l'a faite, dit-il, *à l'imitation de la canule de trocart dont M. Petit ſe ſert pour l'imperforation de l'anus.* Je ne parle point de la chappe, c, s, qu'il y a ajouté, & qui eſt d'une inutilité complette, auſſi-bien que tout l'attirail de reſſorts, de viſſes & d'écrouës qui l'accompagne. Une ſimple ſonde canelée qui auroit reçu le bout de ſon inſtrument, à languette, ſi on avoit voulu; un ſimple conducteur mâle canelé par-deſſous, un gorgeret terminé par une canule, comme le mien, & même un bout d'acier rond & ſolide à l'extrêmité de ſa lame auroit fait beaucoup mieux ſon affaire, & lui auroit épargné la peine de démonter cet inſtrument chaque fois qu'il s'en ſert pour le nétoyer. Il ne dira pas qu'il a beſoin de cette large plaque pour faire le paſſage aux tenettes, la lame y a mis bon ordre, la languette du conducteur, le conducteur même entier ſont inutiles, la playe eſt ample & viſible; les plus gros doigts y entrent aiſément, ainſi il eſt tout ſimple d'y pouvoir paſſer des tenettes ſans aucun autre ſecours.

Mais M. Loüis veut une machine composée qui renferme tout à la fois un conducteur & une lame, laquelle coule dans le premier, se cache & se montre à volonté. Si c'est-là son goût, la chose étoit déja toute faite, toute exécutée dans le *gorgeret uréthrocistitome*, que j'avois annoncé au Public en 1742. il est vrai que mon instrument ne fait qu'une incision; mais s'il ne faut pas, comme dit M. Loüis *une grande force de génie* pour ôter un trenchant à un instrument qui en a deux, il n'en faut pas plus pour donner deux tranchans à celui qui en a déja un; & s'il y avoit du mérite à augmenter le nombre des trenchans & des incisions pour se donner plus d'aisance à tirer la Pierre, on pouroit avoir demain un instrument qui d'un seul coup feroit trois incisions au lieu de deux, & cela avec la seule mécanique de mon *gorgeret uréthrocistitome*, qui a même sur l'instrument de M. Loüis l'avantage d'être un gorgeret. A quoi j'ajoûte, la liberté qu'il donne à l'Opérateur d'écarter lui-même les lévres, ou de faire quelque autre manœvre utile, avec sa main gauche, tandis que M. Loüis a les deux mains occupées & même embarrassées, à faire joüer sa machine; outre quelques autres avanta-

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

ges que je détaillerai dans un article exprès sur cet instrument.

Je ne puis, selon M. Loüis, revendiquer son instrument, *parce qu'il est fait uniquement pour* son *opération que je dèsaprouve.* Je n'ai jamais prétendu revendiquer l'instrument de M. Loüis. Eh je l'apelle par-tout l'instrument de M. Loüis; ainsi je reconnois bien autentiquement qu'il est à lui. Qu'est-ce donc que je revendique à cet égard; l'invention, le mécanisme d'un instrument qui réünit en un seul, les deux destinés pour la taille des femmes. M. le Blanc dans sa Lettre du 2. Mars 1748. me faisoit valoir l'instrument de M. Loüis comme une découverte avantageuse en ce qu'il faisoit cette réünion; j'ai repliqué dans ma Lettre du 12 Mars, qu'en suposant cet avantage réel, la découverte n'en apartenoit pas à M. Loüis; sur cela je citai mon gorgeret uréthrocistitome donné au Public quatre ans avant la production de M. Loüis; d'où je conclus *que l'invention est toute à moi, & que je suis en droit de la revendiquer.*

Mais les droits que j'ai sur l'instrument de M. Loüis peuvent-ils m'empêcher de dèsaprouver l'opération qu'il pratique? Qui est-ce qui ne voit pas que je pourois

blâmer

blâmer & l'opération & l'instrument, quoiqu'on suposât celui-ci composé de mon gorgeret & de mon uréthrotome, sans perdre pour cela le droit de revendiquer cette invention, parce qu'en condamnant & la réünion de deux instrumens qui ne sont pas faits pour aller ensemble, & l'usage de ces instrumens réünis, je ne cesserois pas pour cela d'être l'inventeur de chacun d'eux, & d'avoir fourni l'idée d'un tiers qui renferme leur mécanisme. M. Gunz seroit-il en droit de prétendre que mon uréthrotome n'est pas à moi, parce que j'ai blâmé la double incision qu'il lui fait faire? Mais encore un coup, je ne revendique point l'instrument de M. Loüis; je rends à cet habile Chirurgien la justice qui lui est dûë, peut-être même lui en accordai-je, par raport à cet instrument, plus qu'il n'en prétend lui-même dans sa Lettre du 19 Avril 1748. à M. le Blanc : c'est son opération qu'il regarde comme nouvelle, & non son instrument qu'il avouë avoir puisé chez M. Petit; c'est pour cela qu'il distingue *avec soin*, dit-il, *une opération d'avec les instrumens qui l'exécutent*. M. Loüis est ici trop modeste; nous reconnoissons avec plaisir que son instrument a des particularités qui lui assignent un

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Pag. 43. de ce Recueïl.

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

rang parmi ceux qu'on a imaginés pour ouvrir la vessie, & que c'est-là même le droit le mieux établi qu'il ait à sa méthode; car quoique le mécanisme de son instrument se retrouve dans celui de M. Petit & dans les miens, l'instrument n'est pas le même; celui de M. Petit est essentiellement un trocart, le mien est un gorgeret, celui de M. Loüis est un conducteur mâle: ces différences suffisent pour distinguer des instrumens & des méthodes d'opérer, dès qu'elles diversifient les manœuvres, ou qu'elles les rendent plus ou moins faciles, plus ou moins sûres. Mon gorgeret uréthrocistitome a lui-même quelqu'analogie avec le bistouri herniaire de M. le Dran; il est du même genre; mais il suffit que l'espéce en soit différente, & ces différences avantageuses, ainsi qu'on le verra dans la description particuliere de cet instrument, pour que ce soit une invention & une invention très-utile. Qu'est-ce que sont les instrumens avec lesquels je taille les hommes latéralement, sinon .... 1°. Le lithotome du grand appareil que j'ai fixé dans un manche, & auquel j'ai ajouté la canelure des sondes ordinaires? 2°. Ma sonde à tailler n'a de plus que les autres, qu'un manche long, large & solide, qui en fait

toute la commodité, sa courbure ou saillie un peu plus basse, & dans la derniere correction, des lévres rabattuës pour produire les galleries &c. mon cistitome s'éloigne d'avantage des instrumens connus ; mais quand lui & tous les instrumens dont je me sers, leur ressembleroient encore plus, ils ont des différences qui rendent ces manœuvres plus sûres, plus déterminées, & par-là seul, mon opération devient une méthode particuliere, une espéce dont le genre est l'opération latérale. De même l'opération de M. Louis doit passer pour une espéce de méthode de tailler les femmes par une double incision à l'uréthre, au cou de la vessie, & au corps de cet organe, & ce Chirurgien me paroît le premier qui, de notre tems au moins, ait mis en exécution ces deux grandes incisions dans la taille des femmes. Voilà, je crois, rendre à M. Louis tout ce qui lui est dû, & à ceux qui l'ont précédé, ou qui lui ont servi de guides, l'hommage qu'il ne doit pas leur refuser. Je voudrois pouvoir dire de même que cette méthode de M. Louis est excellente, je l'aurois fait, avant d'avoir entendu nommer M. Louis, & je le ferois avec encore plus de plaisir que j'ai l'honneur de le

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

connoître. Ses talens distingués dans un âge si peu avancé, me font souhaiter de n'avoir que du bien à dire de son opération, & sa gloire à publier; mais il faut, avant tout, dire vrai: par cette loi sacrée, tout ce que je puis faire en sa faveur, c'est de distinguer soigneusement M. Louis homme d'esprit & de mérite, Chirurgien même, autant qu'on peut l'être à son âge, d'avec une opération, dont les aparences ont surpris ses lumiéres. *

Comment M. le Cat, dit M. Loüis parlant de mon gorgeret uréthrocistitome, *peut-il rapeller un mauvais instrument dont il dit ne se plus servir.*

Comment M. Loüis peut-il apeller mauvais un instrument qui vaut beaucoup mieux que celui qu'il estime tant; je l'ai prouvé; il est demeuré sans replique à cet égard; c'est à lui qui aime les instrumens qui en réünissent plusieurs en un, à respecter le mien qui a sur le sien, non seulement tous les droits d'un aîné, mais encore plusieurs autres avantages

* Je dois publier en l'honneur de M. Loüis, que ce Chirurgien, qui a déja tant de réputation, n'a que 26 à 27 ans. Que ne doit-on pas attendre de lui dans un âge plus avancé, sur-tout s'il employe ce grand feu de jeunesse à amasser des faits, des materiaux, à fonder des principes, en disant avec Horace.... *Condo, & compono quæ mox depromere possim.*

dont nous avons déja indiqué quelques uns. Je ne m'en sers pas pour tailler les femmes, parce que, toutes choses égales d'ailleurs, je préfére les manœuvres conduites immédiatement par les mains, à celles qui le sont par des machines; mais peut-être pourra-t'il devenir utile à quelqu'autre qui ne pensera pas comme moi, & qui s'en servira utilement & à la taille des femmes & à celle des hommes; moi-même, depuis que je l'ai encore perfectionné, & que je l'ai uni au gorgeret dilatatoire, je lui trouve des perfections pour la taille des hommes que je n'y avois pas encore aperçuës, & que je déveloperai ailleurs. Je ne suis donc pas sûr que ce *mauvais instrument* ne subjugue bien-tôt chez moi-même ses aînés.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

On peut bien se tromper, ajoûte M. Loüis, *sur le projet d'un instrument, mais on ne doit jamais se trouver dans le cas de l'abandonner; s'il est douteux, il faut avoir assez de discernement pour ne s'en point servir, &c.*

On voit bien que cette derniere phrase séche & dure, n'est pas du stile naturel à M. Loüis; il falloit qu'il contrefît ici l'écrivain Provincial, sans nom &c. & il a cru, par ces expressions, en attraper le stile. Je me garderai donc bien de me

Ma répon se aux deux lettres de M. Loüis.

choquer d'un trait extorqué par le projet de feindre. Parlons raisons, & non injures.

Dans tous les Arts-pratiques, c'est à l'expérience à décider de la bonté, de l'utilité d'un instrument ; ne produit-il pas l'effet qu'on s'en étoit promis, on l'abandonne ; voilà la marche naturelle de l'esprit humain ; il peut se trouver des génies assez transcendans pour ne former jamais que des projets heureux ; & ces hommes rares, s'il en est, supléent avec bonté, & sans se prévaloir, à la foiblesse du discernement des autres ; mais il est plus commun d'en trouver qui, s'ils ne sont pas si heureux, se le persuadent, & se départissent difficilement de l'opinion où ils sont ; laissons-les joüir tranquillement de leur bonheur imaginaire, si le Public n'en souffre point ; mais si la vie des hommes y est intéressée, forçons les à reconnoître leur illusion, ou au moins mettons le Public en garde contre les suites funestes de leurs erreurs.

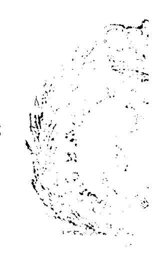
On ne doit pas sans doute se servir d'un instrument défectueux reconnu pour tel, ou par la raison ou par l'expérience, cet avis mérite l'attention de M. Loüis, mais tous les jours on cesse de faire usage d'un instrument qui n'est pas même

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

défectueux, je dis plus, qui est excellent, & cela parce qu'on en a encore un meilleur, ou un aussi bon, ou même de moins bons ausquels on est accoutumé; c'est, comme on sçait, le cas de mon gorgeret uréthrocistitome, dont je ne me suis point servi jusqu'ici, parce que je suis accoutumé avec des instrumens très-simples & très-sûrs.

Les exemples, que M. le Cat emprunte des autres Arts, me paroissent aussi peu concluans que superflus, parce qu'il prête à mon instrument, dit M. Loüis, *des inconvéniens qu'il n'a point.*

Et où sont les preuves de ce que M. Loüis avance ici? Elles paroîtront apparemment dans l'Ouvrage qu'il nous promet.



J'ai noté dans l'instrument de M. Loüis deux espéces de défauts, l'inutilité ou le pur étalage, & le danger des deux trenchans. Ce dernier défaut qui est vraiment l'essentiel, sera amplement prouvé dans notre seconde partie. A l'égard du premier, prouvé dans ma Lettre à M. le Blanc, & dans ce qui précéde, il saute aux yeux. M. Loüis fait faire à une machine qu'il tient de la main gauche, & qu'il fait agir de la main droite, une opération qu'il feroit dans les mêmes ins-

Ma répon se aux deux lettres de M. Loüis.

tans, & plus sûrement avec ces mêmes mains munies de deux instrumens ; y a-t'il rien qui exprime mieux l'inutilité de son instrument, & qui lui ressemble tant que la machine qui réüniroit les usages du couteau & de la fourchette, & cela pour nous donner la facilté de manger d'une main, & d'avoir l'autre dans la poche. M. Loüis ne trouve pas aujourd'hui cet exemple concluant, ce n'est pas le jugement qu'il en porta la premiere fois qu'il lût ce parallele ; *oüi*, *Monsieur*, me répondit-il, *une machine qui réüniroit les avantages de la fourchette & du couteau seroit admirable*, *les manchots*, *les paralitiques &c. s'en serviroient.* Eh que ne me disiez-vous tout d'abord, repliquai-je à M. Loüis, que vous aviez inventé votre instrument en faveur des Lithotomistes manchots & paralitiques ; je n'aurois donné que des éloges à votre zèle pour ces infortunez. Mais l'instrument de M. Loüis n'a pas même l'avantage de la machine ridicule qu'on lui compare, ni celui de mon gorgeret uréthrocistitome, d'être manœuvré par une main seule ; il faut que les deux mains soient occupées, & même embarrassées, comme je l'ai dit, à faire jouer cet instrument de M. Loüis ; ainsi, pour que le pa-

rallele fût juste, il faudroit que le couteau & la fourchette de notre mécanicien soient montés sur un *bâti* avec des rouës & des ressorts, que celui qui mange tînt la machine de la main gauche sur son assiette, & la fît jouër de la droite. Y auroit-il des convives assez mélancoliques pour tenir leur sérieux vis-à-vis d'un pareil étalage de machines pour exécuter des actions si simples. Voilà pourtant au vrai le portrait de l'instrument de M. Louis. Il a donc raison, dans un sens, de trouver que mon premier parallele est *peu concluant*, c'est-à-dire pas assez concluant, car il fait grace à son instrument d'une partie de ses défauts.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

S'il y a autant du ridicule qu'en supose M. le Cat, continuë M. Louis, *à réünir deux instrumens en un, il n'auroit pas dû annoncer un instrument qui réünit les avantages des sutures entortillées & enchevillées pour la rupture du perinée &c.*

M. Loüis ne trouvera nulle part que je traite de ridicule l'art de réünir deux instrument en un; je ne donne cette qualification qu'aux machines qui réünissent deux instrumens que les deux mains doivent faire agir à la fois, & pendant l'usage desquels, ou l'Opérateur a les deux mains occupées comme s'il se servoit

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

d'inſtrumens ſimples, ou bien une de ſes mains reſte inutile, ou employée à des choſes qu'un aide peut faire mieux que lui; mais dans le même endroit je louë ces mêmes machines, *pourvû qu'elles nous abregent le tems & les douleurs, ou qu'elles faſſent les choſes mieux que nos mains*; or je penſe que l'inſtrument que j'ai annoncé pour la ſuture du perinée eſt de la derniere eſpéce, & qu'il n'a pas le moindre raport avec les machines qui réuniſſent des inſtrumens deſtinés pour les deux mains à la fois, en un mot avec les machines pour le moins inutiles, qui ſont les ſeules qu'on blâme ici.

Pag. 27. de ce Recueïl.

Faites-moi le plaiſir, s'écrit M. Louis à lui-même, *de me marquer ce que vous penſez de la derniere correction que M. le Cat dit avoir faite à ſes inſtrumens pour la taille des hommes. Cela me paroît aſſez avantageux.*

Je m'étonne que M. Louis ſe faſſe cette queſtion; il a déja porté ſon jugement ſur cette correction dans la Lettre qu'il m'écrivit le 20. Avril 1748. où il me dit .... « quelle qualification voulez-vous » qu'on donne à la perfection que vous » avez ajoutée l'année derniere aux inſ- » trumens avec leſquels vous taillez laté- » ralement les hommes? La petite larme

» transversale du cistitome entre dans les » galeries creusées dans les côtés de la » canelure de la sonde, & ne permet pas » à une main novice ou peu ferme de » perdre la route & de laisser échaper » l'instrument trenchant hors de la sonde » conductrice : *Je louë cette invention.* Je » suis précisément dans le même cas par » raport à mon uréthrotome &c.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Voilà donc M. Louis qui qualifie lui-même ma correction d'invention loüable ; mais c'étoit aparemment à condition que j'aurois la complaisance d'en dire autant de son instrument, ce que n'ayant pû faire en conscience, M. Loüis en prend de l'humeur, & veut se retracter, & le moyen qu'il imagine pour y réussir, c'est de suposer qu'un Anonime, qui pense à peu près, comme il faisoit dans cette Lettre du 20 Avril, l'interroge sur cette *invention* ; par-là il se met, à ce qu'il croit, en droit de dire dans sa réponse.... qu'elle *date d'un peu plus haut que M. le Cat, qui au surplus ne s'en sert pas, selon le raport des gens qui ont assisté à sa taille, & je crois*, ajoute-t'il, *qu'il a raison.*

M. Louis avoit-il besoin que des gens qui ont assisté à ma taille lui raportassent que je ne me sers point de la derniere

Ma répon se aux deux lettres de M. Loüis.

correction de mes instrumens, quand il a lû dans ma Lettre du 12 Mars insérée au Mercure de Juin 1. vol.; que cette invention a pour objet.... *ceux qui ne seroient pas fort exercés avec mes instrumens*..... quand il reconnoît lui-même dans sa Lettre du 20 Avril, que le but de cette correction est de *ne permettre pas à une main novice ou peu ferme, de perdre la route* &c.

Depuis 18 ans que je taille, & que je taille jusqu'à 18 sujets dans certains Printems, je dois être exercé avec mes instrumens, & l'on ne croira guéres que ma main y soit *novice*; à l'égard de la fermeté, graces au Ciel, mes mains en ont encore; je ne réponds pas de l'avenir; mais quand elles en manqueront, alors je serai obligé de profiter de ma propre découverte; jusques-là M. Louis trouvera bon que je puisse, ou m'en passer, ou m'en servir, selon mon bon plaisir, sans décrier pour cela ni l'invention, ni la fermeté de mes mains; car ce n'est point par là, mais par le mécanisme de l'instrument même qu'on doit juger de son utilité; & quand M. Louis, après avoir dit que je ne me sers pas de mon invention, ajoute malignement, *& je crois qu'il a raison*, il continuë à nous faire

voir qu'il est extrêmement fécond en allégations destituées de preuves, & *je crois* à mon tour, mais avec fondement, qu'il seroit fort embarrassé de donner du corps à la bleüette satirique qu'il lâche ici sans réflexion: par où s'y prendroit-il pour blâmer une invention qui exempte d'ailleurs de toute espéce d'inconvéniens, rend l'instrument, qui fait le principal de l'opération latérale, invariable dans ses manœuvres, comme il le reconnoît lui-même? Je voudrois le voir, *se retourner de façon* à accorder sa critique avec ces traits favorables & décisifs, à nous prouver enfin que le blanc est noir! M. Louis compte si peu sur cette ressource qu'il prend d'avance le parti de m'ôter même le titre d'inventeur de cette correction de mes instrumens. *Cette invention*, dit-il, *date d'un peu plus haut que M. le Cat.* J'ose dire à M. Louis qu'il est dans l'erreur, & que la date la plus reculée de cette invention est de Rouen au Printems de 1747, & je puis le défier de me citer aucun Auteur connu qui ait publié, avant cette époque, rien de pareil. Je sçai que depuis que cette découverte a été communiquée à l'Académie de Chirurgie, on a prétendu que quelques Chirurgiens avoient pensé à assujettir leurs

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Voyez la Planc. VI.

Ma répon-lithotomes dans la canelure de la ſonde,
ſe aux deux par quelque choſe d'aprochant aparem-
lettres de ment de la larme tranſverſale qui eſt au
M. Loüis. bout de mon ciſtitome; mais... 1°. Aucuns de ces Auteurs, s'ils exiſtent, n'ont publié leurs découvertes; ainſi à mon égard, & à l'égard du Public, c'eſt comme s'ils n'y avoient jamais penſé.... 2°. Leurs projets abandonnés par eux-mêmes avant l'exécution, ou dèſaprouvés, dès qu'ils furent communiqués, ſont de ces enfans manqués, monſtrueux, morts auſſitôt que conçûs, & bien dignes par conſéquent de l'oubli dans lequel ils ont été enſevelis. Ces inventions ne ſont donc pas la mienne, dont l'utilité eſt ſi évidente. 3°. Il y a plus, ſans avoir aucune connoiſſance de ces projets, je puis aſſurer, ſur celle que j'ai des inſtrumens en uſage pour la taille, qu'il étoit impoſſible que ces Chirurgiens, quelques habiles qu'ils fuſſent, imaginaſſent à cet égard, rien d'utile, rien qui fût digne de voir le jour, à moins qu'ils ne changeaſſent totalement la figure & les proportions du lithotome ordinaire, parce que la perfection que j'ai ajoutée à mes inſtrumens ne convient abſolument qu'à eux, tous ceux dont on s'eſt ſervi juſqu'ici, n'ayant ni la figure, ni les proportions néceſſaires à la ma-

nœuvre d'un inſtrument qui, arrêté par ſon extrêmité dans la canelure d'une ſonde courbe, doit s'apliquer à cette courbure & couler par cette canelure juſques dans la cavité de la veſſie; car toutes ces circonſtances ſont eſſentielles à la perfection du ciſtitome de ma derniere correction, qu'on peut apeller le *Ciſtitome invariable.* On peut débrider le cou de la veſſie avec un large ciſtitome, & on le fait réellement par *le coup de Maître* du grand appareil; mais ce débridement n'a pas une régle aſſez ſûre; on peut même dire à la rigueur qu'il n'a point de régle du tout: il devient trop petit, ou nul, ſi l'on ne pouſſe pas aſſez l'inſtrument; trop grand & meurtrier, ſi la main va trop loin. Je conviendrai qu'une main habile, exercée, pourra ſentir dans ſon inſtrument l'action du débridement du cou de la veſſie, comme on ſent celui de l'anneau dans l'opération du bubonocele; mais combien aurons-nous dans l'Europe de ces Maîtres qui pouront, ſans varier, ſaiſir toujours ce juſte milieu, ce degré précis d'inciſion, de débridement, dans un coup de main fait à l'aveugle, & ſur des parties dont la conſiſtance & les reſiſtances ont des varietés infinies? Et avant qu'ils ayent acquis cette rare ha-

Ma réponſe aux deux lettres de M. Loüis.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

bileté, combien de fois ce *coup de maître* ne sera-t'il pas devenu en effet un véritable *coup d'aprentif*? Une manœuvre aussi délicate, pour ne pas dire hazardeuse, peut-elle être bien positivement décorée du nom de méthode? Il me semble, au moins, qu'elle la mériteroit à beaucoup plus juste titre, si ce débridement se faisoit avec un instrument dont la largeur même ou l'écartement proportionné à l'âge du sujet, fût la mesure de l'incision nécessaire, & dont la lame par conséquent passât jusques dans la cavité de la vessie: or les instrumens que j'ai inventés ont cette perfection essentielle. J'aurois bien d'autres réflexions à faire à ce sujet, mais je ne puis guéres qu'effleurer ici ces détails, qui d'ailleurs sont des hors d'œuvres; ils seront développés en tems & lieu. (1) Revenons

(1) La seule Piéce que j'aye vû sur le *cistitome invariable*, est une Lettre latine de M. T** du 18 Juillet 1748. postérieure de plus d'un an à ma découverte, & même à sa publicité, comme on a vû dans ma seconde Lettre à M. le Blanc; quoique cet Auteur n'ait pas encore rempli les conditions exposées ci-dessus, pour la perfection de *cet instrument*, il mérite néanmoins des éloges, surtout par la candeur avec laquelle il rend hommage à ceux qui l'ont devancé, même à son insçû. *Cum autem*, dit M. T**, *decima sexta hujus mensis* (*Julii* 1748.) *omnibus Academiæ Regiæ sancti Cosmæ sociis congregatis communicassem, mihi Academiæ Prosecretarius, quem manè conveneram, cujusque consilio instrumenta communicavi, dum* illa

Revenons à notre réponse, ou plûtôt finissons ici sa premiere partie, que je crois suffisament étenduë.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

SECONDE PARTIE

Où l'on examine la valeur de la méthode de tailler les femmes, pratiquée par M. Loüis.

Que M. Loüis soit inventeur, ou non, en tout ou en partie de ce qu'il apelle sa méthode, le Public y prend fort peu d'intérêt, mais que cette méthode soit bonne ou mauvaise, c'est là ce qui l'intéresse véritablement. C'est donc la cause du Public que je vais défendre dans cette seconde Partie, en y prouvant que la méthode pratiquée par M. Loüis, tant dans l'opération, que dans les pancemens, doit être proscrite. Mais, à le bien prendre, c'est en même-tems les propres intérêts

illa ad invicem suo quisque sociorum examini subjecit, præcisè in consessu præsenti de consimili præstantissimi le Cat inventô actum esse nuntiavit. Attamen, cum mediocris inventi, in suas jam à longè lauros quiescentem, Dominum le Cat gloriolam quæritantem non noverim, tecum de istô publicè communicare minimè absonum putavi, ut, si suum sit, agnoscat, meque interim non plagii insimulet &c.

Je puis assurer M. T * *, que je suis très-éloigné de l'accuser de plagiat, & que je me fais un plaisir d'annoncer son instrument, & de loüer ses efforts.

Marépon-ſe aux deux lettres de M. Loüis.

de M. Loüis que je défends, car le Chirurgien ne partage-t'il pas avec ceux qui ſe confient à lui, le ſuccès ou les malheurs qui ſuivent une opération. C'eſt donc rendre un vrai ſervice à ce Chirurgien habile que de le détourner d'adopter une méthode dangereuſe. Ce ſervice auroit été ſans doute plus généreux & plus complet, s'il eût été rendu avec moins d'éclat; c'étoit bien mon goût; mais je l'ai eſſayé envain: je n'ai pû convertir M. Loüis; l'Académie de Chirurgie a refuſé de prononcer; il faut donc que le Public le faſſe.

ARTICLE I.

De l'Opération de M. Loüis.

On doit connoître une opération avant d'en porter ſon jugement, je crois n'avoir rien à me reprocher du côté de cette diſpoſition, après ce que j'ai lû dans le Mercure de Décembre 1740. ſur celle de M. Loüis, après ce que m'en a écrit M. le Blanc, Lithotomiſte lui-même fort habile & très-éclairé, lequel a vû opérer M. Loüis, a pancé ſes Malades, & a reçû de ce Chirurgien tous les éclairciſſemens néceſſaires en pareils cas; & enfin, après avoir exercé moi-même ſur le cadavre

cette opération. Cependant M. Loüis nous a assuré *positivement* dans sa Lettre du Mercure d'Août, que les instructions que j'avois reçûës sur son opération étoient fausses. Prenons donc de lui-même ces instructions, afin qu'il ne puisse plus les recuser, & éluder par-là la juste condamnation de son opération. Voici comme M. Loüis décrit sa méthode dans une Lettre qu'il écrivit à M. le Blanc le 17 Septembre 1747.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis. *P. 116. de ce Recuëil.*

Vous placerez le sujet sur le bord de son lit, ou sur la table ordinaire. Dans ce dernier cas, il faut que quelqu'un presse sur les épaules, & plus essentiellement que si l'on tailloit un homme. Pour les liens, vous en serez le maître, il ne seroit pas mal qu'un bout de la bande contint de chaque côté la main au talon, pour qu'un aide pût contenir la cuisse & le bras en même-tems.

Méthode de M. Louis par lui-même.

La personne ainsi placée, il faut lui écarter les grandes lévres & les nymphes; l'aide qui fera cela, doit avoir beaucoup d'attention de tenir ses doigts assez éloignés pour n'être pas atteint par le tranchant du lithotome. L'Opérateur introduira le bec de l'instrument jusques dans la vessie, ayant eû soin auparavant de

Jettez les yeux sur la Pl. II.

Ma répon se aux deux lettres de M. Loüis.

Méthode de M. Loüis par lui-même.

dégager le lithotome du ressort qui le fixoit dans sa chappe ; il suffit de le pousser d'une demie ligne avant l'introduction. L'Opérateur doit avoir le doigt index de la main gauche dans l'anneau, le pouce apuyé sur la petite plaque, & pour tenir plus fermement, il peut mettre transversalement le doigt du milieu de la même main à la partie antérieure de l'anneau pour soutenir l'instrument en totalité. Avant que de pousser le lithotome pour faire d'un seul coup les deux sections latérales, il faut qu'il prenne bien garde à sa position, & à celle de l'aide qui écarte les nymphes. Il faut d'abord que l'Opérateur tienne ses mains fort basses, de façon que le bout de l'instrument, qui est dans la vessie, réponde en ligne droite au fond de cet organe, ou vers l'ombilic, ce qui est, à peu près, la même chose, & non vers le rectum ; c'est ce défaut d'attention qui m'a donné de la peine dans l'extraction de la Pierre de la petite Heron. La vessie est une bouteille dont je veux faire un sac, il faut que j'entre suivant l'obliquité de sa position : moyennant cela, la Pierre se presente naturellement en bas, & l'ouverture extérieure en est plus large, parce qu'elle est plus basse à raison de l'écarte-

ment des os qui eſt plus grand, à meſure qu'on s'éloigne du pubis. Ce n'eſt pas aſſez que l'Opérateur ſe diſpoſe de cette façon, il faut que l'aide le ſeconde par ſon intelligence ; il faut qu'il baiſſe les nymphes, en les tirant également des deux côtés, afin que le lithotome diviſe le canal de l'uréthre en deux goutiéres, dont l'une demeure attachée & continuë à la veſſie ſous l'arcade du pubis, & l'autre continuë à la veſſie le long de la voute du vagin. C'eſt cette intégrité ou continuité exempte de déchirement & de mutilement qui eſt l'eſſentiel de la méthode. Je n'entre dans ce détail que parce que j'ai vû pluſieurs Chirurgiens très-habiles, que je priois, dans mes exercices ſur les cadavres, de tirer les nymphes, & qui m'ont fait quelquefois mal couper l'uréthre. Lorſque la Pierre eſt groſſe, & qu'on veut en conſéquence que l'inciſion extérieure ſoit la plus étenduë qu'il eſt poſſible, on preſſe avec la main gauche ſur le vagin, l'uréthre ſe déprime ; & ſi l'on inciſoit ſans précaution, on couperoit le vagin des deux côtez, & il n'y auroit plus de plancher inférieur. (Je ne ſçai pas ſi je ſuis clair *) ; ſi au contraire l'aide a le

Ma réponſe aux deux lettres de M. Loüis.

Méthode de M. Loüis par lui-même.

* Rien de ſi clair, par tout ce qui précéde, que cette manœuvre eſt très-délicate, très-difficile & très dangereuſe.

Ma répon-ſe aux deux lettres de M. Loüis. ſoin, en écartant, de tirer en bas, le lithotome coupe le canal de l'uréthre, & laiſſe le vagin deſſous bien plein & en ſon entier.

Méthode de M Loüis par lui-même.

Cela dit & entendu, l'Opérateur pouſſe le Lithotome juſqu'au bout. Si la Pierre eſt groſſe, je crois que, pour bien faire, il eſt à propos de pouſſer en outre l'inſtrument en totalité pour couper un peu plus du ſphincter. Dans la taille de la petite Héron, je n'ai pas aſſez coupé, ce qui n'a fait qu'effleurer l'intérieur du ſphincter. Si après cette ſection j'euſſe avancé tout l'inſtrument, je l'aurois coupé plus parfaitement; & voilà la raiſon de faire apuyer ſur les épaules, parce que quelque peu de tems qu'il faille pour l'opération, la femme ſe peut retirer, & éluder en partie, par un petit mouvement, la principale action des trenchans du Lithotome ſur le ſphincter. * Dès que l'inciſion ſera faite, on retire le Lithotome dans ſa chape, & d'un demi tour de poignet gauche on range le bec de l'inſtrument dans l'angle droit de la playe, on paſſe les tenettes &c.

* Tout ce détail fait parfaitement ſentir la juſteſſe des réflexions que nous avons faites p. 97 ſur l'incertitude *du coup de maître*, dont l'inciſion de M. Loüis eſt une eſpéce en grand; à moins, comme il le dit, qu'il ne pouſſe la lame trenchante en totalité dans la veſſie.

Lorsque la Pierre est tirée, je crois qu'on peut injecter la vessie, ce qui sera très-facile, & en cas que la sortie de l'urine puisse contracter la vessie sur la Pierre, & qu'il y eût de la difficulté à la charger, on pourroit injecter sans retirer les tenettes. Au reste j'obliois de vous dire qu'avant de passer les tenettes, on pouvoit passer le doigt index droit huilé jusques dans la vessie, pour préparer les voyes & lubrifier le passage.

Ma réponse aux deux lettres de M. Louis.

Méthode de M. Louis par lui-même.

La Pierre tirée, & l'injection faite pour débarrasser des sables ou écrasemens de Pierres &c. il faut placer la canule le long de la goutiére supérieure de l'uréthre, & en pinçant avec le doigt index & le pouce de la main gauche la partie supérieure du vagin, qu'on met de niveau avec les parties dont il a été séparé, il faut pousser avec le doigt index droit beaucoup de charpie dans le vagin, il faudra y en mettre mollement, tant qu'il pourra y en entrer: gros comme deux poings de charpie doit tenir à l'aise dans le vagin d'une femme. Nos enfans n'ont point assez été tamponés, & je crois que la réünion n'étant qu'extérieure, la playe intérieure étant béante, s'est remplie de chairs comme le foyer d'un abscès; mais ces chairs ne sont que le

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

Méthode de M. Louis par lui-même.

suc nouricier accumulé sans ordre, & qui ne forme point un tissu organique, de sorte que le sphincter ainsi divisé, par une cicatrice, a perdu son action; c'est, pour parler le langage des anciens, une guérison *secundæ intentionis*, par incarnation ou régénération; si au contraire les parties se fussent recollées, le traitement de cette playe auroit été *primæ intentionis*, & la cure, par simple conglutination, ce qui n'auroit été en aucune façon préjudiciable à l'action des parties. *

Je m'aperçois enfin que je vous ennuye, mais pardonnez si j'entre en tant de détails, je dois m'intéresser à cette opération, comme un pere à l'éducation de ses enfans, &c.

Signé, LOUIS.

A Paris, ce 15. Septembre 1747.

M. Louis trouve lui-même sa description très-détaillée, j'espére que le Public la trouvera aussi, & que ni l'un ni l'autre ne

* M. Louis convient lui-même par tous ces aveux, que ses Tailles à Orléans n'ont pas réüssi; le singulier, est qu'il croit que c'est parce qu'il n'a pas fait d'assez grandes incisions, tandis qu'il est évident qu'il auroit réussi par la simple dilatation à les guérir parfaitement, au moins la petite Deroin de Gien dont la Pierre ne pesoit que deux gros, & qui en est pourtant morte.

seront en droit de me reprocher de n'être pas au fait de cette opération ; ajoutons à cette description les avantages que M. Louis attribuë à sa méthode dans le Mémoire lû à l'Assemblée publique de l'Académie de Chirurgie, dont l'extrait est dans le second volume du Mercure de Décembre 1746.... M. Louis trouve dans sa méthode, dit-on dans le Mercure cité, des avantages essentiels..... 1°. De pouvoir tirer de grosses pierres fort facilement, l'uréthre & le bourlet musculeux de l'orifice de la vessie étant coupés latéralement des deux cotés ; » & j'ouvre, dit l'Auteur, par cette double incision, une voye d'autant plus libre à la sortie des Pierres, que l'ouverture est toujours plus grande à l'extérieur que dans le fond, parce que l'instrument trenchant qui entre horisontalement fait son effet en poussant vers l'intérieur les parties externes qui sont les premieres divisées, de façon qu'en retirant du dedans au-dehors les tenettes chargées de la Pierre, elles passent successivement par une voye plus large. Un second avantage essentiel qui résulte, dit-on, de la méthode de l'Auteur, est de pouvoir mettre les malades à l'abri de l'incontinence d'urine, parce que les par-

Ma réponse aux deux lettres de M. Louis.

Marépon-ses aux deux lettres de M. Louis.

ties étant divisées par un instrument bien trenchant, elles se réünissent très-facilement. *

Personne ne révoquera en doute qu'en faisant deux bonnes incisions au cou de la vessie, en y poussant le lithotome jusqu'au bout, en faisant de la vessie, *qui est une bouteille*, *un sac*, on ne procure une voye très-libre à la sortie des Pierres, & que l'Opérateur ne soit à son aise dans cette opération ; mais le point essentiel est de savoir si la malade sera aussi à son aise après l'extraction faite, si elle ne mourra point, ou si elle ne restera point avec une incontinence d'urine, comme on nous le promet ; Or je pense que pour l'ordinaire l'un de ces deux accidens lui arrivera.

L'on a vû dans la dissertation adressée ci-devant à M. le Blanc sur le danger des incisions à la vessie, qu'on ne sçauroit, sans encourir un danger évident, faire une grande playe à la vessie, ni même une playe à son cou prolongée jusques à son corps, comment donc osera-t'on en faire jusqu'à deux. Il n'y a point, sans doute, d'exception à cette régle pour les femmes

* On a vû par tous les Auteurs cités, par les faits & l'expérience même de M. Louis, combien il se trompe ici.

en particulier, au contraire, ſelon Franco, ... *il faut conſidérer qu'elles ont le cou de la veſſie plus court que les hommes, qui cauſe qu'on ne peut & ne doit faire ſi grande ouverture ; car la faiſant grande, faut néceſſairement que le corps de la veſſie ſoit coppé, ce qui eſt grandement à craindre pour les cauſes préalléguées. pag.* 142.

Ma réponſe aux deux lettres de M. Loüis.

Joſeph Covillard, au Livre déja cité, pag. 110., en parlant de la taille des femmes, dit que, quand on craint d'en venir à l'inciſion .... *il faut uſer de deux précautions ; l'une eſt de ne faire grande inciſion, attendu que le cou de la veſſie, & par conſéquent le muſcle ſphincter, ayant peu de longueur, on couperoit le corps de la veſſie, ce qui précipiteroit le malade dans le tombeau, ou du moins l'aſſujettiroit à une perpétuelle incontinence d'urine. L'autre eſt de ne couper le cou de la matrice, quoique quelques-uns veüillent extraire la Pierre par là, ſous prétexte que la nature nous a par fois montré le chemin, car cette façon d'opérer eſt grandement ruïneuſe, comme il a paru par les triſtes événemens.* Ce jugement, qui me paroît très-ſenſé, peut s'apliquer à Fabricius Hildanus, & à M. Méry.

Nous avons établi dans la même diſſertation les avantages de la dilatation,

Ma répon se aux deux lettres de M. Loüis.

sur-tout dans les femmes, avantages confirmés par le suffrage des Praticiens de tous les siécles. Il est donc aussi clair que le jour, par toutes les preuves contenuës dans cette dissertation, qu'on peut ôter aux femmes les petites Pierres par la simple dilatation, & les grosses par la dilatation précédée d'une petite incision, d'où il résulte qu'il est démontré que les deux incisions de M. Loüis sont aussi superfluës que meurtriéres.

Nous en avons jugé ainsi par les seuls principes que la théorie & la pratique générale de la taille nous avoient inspiré. Un seul Taillé, à qui l'on avoit fait deux débridemens au cou de la vessie, un de chaque côté, & qui étoit mort quelques jours après, pouvoit confirmer ces principes, mais nous n'avions aucune expérience particuliere des deux incisions pratiquées sur des femmes; car quoi qu'elles eussent été imaginées long-tems avant M. Louis, prescrites encore par quelques Praticiens du siécle où elles étoient toujours demeurées en spéculation, ou au moins aucun Lithotomiste que je connoisse n'avoit été assez hardi pour les exécuter. M. le Blanc avoit cet avantage sur moi, avant d'avoir vû mes remarques sur cette méthode, qu'il avoit déja reconnu

par lui-même l'inutilité & les dangers de cette double incision, il l'avoit même abandonnée en conséquence de ces inconvéniens, & avoit suprimé un des trenchans de l'instrument de M. Loüis, après avoir reconnu par grand nombre d'expériences faites avec M. de la Croix, Chirurgien de l'Hôpital d'Orléans, qu'au moyen d'une seule section *les plus grosses Pierres étoient extraites avec facilité*, & qu'on évitoit par là les dangers & les inconvéniens qu'il avoit reconnus par l'expérience dans la double section. Ce sont ces dangers, ces accidens reconnus par M. le Blanc qui l'ont disposé à adopter mes principes & mon opération avec la candeur d'un homme totalement dévoüé à la vérité. La supression d'un des trenchans de l'instrument de M. Loüis, & par conséquent d'une des incisions, étoit une premiere réforme nécessaire à cette méthode; *mais si l'allongement des fibres de la vessie*, dit-il à M. Louis dans sa Lettre du 25 Avril, *est préférable à la section de ces mêmes fibres faite par un instrument bien trenchant, je dois abandonner ma méthode, à plus fortes raisons devez-vous abandonner la votre, puisque vous faites deux sections & que je n'en fais qu'une.* M. le Blanc a tenu sa parole.

Ma réponse aux deux lettres de M. Louis.

P. 15 & 44. de ce recueil.

P. 51. 52.

Pag. 56. de ce Recueil.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis. Quand M. Louis aura-t'il le courage d'en faire autant?

M. Loüis repliquera peut-être que sa double incision n'attaque que le cou de la vessie, qu'il ne fait que notre opération latérale; *mais*, lui répond M. le Blanc, *si vous aviez refléchi à l'essai que vous avez fait de cette opération* (latérale), *pour la comparer avec la votre, vous ne diriez pas qu'elle est semblable à celle de M*rs *le Dran, & le Cat; car vous avez dû vous apercevoir que la section ne se borne pas au seul débridement du cou de la vessie, & qu'elle va beaucoup plus loin.* C'est ce qu'on comprend aisément, quand M. Loüis prescrit de pousser son lithotome, qui est très-large, *jusqu'au bout*; & encore mieux, quand on l'entend dire que la *vessie* étant une *bouteille*, il veut par cette double incision *en faire un sac;* & encore mieux enfin quand on a répété plusieurs fois son opération sur le cadavre, comme je l'ai fait; qu'on a vû de ses yeux le grand délabrement que sa lame produit, & dans le canal & dans le corps de la vessie: on voit combien il a raison de recommander à l'aide qui écarte les lévres & les nymphes, *de tenir ses doigts assez éloignés pour n'être point atteint par le trenchant du Lithotome;* car, & le canal entier, &

P. 53. de ce Recueil.
P. 148.
P. 147.

les branches du pubis même, n'échapent pas à ce trenchant dans les sujets un peu étroits ; & si, pour l'éviter, l'Opérateur baisse les poignets, il est en risque de couper le vagin, & cela arrive, même en prenant les précautions indiquées par M. Loüis. Indépendamment de ces circonstances, qui prouvent que cette opération est extrêmement délicate, difficile, dangereuse, tout atteste que l'opération de M. Loüis est dans le cas de l'anathéme prononcé par acclamation contre les grandes playes à la vessie, confirmé par la théorie exposée page 62. & par l'expérience de M. Loüis même, qui n'ignore pas que des deux tailles qu'il a faites à Orléans par cette méthode, l'un des sujets (la petite Deroin de Gien) est mort des suites de son opération, & sa Pierre qui ne pesoit que deux gros, auroit sûrement été tirée sans aucun danger par la simple dilatation ; & l'autre (la petite Héron) languit dans les tourmens, qui sont aussi des accidens consécutifs de cette méthode ; & il est très-vrai-semblable qu'elle auroit été guérie parfaitement par la dilatation ménagée, précédée du débridement, la Pierre ne pesant que neuf gros. Ces mauvais succès de M. Louis sont prouvés par des Certificats authenti-

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

ques qu'on vient de faire imprimer, & que je me dispenserai de placer ici par considération pour ce Chirurgien ; je l'exhorterai seulement à être dorénavant plus réservé à citer des *succès constans*, (p. 115. 116.) & à faire des défis.

ARTICLE II.

Du Pansement qui suit l'Opération de M. Loüis.

Après l'opération, M. Louis met une canule qu'il prétend assujettir dans la portion saine de l'uréthre, & il tampone le vagin pour en élever la parois supérieure, apliquer l'une contre l'autre les lévres de la double section, & les réünir ; voilà un de ces beaux projets de cabinet qu'un peu plus de pratique auroit empêché M. Loüis de former.

I°.

L'usage de la canule est contraire à la saine pratique dans la taille des hommes & plus encore dans celle des femmes.

Des deux premieres tailles que je fis en 1732, le second sujet nommé Jacques Lienard

Lienard avoit une Pierre molle graveleuſe; il étoit par conſéquent dans le cas de la canule; j'avois déja eu bien des ſujets de déſaprouver l'uſage de cet inſtrument dans la pratique que j'avois vûë; mais l'uſage a un aſcendant puiſſant; je mis, comme les autres, la canule à Lienard. J'obſervai que ce ſujet, qui étoit le meilleur des deux, alloit le moins bien; & tous ſes cris avoient pour objet la canule, qui en effet rendoit les environs de l'opération douloureuſement tendus; ces accidens rapellérent toutes les raiſons que j'avois de blâmer l'uſage de la canule, & achevérent de me déterminer à ſuprimer cet inſtrument. Voici ces raiſons.....

Ma réponſe aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

On met une canule dans la playe des Taillés, ou pour entretenir l'ouverture, ou pour donner iſſuë aux graviers. Mais cet inſtrument eſt-il néceſſaire à ces vûës? Les remplit-il parfaitement? Son uſage n'a-t'il pas des inconvéniens plus grands que les avantages qu'on s'en promet, contradictoires même à ces avantages?

Peut-être qu'après une opération faite au grand appareil, où il n'y a nul débridement, où tout le paſſage des inſtrumens & de la Pierre eſt fait aux dépens de l'allongement des fibres, peut-être, dis-je, qu'après cette opération, le gon-

Ma répon se aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

flement inflammatoire des fibres pourroit fermer, pour quelques heures, l'issuë de l'urine & des graviers ; mais ce ne sera jamais que pour quelques heures, & un pareil délai à l'évacuation des graviers n'entraîne aucun inconvénient. Si la Pierre a été petite, l'allongement des fibres n'a pas été outré, le gonflement sera moderé, le relâchement ne se fera point attendre. Si la Pierre a été grosse, l'allongement a été avec déchirement, avec playe ; quel que soit le gonflement des fibres restées entiéres, il y a entr'elles une division, une playe ; ne craignez pas que cette issuë, exposée par sa pente à l'action continuelle d'un fluïde tel que l'urine, puisse rester long-tems fermée. Mais si vous avez préludé à la dilatation par un débridement du cou de la vessie, si vous avez procuré aux organes cette division du cas précédent, mais d'une façon plus douce & plus éclairée, tenez-vous pour assûré, ou que vous n'aurez point de gonflement capable de suprimer vos évacuations, ou que si cette supression arrive, elle sera l'affaire de quelques momens. La théorie nous le fait aisément comprendre, & dix-huit ans de pratique continuelle m'ont confirmé ces vérités.

La canule est donc inutile ; mais n'est-elle qu'inutile ? Si vous laissez la playe de vos Taillés libre & presque abandonnée à la seule nature, après ces premiers jours de gonflemens peu à craindre, comme on vient de voir, survient la supuration ; cette fonte desirable dégorgera les parois du gonflement précédent ; elles seront relâchées, molles, & ouvriront une voye ample à la sortie de l'urine & des graviers qu'elle chariera.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

Avez-vous mis une canule dans cette issuë ? Tout ce gonflement des premiers jours, dont nous avons parlé, va porter sur ce corps étranger & dur, qui, comme le substitut des ferremens employés à cette cruelle opération, en va perpétuer le suplice dans des momens où le blessé a bien le droit d'attendre de vous du relâche & des calmans ; l'irritation, la douleur perpétuées par cet instrument ne sçauroient qu'augmenter tous les accidens de cette terrible opération, en soutenir le gonflement inflammatoire, & le porter peut-être jusqu'à la gangréne.

En un mot, tous les inconvéniens que la bonne Chirurgie a reconnu dans l'usage des tentes, se réünissent dans celui de la canule qui est une tente creuse, la plus dure de toutes les tentes, & par consé-

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

quent la plus nuiſible à cet égard. Si nous voulions raſſembler des citations ſur ces inconvéniens, nous aurions à donner une liſte de tous les Auteurs qui ont écrit depuis 60. ans, nous aurions à citer le ſuffrage que l'Académie même de Chirurgie a eu la bonté de donner à un de nos Mémoires ſur la queſtion propoſée pour le prix de 1733.

Les Praticiens, qui ont encore quelques condeſcendances pour la canule, ſemblent ne la tolérer qu'en tremblant, & en la reſtraignant aux premiers jours qui ſuivent l'opération ; mais s'ils y avoient refléchi, ils auroient ſenti que c'eſt dans ces premiers jours que la canule eſt plus dangereuſe, ſuivant cette Loi que l'expérience a dictée, & qu'Hipocrates, pere de notre art, regarde comme un des plus grands préceptes, non-ſeulement de la Chirurgie, mais même de toutes les parties de l'art de guérir.... qu'il ne faut rien remuer, rien tenter de douloureux que les premiers jours ou les tems de l'inflammation ne ſoient paſſés.... *quin maximè accommodatum inflammationi tempus præterierit*.... qu'il faut bien ſe garder pendant ces jour-là de traiter durement les parties bleſſées ; qu'on doit éviter avec ſoin tout ce qui peut irriter une playe,

même toute introduction de la sonde, parce que ce tems est celui de l'inflammation, des dépôts, des fiévres & autres accidens qu'on excite par-là (1)...

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

Mais supposé que tous les desordres annexés à l'usage des canules n'aillent point jusqu'à faire périr le malade, comme nous le faisions craindre avec raison tout-à-l'heure, au moins l'érétisme douloureux qu'elle entretiendra sans cesse dans la playe, l'empêchera de se livrer à une supuration sincére; les parois de cette playe ne se dégorgeront point; vous n'aurez point de ces playes vermeilles & béantes que donne la supuration légitime. Vous cherchez une issuë aux graviers, & l'instrument même que vous employez dans cette vûë, vous la ferme. Vous trouverez bien cette playe livide ouverte à un certain degré par des fontes sanieuses, putrides qu'y produit l'irritation; mais le

(1) *Tertiò namque & quartò die duriter & asperè vulnera minimè tractari debent.... &, ut unò verbò complectar.... iis diebus omni specilli demissione, aliisque, quibus vulnera irritantur, abstinendum; in totum enim pleraque vulnera tertiò & quartò die recrudescere consueverunt, tum quæ ad inflammationes & sordes tendunt, tum quæ ad febres deveniunt; atquè hoc præceptum, si quod aliud, magnum est operæ prætium attendere; quid enim præcipui in re medicâ usus, non in ulceribus modò, verùm etiam in multis aliis morbis quò cum communionem non habent.* Hipocrat. Sect. VI, Fæsii. p. 772.

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

fond, l'intérieur est resserré sur votre canule par cette même irritation, & vous n'avez d'autre issuë que la cavité de ce canal, qui n'est rien vis-à-vis de celle que vous auroient donnée les parties, si vous ne les aviez pas tirannisées par un joug ennemi de la nature.

En 1734, deux ans après l'époque de la supression de la canule, un de mes taillés nommé Pierre de la Haye d'auprès d'Ecoüy, âgé de 18. ans, eut une Pierre de deux onces & demie, graveleuse par une de ses extrêmités; n'ayant rien observé de considérable dans la vessie avec le bouton, je ne me mis pas en peine du gravier, je pançai simplement à mon ordinaire. La supuration établie nous donna une grande quantité de ce gravier, & le 14. nous en trouvâmes un sur le plumaceau de la grosseur du bout du petit doigt, & de la figure d'une féve de marais. Depuis Pierre de la Haye, même avanture est arrivée à 20. autres de mes taillés. Ainsi, lorsqu'il m'arrive de briser une Pierre dans la vessie, ce que je ne regarde pas comme un grand malheur, ainsi que je l'ai déja dit, je m'éforce de la nettoyer parfaitement, mais s'il n'est pas possible, & qu'il reste des graviers fort petits, je les abandonne à la nature;

que s'ils ſont en grand nombre, ou qu'il y en ait de conſidérables, alors je pouſſe dans la veſſie ſur le bouton une bandelette de linge fin trempée dans l'huile, ou même dans du digeſtif, & pliée en deux. Cette bandelette, qui n'a aucun des inconvéniens de la canule, en remplit les vûës, & elle a encore un avantage pour lequel je la double, c'eſt que l'urine chariant les graviers vers l'orifice de la veſſie, il arrive ſouvent qu'en retirant quelques jours après cette bandelette par les deux bouts, elle entraîne avec elle les graviers envelopés par ſon milieu comme par une eſpéce de fronde. La premiere fois que je m'aviſai de cet expédient, fut en 1736. en taillant le nommé Loüis Monnier de Tourville, âgé de 7. ans. Il avoit une groſſe Pierre molle, & huit à dix petites. J'eſſayai de nettoyer la veſſie avec la curette, mais j'éprouvai que cet inſtrument eſt très-inutil, comme je le penſois déja; la tenette me réüſſit beaucoup mieux; néanmois, comme il y en avoit une grande quantité, & qu'il en reſtoit toujours; je fis couper ſur le champ une bandelette fine, & je l'introduiſis, comme je viens de le dire, après l'avoir trempé dans notre digeſtif fondu, composé de beaume d'Arcens, ſuppuratif,

Ma réponſe aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

ſtirax & huile d'œuf. Elle donna iſſuë à pluſieurs graviers, & le 3[e] jour, en la retirant, elle en baleya une grande quantité, & entr'autres un fragment aſſez conſidérable qu'elle embraſſoit comme auroit fait une fronde. Cette même manœuvre m'a réüſſi depuis un grand nombre de fois.

Dangers de la canule.

Mais une autorité beaucoup plus reſpectable que la mienne, & que je place ici à côté de celle d'Hypocrates citée précédemment, eſt celle de M. Boudou, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, dont voici la pratique & le témoignage ſur l'uſage de la canule.

Lettre de M. Boudou à M. le Cat du 13 *Novembre* 1748.

Monſieur, vous me marquez par votre Lettre que depuis pluſieurs années vous avez abandonné l'uſage des canules après l'opération de la taille, parce que vous avez cru cet inſtrument très-nuiſible à la cure; vous avez raiſon, Monſieur, c'eſt un corps que l'on doit regarder comme étranger, & je ne m'en ſers nullement, & attribuë ma grande réüſſite à ce défaut d'uſage. Si je m'en étois ſervi, les playes de pluſieurs taillés ne ſe ſeroient pas réünies entiérement en deux, & trois fois 24 heures, & il m'en auroit

resté plusieurs fistuleux. Si par malheur la Pierre se casse en faisant son extraction, & qu'il en reste quelques petits fragmens qui sortent par la playe, la canule y étant, ils ont plus de peine à sortir, & souvent ne peuvent sortir, ni par elle, ni à côté d'elle, c'est donc vraiment un corps étranger qui s'opose à la réünion de la playe, & qui la conduit à devenir fistuleuse &c. J'ai l'honneur d'être &c.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

Si l'incision faite à l'uréthre & au cou de la vessie des hommes, laquelle a un trajet assez long, fournit par elle-même, & par le relâchement d'une suppuration légitime, les issuës nécessaires à l'urine & aux graviers, aux petites Pierres mêmes, à combien plus forte raison ces matiéres n'auront-elles pas les mêmes issuës par la même incision faite pour tailler les femmes, dont les organes sont si courts, si disposés à la dilatation, au relâchement.

Mon dessein, dira M. Loüis, n'est pas simplement de conserver une issuë, mais de recoller les lévres d'une playe fraiche, & pour cela je les affronte, & je les apuye l'une contre l'autre.... à la bonne heure, si cela est possible, mais si c'est là votre dessein, n'allez donc pas mettre entre ces lévres un corps étranger, une canule, qui

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

s'opose directement à vos vûës. Ce n'est pas dans la playe, repliquera M. Loüis, que je place la canule, *c'est dans les deux goutiéres formées par les portions de l'uréthre* situées entre chaque playe. Eh que fera là, je vous prie, la canule, suposé qu'elle s'y tienne; ce canal naturel ne peut se souder, se fermer, ainsi ce n'est point pour empêcher cette soudure ou conserver ce canal que la canule y est placée, ce ne peut être uniquement que pour empêcher que le tamponnement n'agisse sur cette partie de l'ouverture, comme sur le reste, afin que l'urine enfile cette voye uniquement, & que toute la playe exempte de cet écoulement soit plus vîte recolée. Comment M. Loüis, plein d'esprit & de pénétration, comme il est, a-t'il pû se persuader, 1°. Que par de la charpie entassée *mollement* dans le vagin, il fermeroit une large incision faite de chaque côté à l'uréthre, au col, & au corps de la vessie, il la fermeroit, dis-je, assez exactement pour empêcher l'urine d'y passer entre les lévres, & par les côtés d'une canule placée dans un conduit aussi court & si délabré, tandis que nous réüssons à peine à obtenir cet effet dans le traitement des fistules au périnée des hommes, dont les dispositions y son infi-

niment plus favorables par l'intégrité du sphincter, la longueur du canal, les points d'apui plus faciles. 2°. Comment a-t'il pû espérer qu'un petit instrument d'argent, rond & poli, comme est une canule, se tiendroit exactement dans une ligne mitoyenne entre ces deux incisions, sans divaguer vers l'une ni vers l'autre ; que tous les mouvemens inévitables dans un corps vivant ne pourroient lui faire transgresser les limites qu'il lui auroit prescrites, & cela par le seul apui, vague, incertain, incommode, du tamponnement du vagin. Je ne parle plus des douleurs, des contusions & autres accidens attachés à l'usage de cet instrument fixé dans une partie nerveuse, sensible, & qui sont des dispositions si oposées à la réünion, parce que nous nous sommes assez arrêtés sur ces circonstances.

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Dangers de la canule.

L'expérience, qui a désillé les yeux de M. le Blanc, & qui doit faire le même effet sur M. Louis, s'il veut bien se dépouiller de la foiblesse naturelle aux *peres* à l'égard de leurs *enfans*, s'il cherche sincérement la vérité, cette expérience, dis-je, abrégera beaucoup les réflexions que nous aurions à faire sur cette manœuvre, & elle s'explique d'une façon nette, décisive, sans replique, eu égard

Ma répon-se aux deux lettres de M. Louis.

Dangers de la canule.

P. 15. de ce Recueïl.

à l'impossibilité d'assujettir la canule, ce qui suffit de reste pour en rejetter l'usage. *J'ai pansé réguliérement*, dit M. le Blanc dans sa Lettre en faveur de la méthode de M. Louis, *j'ai pansé réguliérement ces deux petites filles* (taillées à Orléans par M. Louis), *& je me suis aperçû qu'au moindre mouvement qu'elles faisoient, la canule se dérangeoit de la ligne de direction de l'uréthre; que tantôt elle se portoit d'un côté, & tantôt de l'autre, ce qui divisoit les sections qu'on avoit unies au moyen du tamponement du vagin. C'est cette vacillation de la canule qui a empêché la réünion parfaite des deux sections, & qui a donné naissance à l'incontinence d'urine qui s'en est ensuivie.* *

Les différentes tentatives que j'ai faites sur le Cadavre, ajoute M. le Blanc, *m'ont apris qu'il n'étoit pas commode de bourer le vagin dans une Vierge, à cause de la petitesse de son entrée, & que dans les femmes qui avoient l'entrée du vagin aussi large & plus large que le fond, il étoit difficile d'y contenir les tampons de charpie qui servoient à le bourer mollement.*

M. le Blanc a diminué les inconvéniens de cette méthode, non seulement

* La canule a pû y contribuer, mais la double & grande incision suffisoit seule pour produire cet accident.

en retranchant une incision, mais encore en employant une canule flexible, & en se servant, pour tamponer le vagin, d'un boyau de cochon dessseché & rempli de charpie, comme on a vû dans sa Lettre. En 1733, dans une taille que je fis à Dieppe le 25. Mai au nommé Jean-Pierre Mutel, âgé de quatre ans, lequel eut une petite hémorragie, j'avois fait faire, pour y rémédier, une espéce de doigt de gand de linge fin, destiné à être placé dans le trajet de l'incision, & à être ensuite rempli, tamponé de charpie comme le boyau inventé par M. le Blanc; dans le cas d'hémorragie comme celui que je viens de raporter, on peut même tremper la charpie dans des stiptiques, en cas que la compression ne suffise pas. M. Levret, Chirurgien de Paris, & Académicien distingué, a imaginé d'arrêter une semblable hémorragie survenuë après l'opération de la fistule, par une vessie de porc introduite dans la playe, & remplie ensuite d'un air très-comprimé. Cette vessie gonflée d'air pourroit servir aussi aux intentions de M^rs le Blanc & Louis. Toutes ces inventions sont fort ingénieuses & encore plus utiles, mais dans le cas de la taille de M. Louis, il reste à cette méthode tant d'inconvéniens essentiels après

Ma réponse aux deux lettres de M. Loüis.

Ma répon-se aux deux lettres de M. Loüis.

ces rectifications, que l'unique parti que puiſſent prendre ceux qui s'y ſont livrés d'abord, c'eſt de l'abandonner entierement, comme a fait très-ſagement & très-courageuſement M. le Blanc, & comme fera auſſi ſans doute M. Louis quand il y aura refléchi. Je le crois déja convaincu que le fond de ſa méthode eſt défectueux; je ne ſçais même s'il a jamais été bien perſuadé que cette opération fût bonne; car enfin, pour juger pertinemment du ſentiment d'un homme, ce ſont ſes actions qu'on doit croire préférablement à ſes paroles. Or le même M. Loüis qui a taillé à Orléans deux filles par la double inciſion, y a auſſi taillé un garçon au grand appareil. Comment concilier cette conduite dans M. Louis, ſi on ne le ſupoſe incertain ſur l'une & l'autre méthode, & occupé à faire des expériences pour fixer ſes doutes ? Car s'il étoit perſuadé de la vérité des choſes qu'il a écrites contre la dilatation & le grand appareil, il ſe jouëroit donc de la vie des hommes, & les immoleroit de gaïeté de cœur à ſes expériences, en taillant par une méthode qu'il croit la plus dangereuſe. Il n'y auroit que le ſexe feminin pour lequel il auroit de la commiſération. Nous ne pré-

tendons pas mettre de bornes aux ſentimens de M. Loüis pour ce ſexe aimable, mais il auroit toujours aſſez de quoi donner carriére à ces ſentimens, ſans conſpirer contre notre eſpéce, & je n'ai pas beſoin de reprendre le ton ſérieux pour faire croire à mes Lecteurs qu'il en eſt incapable. Je ſuis bien aſſûré que ſi M. Loüis croyoit les grandes inciſions de la veſſie néceſſaires à la taille, il nous feroit au moins la faveur de nous en accorder une des deux qu'il fait aux femmes, &, quelque petite qu'elle fût, nous le tiendrions volontiers quitte de tout le reſte de ſa liberté en ce genre; mais non? Je ſuis garand pour M. Loüis, en qui je reconnois beaucoup de ſentimens, d'humanité & de zèle pour le bien public, qu'il n'eſt encore décidé fonciérement pour aucune méthode; & il n'y a là rien de merveilleux dans un homme de ſon âge; combien de grands hommes je pourrois citer qui ont, pour ainſi dire, couru de méthodes en méthodes, avant de ſe fixer à une bonne; il ne falloit donc pas écrire, dira-t'on, lire des Mémoires à des Aſſemblées publiques & célébres, &, qui pis eſt, tailler des vivans. Oh tout cela a été fait par ces plus grands hommes que nous venons de citer, & ce n'eſt peut-être que par là

Ma réponſe aux deux lettres de M. Loüis.

Ma répon-ſe aux deux lettres de M. Loüis.

qu'ils ſont devenus tels ; l'intention d'être utile à la patrie, & de perfectionner un art auſſi néceſſaire les juſtifie, & même les couronne ; ce n'eſt qu'à force de faire des Mémoires qu'on parvient à en faire de bons, & ſouvent des opérations malheureuſes nous inſtruiſent plus que des ſuccès. M. Loüis a été ſervi de façon à pouvoir ſe décider actuellement. Nous avons vû que des deux filles qu'il a taillées, & qui ſont venuës à ma connoiſſance, l'une eſt morte de l'opération, & l'autre languit dans les tourmens qui en ſont les ſuites. Le ſeul ſujet que je ſçache que M. Loüis ait taillé au grand appareil, &, ſelon le raport de M. le Blanc témoin oculaire, par le grand appareil de M. de la Peyronie, qui eſt une dilatation précédée d'un débridement, c'eſt-à-dire, notre appareil latéral, ce ſujet eſt guéri parfaitement. Qui doute que ce Chirurgien ne ſente tout le poids de ces obſervations ; j'oſe me flâter que nos raiſons & nos expériences ſont propres à fortifier cette impreſſion, & que, quoique M. Loüis *s'intéreſſe* à ſa double ſection, *comme un pere à l'éducation de ſes enfans*, il imitera le courageux Brutus, & condamnera lui-même ſa production chérie, convaincuë qu'elle eſt, de conſpirer contre la République.





TABLE DES MATIERES

Du premier Recueil de Pieces concernant l'Opération de la Taille.

A

B

C

E

F

G

H

I

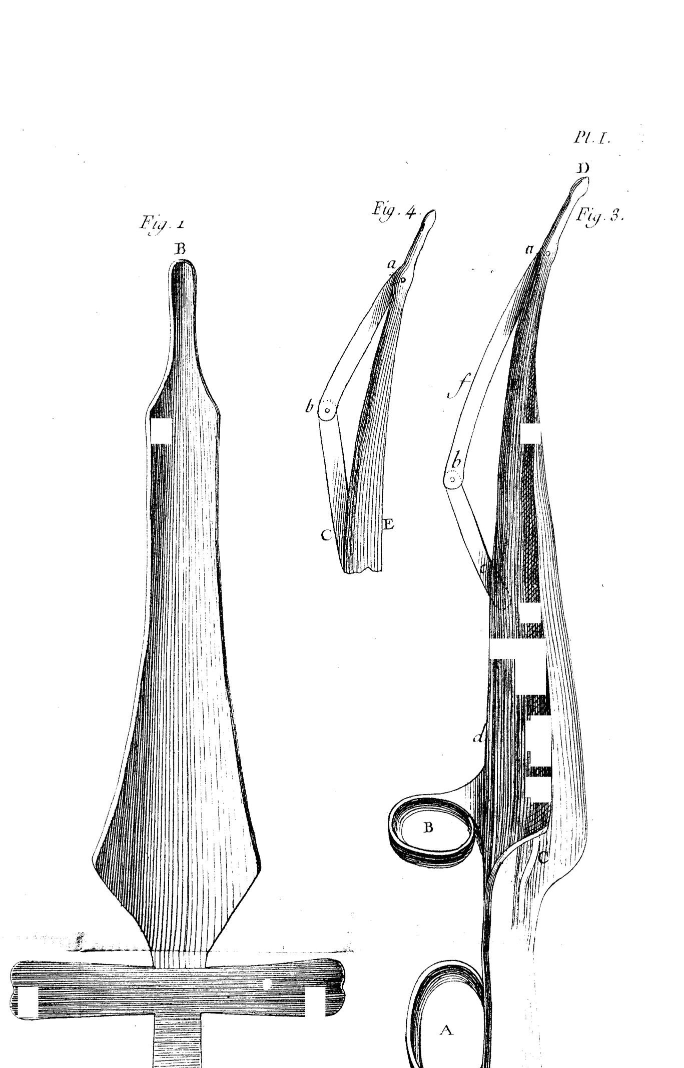
L

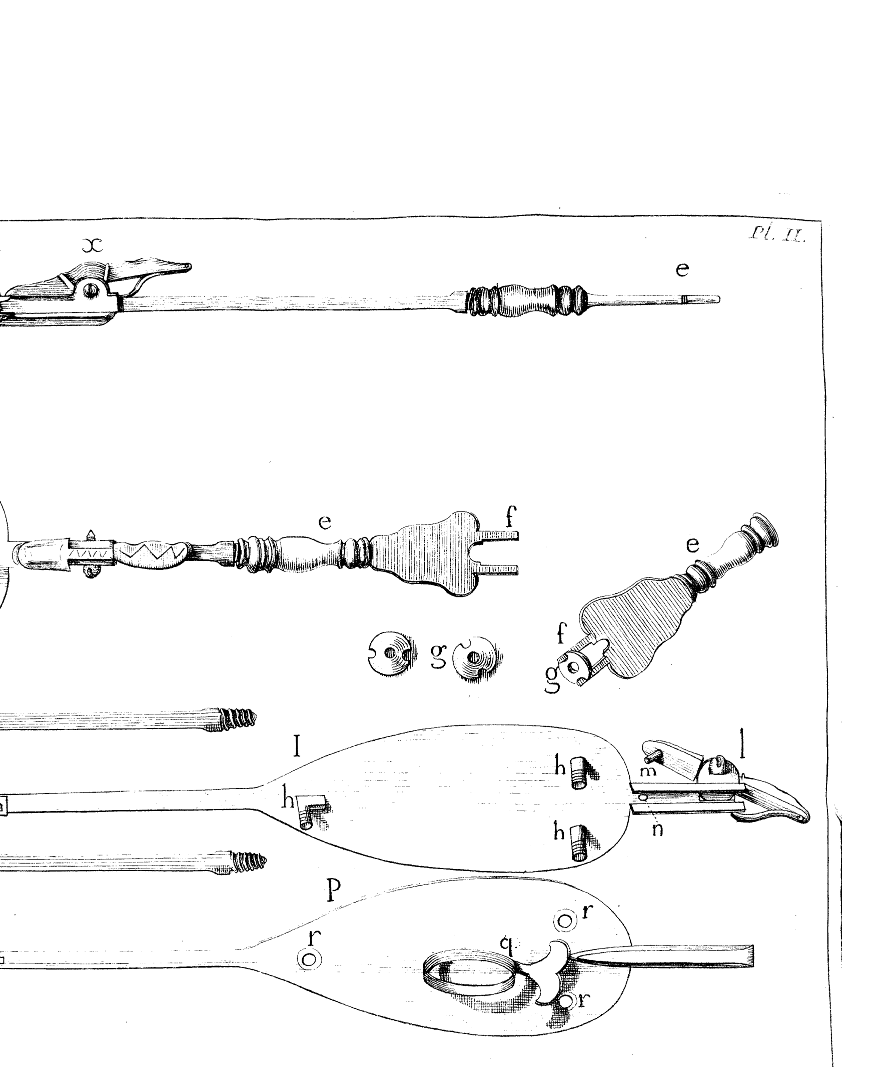
Fin de la Table des Matieres.

ERRATA.

P. 8. *lig.* 20. 1732. lisez 1742.

P. 84. *lig.* 18. *Rousset*, lisez *Rosset*.


Pl. I.
Fig. 1
B
Fig. 4.
a
b
C
E
D
Fig. 3.
a
f
E
b
c
d
B
C
A


Pl. II.
x
e
e
f
e
g
f
g
I
h
h
h
l
m
n
P
r
r
q
r

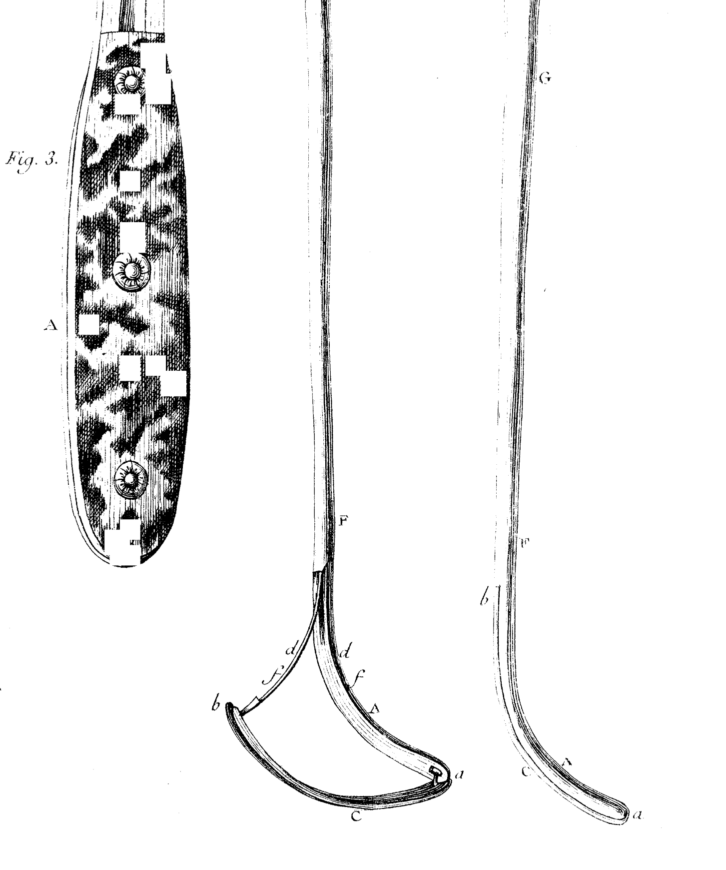
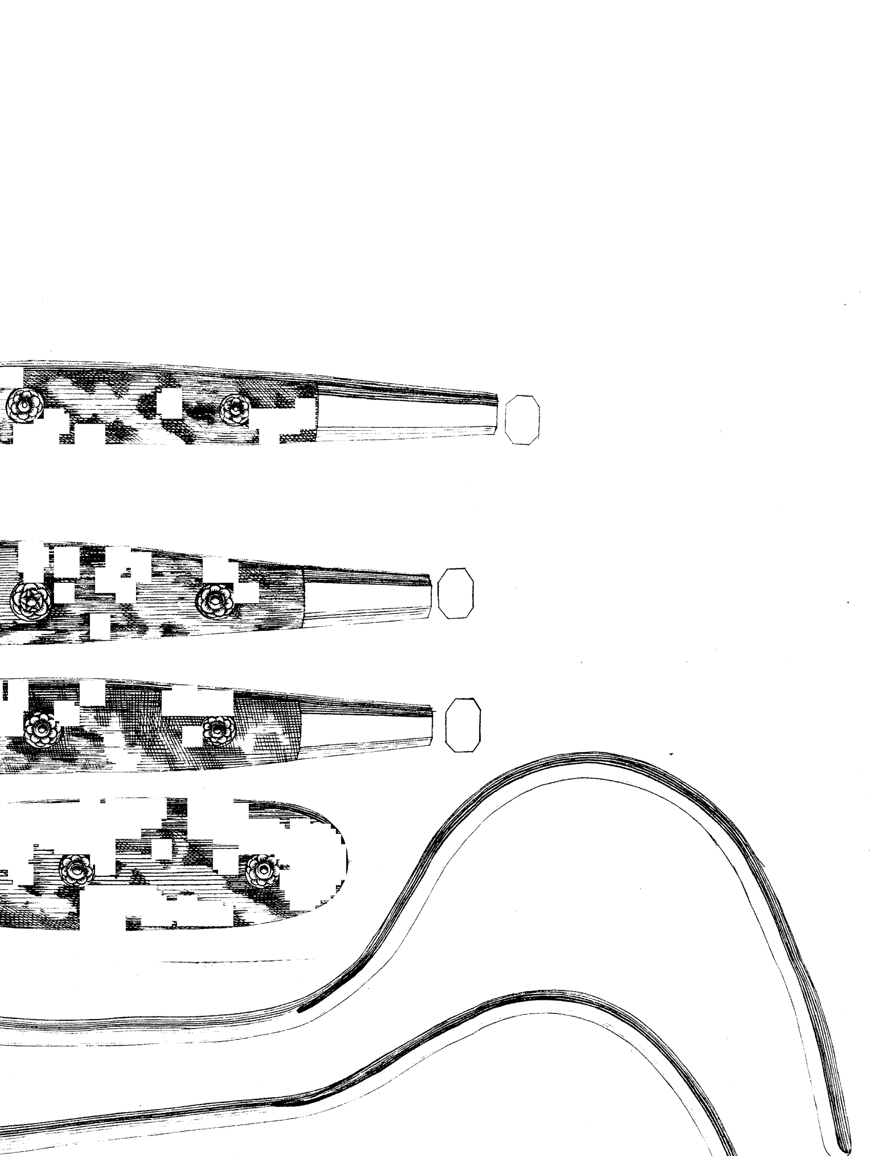


Fig. 3.



Pl. V.

B

Fig. 2.

D

Coupe de la Vessie

b

C

e

T

S

B

C

E

D

b

Fig. 3

B

a b